



Nations Unies  
Commission économique pour l'Afrique

# Profil socio-économique de l'Afrique de l'Ouest en 2014 et Perspectives en 2015

Mai 2015





# **Profil socio-économique de l'Afrique de l'Ouest en 2014 et Perspectives en 2015**

**Mai 2015**



# Table des matières

Sigles et acronymes .....	vii
Remerciements.....	viii
Avant-Propos .....	ix
Résumé exécutif .....	x
Introduction.....	1
I. Environnement international .....	2
1.1 Contexte mondial.....	2
1.2 Développements récents et perspectives en Afrique .....	5
1.2.1 Situation économique en 2014 .....	5
1.2.1 Perspectives africaines en 2015 .....	7
II. Profil économique régional sur la période 2013 -2014 et Perspectives en 2015 .....	9
2.1 Situation Economique .....	9
2.1.1 Croissance Economique.....	9
2.1.2 Inflation .....	11
2.1.3 Finances Publiques .....	12
2.1.4 Situation Monétaire.....	15
2.1.5 Compte extérieur .....	16
2.2 Etat de la convergence macroéconomique .....	18
2.3 Perspectives économiques dans les pays de la CEDEAO en 2015 .....	21
2.4 Analyse des risques .....	22
III. Situation sociale en Afrique de l’Ouest et Problématique de l’emploi des jeunes.....	25
3.1 Situation sociale.....	25
3.2 Marché du travail et exclusion sociale des jeunes en Afrique de l’Ouest .....	26
3.2.1 Cartographie de la situation des jeunes sur le marché du travail en Afrique de l’ouest.....	27
3.2.2 Facteurs d’exclusion des jeunes sur le marché du travail en Afrique de l’ouest .....	28
3.2.3 Conséquences de l’Exclusion des jeunes du marché du travail .....	31
3.2.4 Actions en vue de faciliter l’insertion des jeunes sur le marché du travail .....	33
IV. Conclusion et Recommandations .....	36
V. Références bibliographiques.....	38
Annexe : .....	40
A. Situation économique par pays en 2014 .....	40
B. Tableaux et graphique .....	48

# Liste des figures

Figure 1 : Perspectives de l'économie mondiale en (variation en pourcentage) .....	3
Figure 2: Evolution récente de la croissance économique en Afrique .....	6
Figure 3: Evolution récente de l'inflation en Afrique .....	7
Figure 4 : Croissance du PIB réel .....	10
Figure 5 : Prix à la consommation (Moyenne annuelle, variation en pourcentage) .....	12
Figure 6 : Solde budgétaire global, hors dons .....	14
Figure 7 : Solde extérieur courant hors dons (en pourcentage du PIB).....	17
Figure 8 : Flux d'IDE en 2013 (en million \$ US).....	17
Figure 9 : Nombre de pays qui ont rempli les critères de convergence au sein de la CEDEAO .....	19
Figure 10 : Performance des pays de la CEDEAO par rapport aux critères de premier rang .....	19
Figure 11 : Performance des pays de la CEDEAO par rapport aux critères de premier rang .....	20
Figure 12 : Nombre Total de critères de convergence réalisés par pays .....	21
Figure 13: Ecart entre les meilleur et faible score en matière de climat des affaires en 2015 .....	22
Figure 14: Score moyen d'efficacité de la gouvernance (Indice Mo Ibrahim) par région, 2014 .....	23
Figure 15: Score moyen de l'indice de développement humain de l'Afrique de l'Ouest en comparaison avec d'autres régions, 2014 .....	23
Figure 16 : Climat des affaires en Afrique de l'Ouest, en comparaison avec d'autres pays .....	51

# Liste des Encadrés

Encadré 1 : Changement de base de calcul du PIB au Nigéria : Un portrait plus réaliste de l'économie nigériane.....	11
Encadré 2 : Incidences économiques d'EBOLA sur l'Afrique.....	18
Encadré 3 : Le Sénégal, un pays où les capacités d'emploi sont insuffisantes dans le secteur privé .....	29
Encadré 4 : Relation Chômage des jeunes et Instabilité politique dans les Etats fragiles .....	32

# Liste des Tableaux

Tableau 1: Indice de perception de la Corruption en Afrique de l'Ouest .....	24
Tableau 2 : Emploi salarié et emploi précaire chez les jeunes en Afrique de l'ouest.....	27
Tableau 3 : Incidence de pauvreté chez les jeunes en Afrique de l'Ouest.....	32
Tableau 4 : Croissance du PIB réel.....	48
Tableau 5: Prix à la consommation (Fin de période, variation en pourcentage) .....	49
Tableau 6 : Solde budgétaire global, hors dons (En pourcentage du PIB).....	49
Tableau 7 : Indice Mo Ibrahim.....	50
Tableau 8 : Indice de Développement humain.....	50

# Sigles et acronymes

AMAO :	Agence Monétaire de l’Afrique de l’Ouest
BAD	Banque Africaine de Développement
BCEAO :	Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest
CEA/BSR-AO :	Commission Economique des Nations Unies pour l’Afrique/Bureau Sous régional pour l’Afrique de l’Ouest
CEDEAO:	Communauté Economique Des Etats de l’Afrique de l’Ouest
FMI:	Fonds Monétaire International
PEM:	Perspectives de l’Economie Mondiale
OCDE	Organisation de Coopération et Développement économique
PIB:	Produit Intérieur Brut
PPTÉ:	Pays Pauvres Très Endettés
PNUD;	Programme des Nations Unies pour le Développement
UEMOA:	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UN-DESA:	Division des affaires économiques et sociales des Nations Unies
ZMAO:	Zone Monétaire de l’Afrique de l’Ouest

# Remerciements

Ce rapport a été rédigé sous la supervision générale de Monsieur Dimitri SANGA, Directeur du Bureau Sous-régional pour l’Afrique de l’Ouest de la Commission Economique pour l’Afrique (BSR-AO/CEA) et la coordination de Amadou DIOUF, Chargé des Affaires Economiques, Chef par intérim du Centre Sous Régional de Données.

L’équipe de rédaction finale comprend en outre Messieurs Joseph FOUMBI, Jean Luc MASTAKI, Florent MELESSE, Privat Denis AKOCHAYE, Zacharias ZIEGELHOFER, Oumar SISSOKO, Kazim LAMINE DAKORI, Jérôme OUEDRAOGO, Innocent BLEDOU et Harcel NANA TOMEN.

Les membres de l’équipe de rédaction expriment leur gratitude à tous les collègues du BSR-AO/CEA pour leur coopération et leur contribution à la finalisation de ce rapport. Nos remerciements vont aussi à l’endroit de tous les délégués des Etats membres, des organisations régionales de la région Afrique de l’Ouest, des représentants de la société civile et du secteur privé à la dix – huitième (18ième) réunion du Comité Intergouvernemental des Experts (CIE) de l’Afrique de l’Ouest, qui s’est tenue du 18 au 19 mars à Dakar, au Sénégal, pour leurs observations et contributions pertinentes qui ont permis d’améliorer la qualité de ce rapport.

Enfin, la reconnaissance de l’équipe de rédaction est adressée à l’équipe d’appui administratif et à toutes les personnes du BSR-AO/CEA qui ont contribué à la finalisation, à l’édition et à la diffusion du présent rapport : Jean Baptiste EKEN, Abdoukader CHEFFOU, Kadidiatou AMADOU, Balkissa ALLAGBADA, Zara SANI et Ingoila MOUNKAILA.

# Avant-Propos

Le Bureau Sous régional pour l’Afrique de l’Ouest de la Commission Economique pour l’Afrique (BSR-AO/CEA) a organisé, du 18 au 19 mars 2015, à Dakar, au Sénégal, la réunion statutaire du Comité Intergouvernemental d’Experts (CIE) des 15 Etats membres de l’Afrique de l’Ouest. Les échanges de la rencontre ont porté sur le thème “ **Vers une transformation structurelle des économies de la sous-région de l’Afrique de l’Ouest à travers le développement des infrastructures** ».

Le choix de ce thème est consécutif au rapport économique sur l’Afrique de 2014 préparé par la CEA en collaboration avec la Commission de l’Union Africaine (CUA), intitulé « Politique industrielle dynamique en Afrique : institutions novatrices, processus efficaces et mécanismes flexibles » qui a, entre autres, relevé les dangers d’une croissance économique forte non accompagnée de développement industriel et de transformation structurelle, et qui préconise la mise en place d’une infrastructure moderne et de la logistique nécessaire pour l’industrialisation.

Hormis le rapport dédié au thème de la dix-huitième session du CIE, les participants ont examiné, au titre des autres rapports statutaires, le présent document sur le « **Profil Socio-économique de l’Afrique de l’Ouest en 2014 et perspectives en 2015** ».

L’objectif principal de ce rapport est d’analyser la situation économique et sociale des pays d’Afrique de l’Ouest en 2014 ainsi que les perspectives pour 2015. De façon plus spécifique, le rapport vise à donner une vue globale de l’environnement économique international, à faire le point sur la situation économique et sociale de la région en 2014 ainsi que sur les perspectives 2015, tout en identifiant les enjeux et défis, pour la région en vue de dégager des recommandations pertinentes pour le développement régional et l’approfondissement de l’intégration, présenter le profil économique et social en 2014 de chacun des 15 pays membres.

Le Bureau sous régional a élaboré ce rapport sur la base des données en provenance des Etats membres et des institutions sous régionales notamment la CEDEAO, l’AMAO, l’UEMOA et la BCEAO, en plus de sa documentation propre. Il a été souvent fait recours à la Division des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UN-DESA), au FMI, à la Banque Mondiale et la BAD, comme source pour les données ou informations non disponibles au niveau sous régional.

# Résumé exécutif

1. L'édition 2015 du Rapport sur le profil économique et social en Afrique de l'Ouest, est une activité régulière du Bureau sous régional de l'Afrique de l'Ouest de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA/BSR-AO) dans le but de fournir : (i) un aperçu des conditions économiques et sociales en Afrique de l'Ouest et les perspectives pour 2015 à la fois au niveau sous régional et au niveau des pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et (ii) une analyse sur une question sociale émergente majeure pour la sous-région.
2. Ce rapport sur le profil économique et social de l'Afrique de l'Ouest se subdivise en trois grandes parties.
3. **Le premier chapitre consacré à la revue de l'environnement international** permet de noter un léger regain de l'activité économique mondiale en 2014 avec une croissance qui devrait atteindre 2,6% contre 2,5% en 2013 (UN DESA, 2015). En dépit d'une tendance à la reprise au niveau mondial, la croissance dans la zone Euro reste encore faible avec une croissance estimée à 1,3% en 2014 contre 0% en 2013. Le Japon également assiste à une décélération de son taux de croissance (0,4% en 2014 contre 1,5% en 2013). Par contre, les Etats Unis consolident leur reprise économique, avec une hausse de l'activité économique de 2,2% et 2,3% respectivement en 2013 et 2014.
4. L'évolution de la croissance a été mitigée dans les pays en transition et ceux en développement. Le Brésil et la Russie ont enregistré un taux de croissance de 0,3% et 0,5% respectivement en 2014 à raison de contraintes spécifiques de déficits structurels et de gestion macroéconomique, de hausse des risques financiers, ainsi que des tensions géopolitiques. A contrario, les pays d'Asie de l'Est et du Sud maintiennent un rythme d'activité élevé à 5,9% en 2014.
5. En ce qui concerne l'Afrique, en 2014 le taux de croissance devrait être se stabiliser à son même niveau de 2013, soit 3,5%. Par sous-région, l'évolution du niveau de la croissance est mitigée. Pendant que l'Afrique de l'Est (6,5%), de l'Ouest (6,3%) et Centrale (4,3%) enregistrent des taux de croissance supérieurs à 4%, ceux de l'Afrique Australe (2,9%) et du Nord (2,9%) sont inférieurs à 3%.
6. D'une manière générale, l'inflation reste globalement contenue à l'échelle mondiale à 3% avec toutefois des situations contrastées. Dans l'Union Européenne, le niveau des prix est passé de 1,5% en 2013 à 0,7% en 2014 alors que dans la Communauté des Etats indépendants, la hausse moyenne des prix a atteint 8,1% en 2014, en liaison principalement avec les fortes dépréciations des monnaies de la plupart des pays de la région. En Afrique, l'inflation moyenne passerait de 7,2% à 6,9%, sous l'effet combiné notamment de politiques monétaires plus prudentes et de variation modérée des prix à l'importation. Quant à l'Asie de l'Est, la détente observée depuis 2012 se consolide avec un niveau évalué à 2,4% en 2014. La même tendance avec un repli plus accentué est relevée pour l'Asie du Sud où l'inflation passerait de 14,7% en 2013 9,2% en 2014. Pour l'Amérique Latine et les Caraïbes, les pressions sur les prix ont été plus élevées en 2014, l'inflation passant globalement de 7,2% à 10,2% entre 2013 et 2014.
7. Relativement aux prix des matières premières, les prix du pétrole se sont inscrits en baisse globalement sur l'année 2014, atteignant leur plus bas niveau en novembre 2014 depuis cinq ans. S'agissant des matières premières non pétrolières, l'indice nominal des prix des biens non pétroliers s'est replié de 6% sur la période de janvier à août 2014 en glissement annuel, traduisant la baisse relative de la plupart des prix des matières premières hors pétrole.
8. En ce qui concerne le commerce mondial, les volumes des importations et des exportations se sont inscrits en hausses respectives de 3,3% et 3,5% en 2014 contre 2,9% et 3,1% en 2013. Sur le volet relatif aux flux de capitaux internationaux, le fait marquant en 2014 reste la baisse escomptée à 6% par rapport à 2013 des entrées nettes de capitaux privés au niveau des économies émergentes. Sur le marché des

devises, la tendance dominante est l'appréciation continue du dollar par rapport aux principales devises de référence, l'euro, le yen et la livre sterling.

9. Au niveau des perspectives en Afrique en 2015, à court terme, on devrait assister à une accélération du rythme favorable de croissance, avec une hausse de l'activité prévue à 4,6% en 2015 contre 3,5% en 2014. Relativement à l'inflation, elle atteindrait 6,9% en 2015, soit le même niveau qu'en 2014. Les déficits publics persisteraient en 2015 sous l'effet de la hausse des dépenses d'investissement, de l'expansion de la masse salariale publique et des programmes de filets sociaux en cours dans la plupart des pays du continent.
10. En dépit de cet environnement globalement favorable, l'économie africaine pourrait être contrainte par des facteurs de risques tant externes qu'internes. Au niveau externe, l'économie des pays producteurs de pétrole est menacée par une plus forte baisse du prix du baril. Aussi, le ralentissement de la croissance en Chine ainsi que la lente reprise dans la zone Euro pourraient aussi contraindre le volume des exportations des pays. Au niveau interne, même si les effets de l'épidémie Ebola ont été plus circonscrits dans les trois pays les plus affectés (Guinée, Libéria et Sierra Leone), la persistance de la maladie voire sa plus grande propagation sur l'année 2015 pourrait affecter, à l'échelle de la région ouest africaine, en particulier les échanges, les secteurs du tourisme et des transports ainsi que le secteur agricole, en plus d'un impact social négatif.

#### **11. La seconde partie du rapport analyse la situation économique la région ouest africaine.**

12. En 2014, **la croissance économique** dans la CEDEAO devrait continuer dans sa lancée en ressortant à 6,3% contre 5,6% en 2013 (CEDEAO, 2015). Le regain de dynamisme de l'activité régionale est attribuable aux performances enregistrées par la plupart des pays, avec une croissance supérieure à 6% pour certains pays de la région.
13. La sous-région a été marquée par le changement de l'année de base de calcul du PIB du Nigéria, de 1990 à 2010. A la faveur de ce changement, le PIB nigérian représente désormais 75% du PIB de la sous-région, contre environ 60% avant. Il est aussi ressorti au plan structurel, une augmentation de la part du secteur non pétrolier ainsi qu'un sensible accroissement de la part relative du secteur des télécommunications.
14. Dans l'UEMOA qui représente 14,6% du PIB de la CEDEAO, le taux de croissance économique progresserait de 5,8% à 6,8% entre 2013 et 2014. Cette situation s'explique par une accélération de la croissance économique dans l'ensemble des pays membres, avec la Côte d'Ivoire, l'économie la plus performante de la région en 2013 et 2014, qui devrait enregistrer une hausse de l'activité de 9% en 2014.
15. En ce qui concerne la ZMAO, les prévisions de croissance avant l'épidémie d'Ebola ont dû être revues pour les pays les plus touchés par la maladie, en l'occurrence la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone. Les contractions du PIB varieraient de 2 à 5 points de pourcentage. Depuis le début de l'épidémie et le ralentissement subséquent de l'activité économique, les trois pays ont révisé, à une ou plusieurs reprises, leurs prévisions de PIB pour 2014 (CEA, 2015).
16. En 2014, **le niveau de l'inflation** (7,42%) devrait baisser en Afrique de l'Ouest par rapport à son niveau de 2013 (7,6%). Cette baisse serait fortement liée à la baisse du niveau général des prix dans les pays de l'UEMOA. Les taux d'inflation les plus élevés en Afrique de l'Ouest sont enregistrés dans la ZMAO. Cette situation a été accentuée en 2014 avec l'épidémie de la maladie à virus Ebola qui a durement touchée trois pays de la zone. Les pays affectés ont été confrontés à des pressions inflationnistes au fur et à mesure que se propageait la maladie à virus Ebola, induisant des pertes de compétitivité des entreprises, une baisse de l'activité commerciale ainsi qu'une chute du pouvoir d'achat des ménages.
17. En 2014, **le solde budgétaire global hors dons** en pourcentage du PIB pour la CEDEAO pourrait s'améliorer en passant de -4% en 2013 à -2,9% en 2014 (FMI, 2014). Dans l'UEMOA, le ratio du solde budgétaire global hors dons par rapport au PIB se dégraderait davantage en 2014 comparativement au

niveau régional de la CEDEAO. En 2014, le solde budgétaire global hors dons en pourcentage du PIB de l'UEMOA devrait ressortir à -7% contre -6,4%, imputable à une faible hausse des recettes budgétaires comparativement à la progression des dépenses.

18. Au niveau des pays de la ZMAO, une forte dégradation du déficit budgétaire hors dons devrait se ressentir en 2014 pour les pays touchés par l'épidémie de fièvre Ebola. Il s'agit de la Guinée, le Libéria et la Sierra Léone. L'épidémie à travers son impact sur l'activité économique a baissé considérablement les recettes totales des pays touchés et par la même occasion les gouvernements ont vu leurs dépenses s'accroître en raison des interventions pour circonscrire l'épidémie. Le Cap Vert pourrait voir le ratio de son déficit budgétaire par rapport au PIB se dégrader davantage en passant de 11,5% en 2013 à 12,7% en 2014.
19. **L'encours de la dette totale** de la **CEDEAO** a légèrement augmenté, passant de 26,1% du PIB en 2012 à 27,50% en 2013, en raison de la hausse de la dette intérieure. A fin 2013, le stock de la dette publique a représenté 37,3% du PIB contre 38% en 2012 dans l'UEMOA. Cette évolution favorable est en rapport surtout avec le bénéfice de l'initiative PPTe et de l'IADM par la Côte d'Ivoire. En 2014, l'encours de la dette dans la ZMAO devrait s'accroître en raison principalement de l'épidémie Ebola qui frappe trois de ses pays membres. En proportion du PIB, l'encours de la dette extérieure du Cap Vert représente 68,9% du PIB en 2013 contre 65,3% du PIB en 2012 (AMAO, Juillet 2014).
20. **La masse monétaire de la CEDEAO** a connu une expansion de 4,7% en 2013 contre 15,0% en 2012. Cette décélération de la masse monétaire est due à celle du Nigéria dont la croissance est ressortie à 1,2% en 2013 contre 16,4% en 2012. Au niveau des pays de l'UEMOA, il est attendu en 2014, sous l'hypothèse d'une orientation inchangée de la politique monétaire accommodante dans l'UEMOA, une hausse de 9,2% de la masse monétaire. Cette croissance de la masse monétaire serait imputable principalement à l'augmentation de 12,3% de l'encours du crédit intérieur.
21. En 2013, **le solde extérieur courant** de la CEDEAO est ressortie excédentaire (+2,2% du PIB). Cette amélioration est due principalement aux performances du Nigeria, qui a enregistré un excédent de 7,4% du PIB contre 7,3% du PIB en 2012. Quant au solde de la balance globale de la CEDEAO, il est déficitaire de 0,4% du PIB contre un excédent de 2,7% du PIB en 2012, du fait de la baisse considérable du surplus du Nigeria (-0,4% du PIB contre 4,3% du PIB en 2012).
22. Au niveau de la zone UEMOA, les données disponibles font état de la poursuite de détérioration du solde extérieur courant, passant de -6,6% du PIB en 2012 à -7,9% du PIB en 2013. Le solde global de la balance des paiements des Etats membres de l'UEMOA est ressorti excédentaire de 0,3% du PIB, après un déficit de 0,3% du PIB en 2012. Dans les pays de la ZMAO, l'excédent du solde de la balance courante a augmenté en 2013 (4,9% du PIB contre +4,3% du PIB en 2012), en liaison avec l'amélioration de l'excédent du solde courant du Nigeria.
23. De manière globale, au niveau de la convergence macroéconomique, l'ensemble des onze critères n'a pu être respecté par l'ensemble des pays de la CEDEAO en 2013. La meilleure performance a été enregistrée par le Niger qui a respecté neuf (9) critères de convergence, suivie du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Sénégal avec huit (8) critères de convergence chacun. Par contre la plus faible performance a été enregistrée par la Gambie qui n'a respecté que deux (2) critères, précédé du Ghana avec quatre (4) critères respectés. En 2013, la plus importante progression a été enregistrée par le Ghana, le Bénin et le Mali qui ont respecté chacun deux (2) critères supplémentaires par rapport à 2012. A l'inverse, la Gambie a respecté deux (2) critères de moins qu'en 2012.
24. En ce qui concerne **les perspectives économiques en Afrique de l'Ouest** en 2015, la croissance économique se consoliderait à 6,9% (FMI, 2014) contre 6,3% en 2014. Quant à l'UEMOA, un taux de croissance de 7,2% est attendu. Cette perspective favorable est attribuable aux développements escomptés dans le secteur de l'énergie et du transport (Sénégal et Niger) et dans tous les secteurs (Côte d'Ivoire). Elle sera aussi soutenue par les effets positifs attendus de la reprise économique au Mali et de la consolidation de l'activité au Nigéria, au regard de la place prépondérante du pays dans le PIB de l'Afrique de l'Ouest, près de 75%.

25. **Le taux d'inflation moyen** dans la zone CEDEAO devrait connaître un léger repli pour s'établir à 7,9% en 2015 contre 8,6% en 2014. Les niveaux d'inflation les plus faibles devraient être observés dans la zone UEMOA, où l'inflation moyenne pourrait s'établir autour de 2,3% en 2015 en partie en raison de la chute du cours du pétrole.
26. **La situation des finances publiques** 2015 resterait fragile du fait de la priorité accordée à l'investissement public au profit des secteurs sociaux et des infrastructures dans un contexte de marges de manœuvres réduites pour la hausse de la pression fiscales.
27. L'analyse des risques fait ressortir une amélioration au niveau de l'environnement des affaires en se référant à l'indice 'doing business' de la Banque mondiale sur la période récente. Aussi, l'Afrique de l'Ouest enregistre en moyenne un score de 52,2 sur une échelle de 100 selon le classement effectué sur la base de l'indice Mo Ibrahim au niveau de l'évaluation de la gouvernance, et demeure la zone qui progresse le plus.
28. **La troisième partie du rapport évoque la situation sociale en Afrique de l'Ouest et la problématique de l'emploi des jeunes.**
29. En termes de développement humain, avec un indice de développement moyen de 0,450 pour l'Afrique de l'Ouest, la plupart des pays de la zone se situent dans la catégorie des pays à « faible développement humain », seuls le Cap Vert et le Ghana se retrouvent dans la catégorie des pays à « développement humain moyen ».
30. Bien que la région n'ait pas atteint les différentes cibles des OMD, l'Afrique de l'Ouest a fait d'énorme progrès. La pauvreté est ainsi globalement en recul en Afrique de l'Ouest selon le rapport 2014 sur les OMD (CEA et al 2014a) même si la situation a évolué en sens contraire dans certains pays.
31. Les gains obtenus sur le front de la pauvreté se sont élargis dans les domaines de la santé et de l'éducation, faisant apparaître une amélioration moyenne de l'Indice du Développement Humain pour tous les pays de l'Afrique de l'Ouest de 1 % dans les années 1980, de 0.7 % dans les années 1990 et de 1.5 % depuis les années 2000.
32. Egalement dans cette partie, il est largement évoqué l'exclusion sociale des jeunes en Afrique de l'Ouest sur le marché du travail.
33. L'exclusion sociale est une notion multifacette qui a connu de nombreuses évolutions du point de vue conceptuelle. Apparue premièrement en France en 1974, elle désignait une catégorie d'individus chômeurs, enfants en situation difficile, drogués, délinquants) qualifiés de « cas sociaux » qui ne bénéficiaient d'aucune protection sociale. Aujourd'hui, le concept d'exclusion sociale a évolué et est intimement lié à la notion de pauvreté. L'exclusion sociale est devenue un concept multidimensionnel de la pauvreté qui introduit, en particulier, la participation sociale et le respect des droits au sein de la société.
34. Trois dimensions d'exclusion peuvent être identifiées dans le contexte de l'Afrique: i) l'exclusion des moyens durables d'existence, ii) l'exclusion dans l'accès aux biens et services sociaux de base et iii) l'exclusion des droits sociaux. Le chômage des jeunes fait partie de la première forme d'exclusion et contraint les jeunes à être intimement liés à la pauvreté en Afrique.
35. L'Afrique de l'Ouest enregistre ces dernières années l'un des taux de croissance les plus élevés en Afrique voire dans le monde. Cependant, le niveau de chômage continue d'être préoccupant. La majorité des emplois fournis aux jeunes dans de nombreux pays sont des emplois précaires. Les jeunes entrant directement sur le marché du travail sans un niveau acceptable d'étude préalable ont une grande probabilité de rester cantonner dans des emplois peu productifs et sont plus sujets aux variations de la demande de travail.

36. Le taux de chômage des jeunes est souvent plus élevé que celui des adultes. L'OIT(2010) estime, de manière plus générale, qu'en Afrique Subsaharienne le taux de chômage des jeunes est environ 1,9 fois plus élevé que celui des adultes. La prévalence du chômage des jeunes est plus forte dans les zones urbaines et elle est plus élevée parmi ceux qui ont un niveau d'instruction supérieur. Aussi, Le taux de chômage des jeunes femmes est plus élevé que celui des jeunes hommes.
37. Les facteurs d'exclusion des jeunes du marché du travail en Afrique de l'Ouest sont : (i) l'insuffisance de travail du secteur formel public et privé, (ii) le manque d'expérience professionnelle chez les jeunes, (iii) les attributions d'emplois par affinités, (iv) l'inadéquation entre les formations et les compétences demandées par les employeurs et (v) la faible activité en matière de recherche d'emploi et la relative inefficacité des système d'information sur le marché du travail.
38. Cette exclusion des jeunes du marché du travail a de nombreuses conséquences sur la sous-région que sont entre autre : (i) le risque d'instabilité politique, (ii) l'augmentation du taux de pauvreté chez les jeunes, (iii) l'accroissement des difficultés d'insertion des jeunes sur le marché du travail et enfin (iv) l'entretien du cercle vicieux de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

## Recommandations

39. Pour remédier à tous les défis ci-dessus énumérés, le rapport formule les recommandations suivantes :

### *A l'endroit des Etats membres :*

- (i) La poursuite et l'amplification des dépenses d'investissements publics pour réduire les coûts des facteurs de production, la facilitation de l'interconnexion régionale et le soutien de la croissance économique ;
- (ii) la Poursuite des initiatives de partenariat accru avec le secteur privé et le recours aux marchés financiers pour assurer un financement des investissements garantissant la soutenabilité budgétaire ;
- (iii) la prise en compte de l'agenda de développement et d'intégration régionale dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies et politiques économiques ;
- (iv) le développement et la consolidation des stratégies pour relever le défi de l'emploi des jeunes, avec notamment :
  - » l'insertion des jeunes dans le secteur agricole, à travers notamment la levée des contraintes qui pèsent sur la productivité agricole en termes notamment d'accès au financement, d'adéquation de la politique foncière, de faiblesse des compétences et d'insuffisance des infrastructures de soutien ; pour les entrepreneurs individuels ;
  - » la mise en place de mesures alliant les facilités de financement et le renforcement des capacités techniques et de gestion pour les jeunes diplômés ;
  - » la mise en œuvre de mesures d'incitation fiscales et de programmes pour l'employabilité des jeunes diplômés par les entreprises en vue de l'acquisition d'une première expérience professionnelle ;
  - » le renforcement de la transparence du marché du travail à travers la mise en place de plateformes d'information sur les offres d'emplois et de dispositifs d'incitation en faveur des entreprises pour mettre en œuvre des bonnes pratiques en matière de recrutement.

### *A l'endroit des Commissions Economiques sous Régionales :*

- (i) l'accélération de la mise en œuvre des programmes prioritaires de développement : le Programme Communautaire de Développement (PCD) et le Programme Economique Régional (PER) respectivement pour la CEDEAO et l'UEMOA, avec une urgence à accorder à la réalisation des investissements pour faciliter l'interconnexion régionale ;
- (ii) le développement et la consolidation de la capacité régionale de réponse aux crises sanitaires et à leurs conséquences
- (iii) la mise en œuvre de la stratégie Sahel de la CEDEAO et le renforcement des mécanismes de gestion des crises pour circonscrire les risques sécuritaires et terroristes.

# Introduction

1. Le rapport sur le profil socio-économique régional du Bureau Sous Régional pour l'Afrique de l'Ouest de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA/BSR-AO) analyse les conditions économiques et sociales sur la période 2013-2014 et les perspectives en 2015 de la région de la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Il est soumis au Comité Intergouvernemental des Experts aux fins de dégager des recommandations sur les stratégies et politiques de développement susceptibles de contribuer à la transformation structurelle et au développement économique et social des économies de la région.
2. En 2014, l'Afrique de l'Ouest maintiendrait un rythme de croissance relativement élevé de 6,3% en 2014, consolidant ainsi son rôle de locomotive de la croissance du continent sur la période récente.
3. Cet environnement économique relativement favorable est cependant porteur de défis. En effet, l'activité économique continue d'être soutenue par les performances des secteurs faiblement intensifs en main d'œuvre, en l'occurrence les mines et le pétrole ainsi que des services notamment de télécommunication.
4. Le secteur agricole, qui concentre près de 60% de la population active de la région, même si il a été en croissance au Nigeria et en Côte d'Ivoire en 2013, reste encore contraint par une faible productivité et une forte dépendance aux aléas climatiques. Quant au secteur secondaire, la part du secteur manufacturier, évaluée à près de 9% du PIB en 2013 (CEDEAO, 2014) demeure encore modeste, entraînant le faible développement de branches intensives en main d'œuvre et génératrices de valeur ajoutée plus élevée.
5. Par ailleurs, les perspectives favorables de croissance en 2014 et 2015 pourraient être contraintes par des facteurs de risques importants dans la région, qui seraient liés notamment à l'instabilité et l'insécurité au Nord du Nigeria et dans la zone Sahel, à l'ampleur de la maladie à virus Ebola qui a déjà eu un impact négatif sur les performances économiques et sociales des pays affectés, aux fluctuations des prix du baril de pétrole ainsi qu'aux aléas climatiques.
6. Au plan social, l'Afrique de l'Ouest est toujours confrontée au défi « du faible développement humain ». Le classement des pays selon l'Indice de Développement Humain du PNUD pour l'année 2014 fait ainsi ressortir que sur les 20 derniers pays du classement, la moitié est constituée de pays de l'Afrique de l'Ouest.
7. C'est dans ce contexte que s'inscrit l'élaboration du présent rapport sur le profil socio-économique de l'Afrique de l'ouest en 2014. Pour la présente édition, le document intègre la revue de l'environnement économique international, l'analyse de la situation économique et sociale régionale sur la période 2013-2014 et les perspectives pour l'année 2015. Le rapport présente également une analyse des risques de la région de l'Afrique de l'Ouest et traite d'un enjeu de développement pour la région, en l'occurrence le marché du travail et l'exclusion sociale des jeunes dudit marché.
8. Le Bureau sous régional a élaboré ce rapport sur la base des documents élaborés par les institutions sous régionales notamment la CEDEAO, l'AMAO, l'UEMOA et la BCEAO, en plus de sa documentation propre. Il a été souvent fait recours à la Division des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UN-DESA) et au FMI comme source pour les données ou informations non disponibles au niveau sous régional.

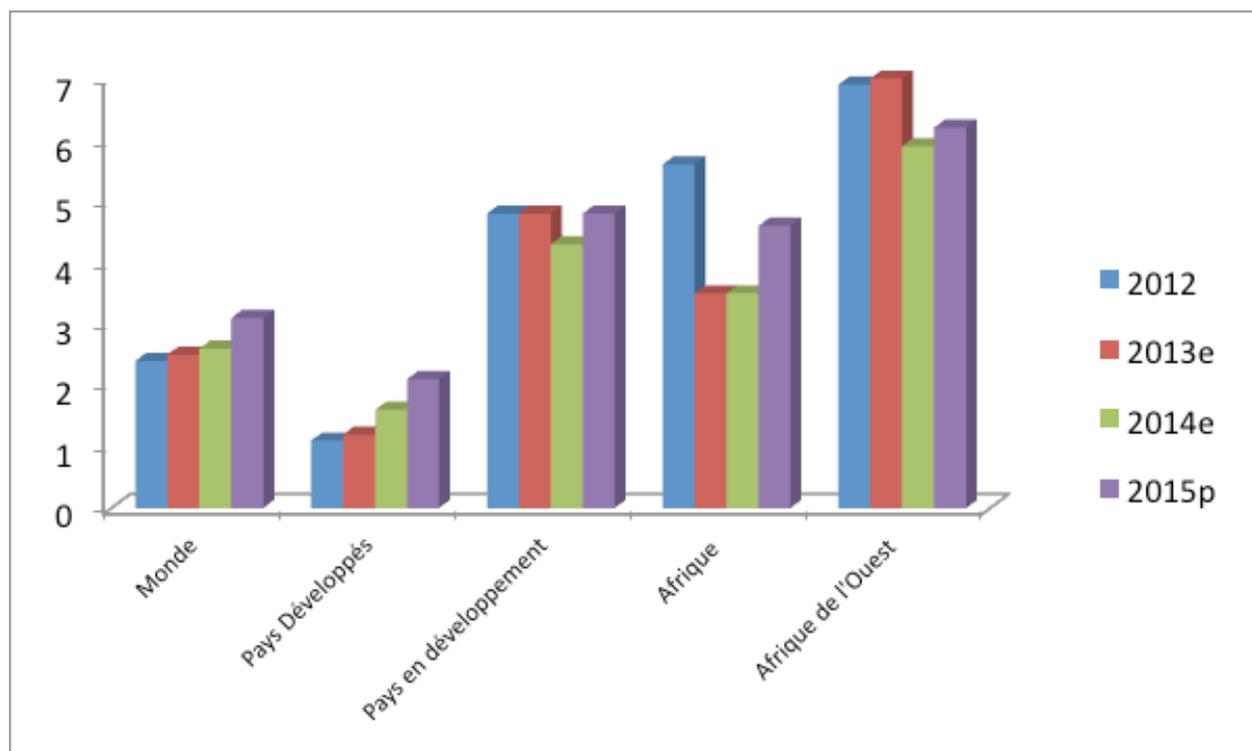
# I. Environnement international

## 1.1 Contexte mondial

---

9. Le regain d'activité de l'économie mondiale devrait se consolider en 2014, avec un taux de croissance estimé à 2,6%, en légère hausse par rapport à son niveau de 2,5% de 2013 (UN DESA, 2015).
10. Cette évolution de la production mondiale, certes encore limitée, marque une première rupture comparativement à la faible progression de 1,9% enregistrée durant la période 2008-2011 sous l'effet de la crise financière globale de 2008-2009. Elle traduit toutefois des rigidités pour les économies développées à renouer avec les rythmes de croissance pré-crise. La hausse moyenne de l'activité sur la période 2005-2007 correspond ainsi à plus du double du niveau moyen observé sur la période 2011-2014, soit 2,7% contre 1,25%.
11. Cette situation continue d'être entretenue par la fragilité de la reprise en Europe, 1,3% en 2014 contre une croissance nulle en 2013, avec certains pays en quasi récession. Pour sa part, le Japon, en dépit de politiques mixtes de relance budgétaire et de détente monétaire, enregistre une croissance encore faible à 0,4% en 2014 contre 1,5% en 2012-2013. Par contre, les Etats Unis consolident leur reprise économique, avec une hausse de l'activité économique de 2,2% et 2,3% respectivement en 2013 et 2014.
12. Au niveau des pays en développement et en transition, les évolutions de la production ont été plus mitigées en 2014. De réelles contreperformances ont été enregistrées au niveau d'économies majeures de l'Amérique Latine et de la Communauté des Etats Indépendant, respectivement le Brésil et la Russie. Ces deux pays avec des croissances respectives de 0,3% et 0,5% en 2014 ont été exposés à des contraintes spécifiques de déficits structurels et de gestion macroéconomique, de hausse des risques financiers, ainsi que des tensions géopolitiques.
13. A l'opposé, les pays d'Asie de l'Est et du Sud maintiennent un rythme d'activité élevé à 5,9% en 2014. Cette progression est entretenue principalement par la Chine qui continue d'afficher une croissance toujours vigoureuse à 7,3% en 2014 contre 7,7% en 2013, mais en décélération comparativement à la moyenne de 9,6% sur la période 2008-2011.
14. Quant à l'Afrique, le profil de croissance s'est stabilisé à 3,5% en 2013 et 2014, après un bond de 5,6% en 2012. L'évolution observée en 2014 traduit toutefois des performances nuancées par région. Ainsi, l'Afrique de l'Est et de l'Ouest consolident leur position de locomotive de la croissance africaine, avec des taux respectifs de 6,5% et 6,3% (CEDEAO, 2015), tandis que la reprise reste encore modérée en Afrique Centrale à 4,3% et plus limitée en Afrique australe et en Afrique du Nord avec respectivement avec 2,9% et 1,6%.

**Figure 1 : Perspectives de l'économie mondiale en (variation en pourcentage)**



Sources : UN DESA, *Situation et Perspectives de l'Economie mondiale*, Janvier 2015

15. En ce qui concerne l'inflation, les pressions sur les prix restent globalement contenues à l'échelle mondiale à 3% avec toutefois des situations contrastées. Elles restent ainsi limitées au niveau des pays développés, avec même des risques de déflation au niveau de certains pays de l'Union Européenne qui a enregistré une décélération de la hausse du niveau général des prix de 1,5% en 2013 à 0,7% en 2014, dans un contexte de faible croissance et de vigueur de l'Euro au premier semestre 2014.
16. En ce qui concerne les pays en développement et en transition, le niveau de l'inflation reste relativement élevé dans certaines économies en développement et en transition même si une tendance baissière est anticipée à court et moyen terme. Dans la Communauté des Etats indépendants, la hausse moyenne des prix a atteint 8,1% en 2014, en liaison principalement avec les fortes dépréciations des monnaies de la plupart des pays de la région. En Afrique, l'inflation moyenne passerait de 7,2% à 6,9%, sous l'effet combiné notamment de politiques monétaires plus prudentes et de variation modérée des prix à l'importation. Quant à l'Asie de l'Est, la détente observée depuis 2012 se consolide avec un niveau évalué à 2,4% en 2014. La même tendance avec un repli plus accentué est relevée pour l'Asie du Sud où l'inflation passerait de 14,7% en 2013 à 9,2% en 2014. Cette baisse est principalement imputable à l'Inde et à la République Islamique d'Iran qui enregistrent des progressions respectives de 5,7% et 17,8% en 2014 contre 10,1% et 39,3 en 2013. Pour l'Amérique Latine et les Caraïbes, les pressions sur les prix ont été plus élevées en 2014, l'inflation passant globalement de 7,2% à 10,2% entre 2013 et 2014. Cette situation est entretenue en partie par l'Argentine qui a enregistré un taux de 25% en 2014 contre 10,9% en 2013, dans un contexte marqué par des tensions avec les principaux créanciers du pays.
17. Dans un contexte de croissance mondiale modérée, le taux de l'emploi a maintenu son faible rythme de progression de 1,4% en 2014, inférieur au taux de croissance observé avant la crise financière de 2008-2009. Cette évolution traduit les inquiétudes sur la persistance de taux de chômage élevés dans la plupart des régions. Au niveau des pays développés, le dynamisme du marché de l'emploi aux Etats Unis en 2014 avec un taux de chômage en dessous de 6% est contrebalancé par les niveaux de chômage élevés dans la zone euro, où les taux de chômage chez les jeunes culminent à 60% en Grèce, 53% en Espagne, 44% en Italie et 35% au Portugal.

18. En ce qui concerne les pays en développement et en transition, les taux de chômage sont restés stables et relativement faibles en 2013 en Asie du Sud et de l'Est, se situant respectivement à 4,5% et 4%. Cette situation est partiellement liée à l'évolution limitée du nombre de demandeurs d'emplois en raison de l'importance accrue de la population âgée et de l'entrée tardive des jeunes sur le marché du travail en raison de l'allongement de la durée des études. Par contre, le chômage continue de se hisser à des niveaux élevés en Afrique du Nord et en Asie de l'Ouest, avec des taux respectifs de 12,2% et 10,9%.
19. Il importe de souligner les insuffisances des indicateurs sur le chômage dans les pays en développement du fait de l'importance du secteur informel et du sous-emploi dans beaucoup de pays. Ainsi, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) estime à 30 à 40% la part des emplois informels dans l'emploi total.
20. Relativement aux prix des matières premières, les prix du pétrole se sont inscrits en baisse globalement sur l'année 2014, atteignant leur plus bas niveau en novembre 2014 depuis cinq ans. Cette tendance baissière est entretenue par la faiblesse de la demande, dans un contexte d'excédent d'offre des producteurs et d'expansion de la production de pétrole non conventionnelle aux Etats Unis et au Canada. S'agissant des matières premières non pétrolières, l'indice nominal des prix des biens non pétroliers s'est replié de 6% sur la période de janvier à août 2014 en glissement annuel, traduisant la baisse relative de la plupart des prix des matières premières hors pétrole.
21. En ce qui concerne le commerce mondial, les volumes des importations et des exportations se sont inscrits en hausses respectives de 3,3% et 3,5% en 2014 contre 2,9% et 3,1% en 2013. Cette progression traduit une évolution globalement mitigée de la position commerciale extérieure des différentes régions du monde. Les pays développés consolident ainsi leur profil favorable, avec des hausses respectives de leurs volumes d'exportations et d'importations de 3,5% et 3,3% en 2014 contre 2,2% et 1,2% en 2013. Quant aux pays en développement, une tendance moins favorable est relevée, avec les replis de la croissance des volumes exportés et importés de 4,5% et 5,3% en 2013 à 3,8% et 3,9% en 2014.
22. Sur le volet relatif aux flux de capitaux internationaux, le fait marquant en 2014 reste la baisse escomptée à 6% par rapport à 2013 des entrées nettes de capitaux privés au niveau des économies émergentes. Ce recul est principalement attribuable aux fuites de capitaux en Russie, en liaison avec la situation économique difficile de ce pays et les tensions géopolitiques dans la région. Quant à la composante spécifique portant sur les flux d'entrées des investissements directs étrangers (IDE), un profil favorable est par contre noté avec un niveau tournant autour d'une moyenne annuelle de 550 milliards de dollars sur les trois dernières années. Ces flux sont essentiellement orientés vers les pays émergents et en développement tant en termes de flux entrants que de flux sortants. Au titre des sorties, un montant de 460 milliards de dollars en provenance des économies émergentes a été enregistré en 2013.
23. Enfin, sur le marché des devises, la tendance dominante est l'appréciation continue du dollar par rapport aux principales devises de référence, l'euro, le yen et la livre sterling. L'indice du dollar, qui mesure la valeur du dollar par rapport à un panier de six monnaies de pays développés a atteint en novembre 2014 son plus haut niveau depuis quatre (4) ans.
24. L'appréciation de la monnaie américaine par rapport à l'euro est imputable principalement à un différentiel de conjoncture économique relativement plus favorable aux Etats Unis tant en termes de croissance que de création d'emplois ainsi qu'à l'abandon progressif de la politique monétaire expansive de la FED. A l'inverse, la Banque Centrale Européenne s'est engagée dans le chemin inverse de l'abaissement des taux et d'interventions massives de refinancement de l'économie européenne, confrontée à des risques de déflation.

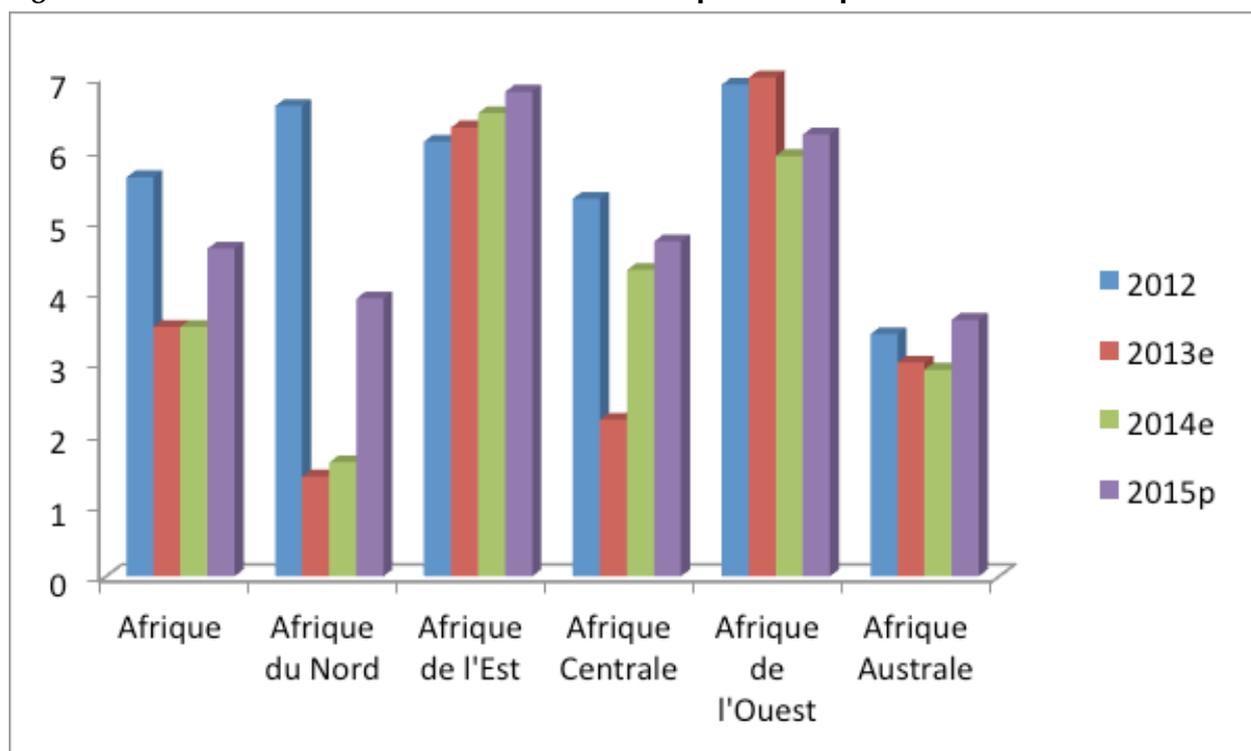
## 1.2 Développements récents et perspectives en Afrique

---

### 1.2.1 Situation économique en 2014

25. La croissance économique en Afrique s'est maintenue à 3,5% en 2013 et 2014, dans un contexte de hausse modérée de l'activité mondiale marquée par la lente relance des économies développées à l'exception des Etats Unis et la vigueur relative de l'activité dans les pays en développement et émergents. Le dynamisme de la production continue d'être imputable à la vigueur de la consommation privée et des investissements dans l'ensemble des cinq régions du continent. Les évolutions favorables de ces deux composantes de la demande sont entretenues par une confiance plus élevée des consommateurs, une expansion de la classe moyenne, une amélioration du climat des affaires et une hausse des dépenses d'investissements publics dans le secteur des infrastructures. Par contre, le continent reste confronté à un déséquilibre commercial extérieur attribuable aux pressions accrues sur les importations induites notamment par la demande de biens équipements pour les ouvrages d'infrastructures et d'exploration.
26. Relativement à la dépendance vis-à-vis du secteur pétrolier, les pays exportateurs enregistreront une quasi-stagnation de la croissance de l'activité à 3,2% en 2014 contre 3,3% en 2013, liée à l'évolution modérée des prix baril voire leur net recul sur le dernier semestre et aux ruptures de production en particulier en Afrique du Nord. Quant aux pays importateurs, la croissance se maintiendra à 3,7%, le même niveau que 2013. Dans ce groupe, des pays comme l'Ethiopie et le Rwanda, non dotés en ressources pétrolières et autres minerais, continueront de se signaler par une croissance vigoureuse, respectivement 8,2% et 6% en 2014, imputable au dynamisme du secteur des services, de l'agriculture et des investissements dans les infrastructures.
27. Par région, des dynamiques de croissance différentes sont relevées, avec une ligne de fracture entre l'axe Est-Ouest et Nord- Sud. L'Axe Est –Ouest continue de constituer les locomotives de la croissance africaine, avec des taux de croissance respectifs de 6,5% et 6,3% (CEDEAO, 2015) en 2014 pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest, tandis que l'Afrique du Nord et l'Afrique Australe présentent des progressions respectives de l'activité de 1,6% et 2,9%. Quant à l'Afrique Centrale, elle enregistre un bond de 4,3% en 2014 par rapport à son niveau de 2,2% en 2013.
28. L'Afrique de l'Est consolide sa position de première région en termes de croissance, soutenue notamment par les économies du Kenya et de l'Ouganda à travers la vigueur accrue de leurs secteurs financiers de télécommunication et de transport, l'urbanisation croissante, les investissements dans les infrastructures et l'expansion de la classe moyenne. Quant à l'Afrique de l'Ouest, elle maintient ses cadences relativement élevées de production, à la faveur principalement du dynamisme de l'activité au Nigeria, dont la croissance ressortirait à 6,2%.
29. La croissance de l'Afrique du Nord, bien que modeste, est en amélioration par rapport à son niveau de 1,4% en 2013 sous l'effet de l'amélioration de la situation politique en Egypte et en Tunisie. L'Afrique australe pour sa part maintient une hausse d'activité autour de 3%, en liaison avec la croissance encore modeste de l'Afrique du Sud, 1,4% en 2014.

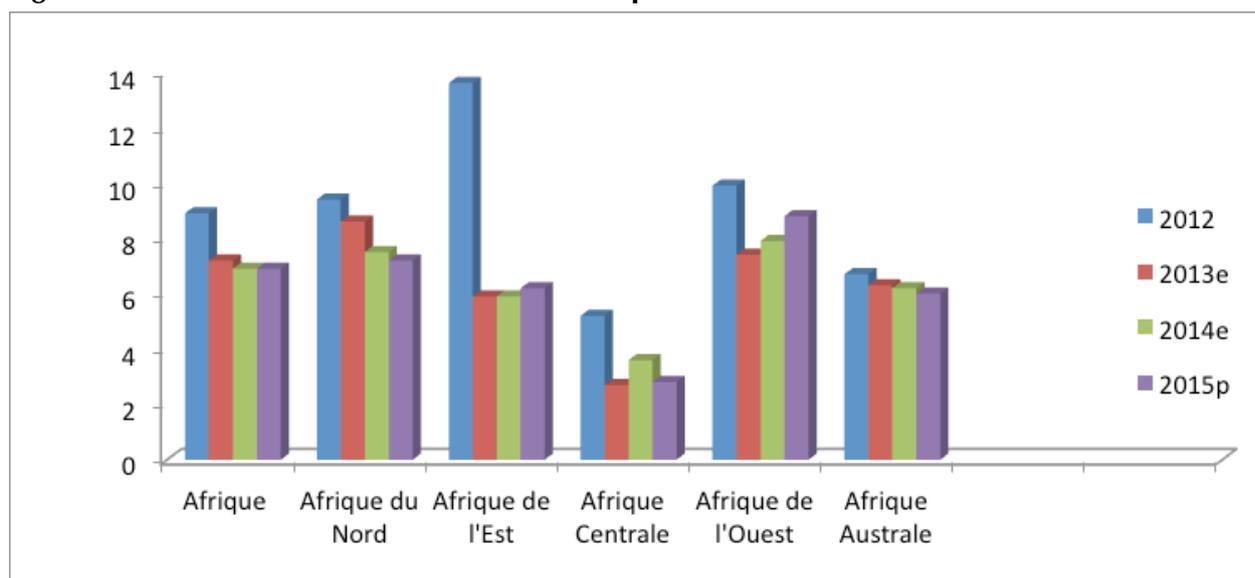
**Figure 2: Evolution récente de la croissance économique en Afrique**



Sources : UN DESA, *Situation et Perspectives de l'Economie mondiale*, Janvier 2015

30. Relativement à l'inflation, le ralentissement de la hausse du niveau général des prix observé depuis 2012 se consoliderait en 2014 à 5,6%, à la faveur de l'évolution modérée des prix des produits alimentaires, du pétrole, des produits industriels importés ainsi qu'à la poursuite de politiques monétaires restrictives dans certains pays où naguère l'inflation était élevée.
31. A l'échelle des régions, l'Afrique Centrale continuera d'enregistrer la plus faible inflation à 3,6% en 2014, principalement en liaison avec la réplique des politiques monétaires restrictives de la zone Euro dans la région du fait de l'arrimage de la monnaie commune de cette zone le FCFA à l'Euro. En Afrique Australe, une légère atténuation des pressions inflationnistes serait enregistrée, avec l'évolution des taux d'inflation de 6,3% à 6,2% entre 2013 et 2014, attribuable à la tendance baissière des prix du pétrole et des prix des produits alimentaires. Pour l'Afrique de l'Est, l'inflation s'est stabilisée entre 2013 et 2014 à 5,9%. Son évolution reste partiellement liée aux performances des productions agricoles saisonnières au Kenya ainsi qu'à la dépréciation de la monnaie nationale, le shilling, et aux hausses de tarifs d'électricité en Tanzanie.
32. Quant à l'Afrique de l'Ouest, les pressions inflationnistes ont été légèrement moins élevées en 2014 à 7,4% contre 7,6% en 2013 (CEDEAO, 2015). Pour sa part, l'Afrique du Nord, confortera la tendance globale baissière des prix, avec une décélération de l'inflation de 8,6% en 2013 à 7,5% en 2014. Les pressions inflationnistes seront plus contenues en Algérie, en Mauritanie et au Maroc, à la faveur de la tendance baissière des produits alimentaires ainsi que l'évolution modérée de la demande intérieure pour le Maroc en particulier. Par contre, ces pressions seront relativement plus élevées en Libye et en Egypte du fait notamment des ruptures dans les chaînes d'approvisionnement de produits liées aux troubles politiques.

**Figure 3: Evolution récente de l'inflation en Afrique**



Sources : UN DESA, *Situation et Perspectives de l'Economie mondiale*, Janvier 2015

33. En ce qui concerne la situation budgétaire, les pays continueront d'afficher globalement des déficits budgétaires, sous la pression de la vigueur des dépenses d'investissement, de la masse salariale, des transferts et subventions ainsi que des politiques de filets sociaux. Des économies majeures telles que l'Afrique du Sud, la Tanzanie, le Cameroun, le Kenya et le Ghana, continueront d'être confrontés à des déficits budgétaires relativement élevés, avec des niveaux respectifs de 4,4%, 5%, 5%, 6% et 7,8% en 2014.
34. Relativement à la position extérieure, les pays exportateurs de pétrole maintiendraient leur excédent de compte courant tandis que les déséquilibres extérieurs s'atténueront pour les pays importateurs de pétrole, à la faveur de la tendance baissière des prix des hydrocarbures observée sur le deuxième semestre de l'année 2014. L'appréciation du dollar pourrait également soutenir les exportations de biens et services pour les pays exportateurs de pétrole aussi bien que pour les pays disposant d'un meilleur tissu industriel que pour les pays exportateurs de ressources naturelles. Ces courants favorables pourraient toutefois être contrebalancés par la hausse des prix des produits importés valorisés en dollar. Pour les deux premières économies du continent, la situation resterait contrastée avec une balance qui resterait positive à 4,9% (CEDEAO, 2015) pour le Nigeria tandis que l'Afrique du Sud afficherait un déficit de 5,4% en 2014.

### 1.2.1 Perspectives africaines en 2015

35. A court terme, l'Afrique accélérerait son rythme favorable de croissance, avec une hausse de l'activité prévue à 4.6% en 2015 contre 3,5% en 2014. Ce regain de dynamisme serait toujours lié à la vigueur de la demande privée et publique à la fois. La consommation privée resterait en effet soutenue par l'expansion de la classe moyenne et les tendances modérées dans l'évolution des prix. Quant à la demande publique, elle serait confortée par la hausse des dépenses publiques d'investissements. L'activité économique du continent continuerait de bénéficier également des investissements et découvertes de nouveaux minéraux
36. Par région, l'Afrique du Nord et l'Afrique Australe dégagerait une perspective de croissance plus favorable, de 1,6% et 2,9% en 2014 à 3,9% et 3,6% en 2015. Pour l'Afrique du Nord, l'évolution serait liée à l'amélioration de la situation socio-politique tandis que pour l'Afrique Australe, l'activité régionale serait soutenue par les investissements dans les explorations de ressources minières et de gaz naturel au Mozambique, la relance de la consommation privée en Afrique du Sud et les investissements dans le secteur hors diamant au Botswana.

37. L'Afrique Centrale et l'Afrique de l'Ouest enregistreront une hausse plus modérée de l'activité en 2015, de respectivement 4,3% et 6,3% (CEDEAO, 2015) en 2014 à 4,7% et 6,9% en 2015 (FMI, 2014), dans un contexte marqué par des risques accrus d'instabilité politique et de menaces sécuritaires notamment en République Centrafricaine, au Nigeria et dans la zone sahélo-saharienne.
38. Quant à l'Afrique de l'Est, une croissance plus forte, de 6,5% en 2014 à 6,8% en 2015, est escomptée, à la faveur de l'expansion des services bancaires et de télécommunication, de la classe moyenne et de l'urbanisation au Kenya ainsi que de la hausse de l'activité du secteur de la construction, des services financiers et des transports et télécommunications en Ouganda.
39. Relativement à l'inflation, elle atteindrait 6,9% en 2015, soit le même niveau qu'en 2014. L'atténuation des pressions inflationnistes est liée à l'évolution modérée des prix des principaux biens, notamment les produits alimentaires, les biens d'équipements et produits industriels importés ainsi qu'à la tendance baissière des prix du pétrole.
40. Quant à la situation budgétaire, les déficits publics persisteraient en 2015 sous l'effet de la hausse des dépenses d'investissement, de l'expansion de la masse salariale publique et des programmes de filets sociaux en cours dans la plupart des pays du continent.
41. Malgré cet environnement globalement favorable, l'économie africaine pourrait être contrainte par des facteurs de risques tant externes qu'internes.
42. Au plan externe, une baisse plus accentuée des prix du pétrole et des produits de bases pourrait affecter les pays producteurs et dégrader la situation des finances publiques et la situation économique en général. Le ralentissement de la croissance en Chine ainsi que la lente reprise dans la zone Euro pourraient aussi contraindre le courant des exportations des pays. Enfin, les variations de politique monétaire en Europe et aux Etats Unis ainsi que les incertitudes sur les marchés des capitaux pourraient générer une volatilité accrue des taux de change des monnaies africaines et exposer les pays à de plus fortes pressions inflationniste, à une baisse de la compétitivité et au resserrement des conditions de financement.
43. Au plan interne, même si les effets de l'épidémie Ebola ont été plus circonscrits dans les trois pays les plus affectés (Guinée, Libéria et Sierra Leone), la persistance de la maladie voire sa plus grande propagation sur l'année 2015 pourrait affecter, à l'échelle de la région ouest africaine, en particulier les échanges, les secteurs du tourisme et des transports ainsi que le secteur agricole, en plus d'un impact social négatif. Le Continent reste également toujours exposé à des risques d'instabilité politique et de menaces sécuritaires attribuables notamment à des groupes terroristes au Nord Est du Nigeria, dans la bande du Sahel, en Libye et en Somalie. Enfin, des incertitudes climatiques génératrices d'aléas en particulier sur les performances du secteur agricole demeurent dans la plupart des régions africaines.

## II. Profil économique régional sur la période 2013-2014 et Perspectives en 2015

44. L'activité économique en Afrique de l'Ouest devrait enregistrer une croissance de 6,3%, contre 5,6% en 2013. Cette évolution, qui consolide la tendance favorable de croissance, environ 5,6% sur les quatre dernières années, intervient dans un contexte marqué par les incertitudes liées à la survenue de l'épidémie EBOLA et des tensions politiques et sécuritaires au nord du Nigeria et dans la zone sahel.

### 2.1 Situation Economique

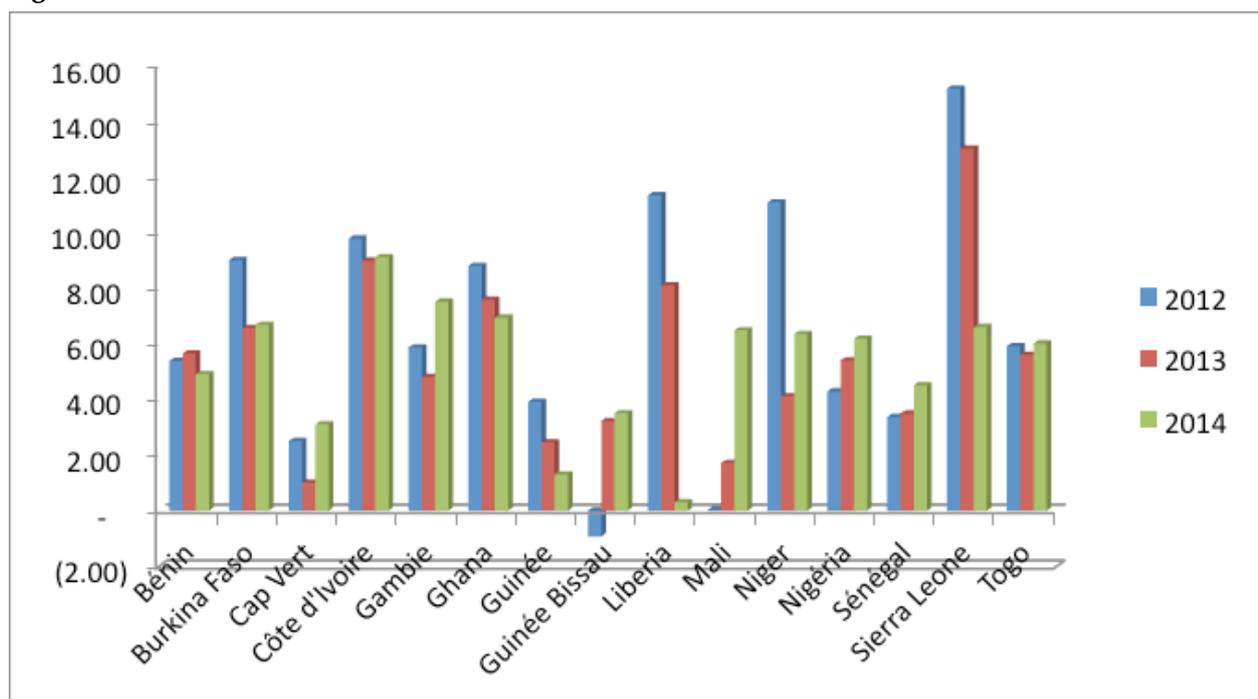
---

#### 2.1.1 Croissance Economique

45. La zone Ouest africaine a poursuivi en 2013 son élan de croissance avec un taux de 5,6% contre 5,0% en 2012 alors que l'économie mondiale continue d'accuser une reprise modérée. Le dynamisme de l'activité dans la sous-région CEDEAO est imputable à la bonne performance réalisée par les pays en termes de croissance économique en 2013 : la Sierra Léone (13,0%), la Côte d'Ivoire (9,0%), le Libéria (8,1%), le Ghana (7,6%), le Burkina Faso (6,6%), et le Nigéria (5,4%) (CEDEAO, 2015).
46. En ce qui concerne la zone UEMOA, son taux de croissance en 2013 est ressorti à 5,8% contre 6,6% en 2012. La plupart des pays membres de l'UEMOA ont connu la même tendance de croissance (6 pays sur 8 ont enregistré une croissance supérieure à 8%) (AMAO, 2014) et cette croissance serait liée à la bonne tenue du secteur secondaire (croissance de 4,9% dans la production industrielle) et du secteur tertiaire. A cet égard, l'indice du chiffre d'affaire au niveau du commerce de détail s'est ainsi accru de 11,9% dans les pays membres (BCEAO, 2014). La campagne agricole 2013/2014 a été impactée négativement par les aléas pluviométrique dans certains pays sahéliens. Cependant, la production vivrière a enregistré un score supérieur à la moyenne des cinq campagnes précédentes (AMAO, 2013). Le PIB de l'UEMOA en 2013 représentait environ 14,6% du PIB de la CEDEAO.
47. Au niveau de la ZMAO, la croissance est ressortie à 6,9% en 2013 contre 6,8 en 2012. Cette performance est soutenue par la croissance au Nigéria (5,4% en 2013 contre 4,2% en 2012) et en Sierra Léone (13,0% en 2013 contre 15,2% en 2012) (CEDEAO, 2015). Le Cap Vert quant à lui a constaté un recul de son taux de croissance passant de 2,5% en 2012 à 1% en 2013 qui serait lié à la baisse de la demande intérieure (AMAO).
48. Dans l'optique dépense, les investissements constituent le moteur de la croissance économique dans la CEDEAO. Cette situation est consécutive à la réalisation dans de nombreux pays membres d'infrastructures socio-économiques dans le cadre des différents programmes en vue d'une émergence économique.
49. En 2014, la croissance économique dans la CEDEAO devrait continuer dans sa lancée en ressortant à 6,3% contre 5,6% en 2013 (CEDEAO, 2015). Le regain de dynamisme de l'activité régionale est attribuable aux performances enregistrées par la plupart des pays, avec une croissance supérieure à 6% pour certains pays de la région. La Côte d'Ivoire, la Sierra Leone, le Niger et le Burkina Faso enregistreraient ainsi des hausses de leurs PIB, respectivement de 9%, 6,6%, 7,1% et 4,5%. Quant au Nigeria, son PIB augmenterait de 6,2% (CEDEAO, 2015).
50. Cette bonne performance s'expliquerait par la croissance de l'investissement tant publique que privé dans certains pays dans le cadre de la réalisation d'infrastructures de développement. Elle a été soutenue également par la bonne tenue des autres secteurs de l'économie telle que les secteurs des télécommunications, du commerce et de l'agriculture.

51. Pour le Nigeria, qui à la faveur du changement de base de calcul de son PIB de 1990 à 2010 représente environ 75% du PIB régional (CEDEAO, 2015), l'activité a été tirée par la croissance des secteurs non pétroliers, tels que l'agriculture, le commerce, les technologies de l'information et de la télécommunication, l'industrie du divertissement et les autres services, (BAD, OCDE, PNUD, 2014).
52. A l'échelle des huit pays de l'UEMOA qui représentent 14,6% du PIB de la CEDEAO, le taux de croissance économique progresserait de 5,8% à 6,8% entre 2013 et 2014. Cette situation s'explique par une accélération de la croissance économique dans l'ensemble des pays membres, avec la Côte d'Ivoire, l'économie la plus performante de la région en 2013 et 2014, qui devrait enregistrer une hausse de l'activité de 9% en 2014. Les pays tels que la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau et le Mali se remettent de crises d'instabilité politique ou même de conflit armé qui avaient fragilisé leur économie dans le passé récent.
53. En ce qui concerne la ZMAO, les prévisions de croissance avant l'épidémie d'Ebola ont dû être revues pour les pays les plus touchés par la maladie, en l'occurrence la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone. Les contractions du PIB varieraient de 2 à 5 points de pourcentage. En termes de parité de pouvoir d'achat (PPA), cela correspond à une perte totale de PIB d'environ 716 millions de dollars pour ces trois économies. Depuis le début de l'épidémie et le ralentissement subséquent de l'activité économique, les trois pays ont révisé, à une ou plusieurs reprises, leurs prévisions de PIB pour 2014 (CEA, 2015). La Guinée a révisé son taux de croissance de PIB de 4,5 % à 3,5 %, puis à 1,3 %; celui de la Sierra Leone a été révisé de 11,3 à 8 %, puis à 6,6 %; et celui du Libéria est passé de 5,9 % à 2,5 %, puis à 1% pour se situer désormais à 0,3% selon la Banque centrale du pays dans son rapport de janvier 2015 sur la situation économique en 2014.

**Figure 4 : Croissance du PIB réel**



\*estimation - \*\* projection

Source : Données CEDEAO et CEA/BSR-AO, 2015

### Encadré 1 : Changement de base de calcul du PIB au Nigéria : *Un portrait plus réaliste de l'économie nigériane*

Dans le but de donner un portrait plus réaliste de son économie, le Nigeria a décidé un changement de base et a procédé à une réévaluation des estimations des comptes nationaux du pays, y compris le produit intérieur brut. Le Nigéria utilisait 1990 comme année de référence pour calculer son PIB qui ne tenait pas ainsi compte, entre autres, de l'évolution rapide de certaines activités en plein essor du pays, comme les TIC, le divertissement (notamment l'industrie du cinéma de Nollywood), sous-évaluant de ce fait la richesse nationale du pays. En rappel, la Commission statistique des Nations Unies (UNSC) recommande que les pays recalculent leur PIB tous les cinq ans pour refléter les changements dans la structure de la production et de la consommation.

A la suite des travaux de changement de base, avec 2010 comme nouvelle année de référence, le Bureau national de la statistique (NBS) a publié en juillet 2014 ses estimations définitives du PIB nominal et contant ainsi que le taux de croissance du PIB pour la période. Il ressort ainsi que le PIB nominal du Nigéria a été presque doublé, faisant du pays devenant la plus grande économie de l'Afrique et la 26ème économie du monde. Il représente 45% du PIB (mesuré en termes courants) de l'Afrique subsaharienne et 1% du PIB mondial.

Par rapport à la sous-région, le PIB du Nigéria représenterait en 2014 plus de 75% du PIB de la zone CEDEAO. Il serait suivi par le Ghana (4,8%), la Côte d'Ivoire (4,6%) et le Sénégal (2,1%). A elles seules, ces quatre économies représenteraient 89,5% des richesses produites en Afrique de l'Ouest.

	2010	2011	2012	2013
<i>PIB Nominal (Milliards de Dollars)</i>				
Base 1990	231,6	248,2	264,2	286,5
Base 2010	373,8	418,8	467,1	521,8
Variation(%)	61,4	68,8	76,8	82,2
<i>Croissance du PIB (en %)</i>				
Base 1990		7,4	6,6	6,3
Base 2010		4,9	4,3	5,4

Source : FMI (Oct.2014)

Source : Rapport sur les perspectives régionales, FMI, Octobre 2014 & CEDEAO (2015), Données BSR-AO/CEA

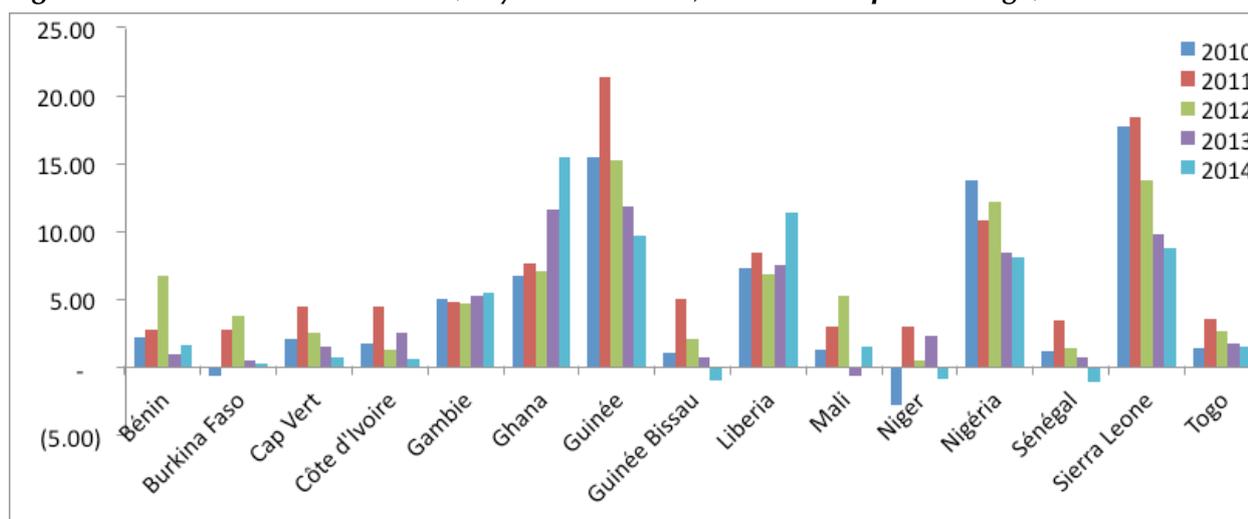
## 2.1.2 Inflation

54. Le niveau de l'inflation a atteint 7,6% en 2013, enregistrant une décélération par rapport à son niveau de 10,3% en 2012. (CEDEAO, 2015). Ce recul de l'inflation est attribuable au relâchement des tensions sur les marchés mondiaux de matières premières et aux effets du resserrement monétaire dans plusieurs pays.
55. Au niveau de la zone UEMOA, l'inflation a connu une forte baisse en 2013 et s'est établie à 1,5% contre 2,7% en 2012. Cette évolution est attribuable à la baisse des prix des céréales locales liée à une croissance de 24,8% de la production céréalière au cours de la campagne agricole 2012/2013 et des coûts des produits énergétiques dans certains pays. Tous les pays de l'Union ont vu leur taux d'inflation baisser à l'exception du Niger.
56. Dans la ZMAO, il est également noté une baisse du niveau de l'inflation qui s'est établie à 8,4% en 2013 contre 11,7% en 2012. Cette baisse serait imputable à la légère baisse des pressions sur les prix dans plusieurs pays tels que le Nigeria (8,5% contre 12,2% en 2012), la Guinée (11,9% contre 12,8% en

2012) et la Sierra Leone (8,2% contre 11,4% en 2012). Par contre, dans les autres pays de la zone, des hausses d'inflation ont été enregistrées (AMAO).

57. En 2014, le niveau de l'inflation (7,42%) devrait baisser en Afrique de l'Ouest par rapport à son niveau de 2013 (7,6%).
58. Dans la zone UEMOA, l'inflation évoluerait de 1,5% en 2013 à -0,1% en 2014. La Côte d'Ivoire, et de façon moindre, le Sénégal et le Togo enregistreront une baisse de leurs pressions inflationnistes entre 2013 et 2014, respectivement de 2,5% à 0,5%, 0,7% à -1,1% et 1,7% à 0,2%. Tous les pays devraient être en deçà de la norme communautaire qui exige un taux d'inflation inférieure ou égal à 3%.
59. Les taux d'inflation les plus élevés en Afrique de l'Ouest sont enregistrés dans la ZMAO. Cette situation a été accentuée en 2014 avec l'épidémie de la maladie à virus Ebola qui touche trois pays de la zone. Les pays affectés ont été confrontés à des pressions inflationnistes au fur et à mesure que se propageait la maladie à virus Ebola, induisant des pertes de compétitivité des entreprises, une baisse de l'activité commerciale ainsi qu'une chute du pouvoir d'achat des ménages. Par exemple au Libéria, le niveau de l'inflation en juin 2014 avait atteint 11% et est ressorti à 14,7% en décembre 2014 contre 8,5% en 2013. En Sierra Léone, l'inflation pourrait ressortir à 10% contre 8,5% en 2013. Les pressions inflationnistes dans la ZMAO ont été aussi entretenues par le bond de 15,5% de l'inflation au Ghana, attribuable essentiellement aux hausses intervenues dans les tarifs d'eau et d'électricité et à la dépréciation de la monnaie nationale du pays par rapport au dollar des Etats Unis.

**Figure 5 : Prix à la consommation (Moyenne annuelle, variation en pourcentage)**



Source : Données CEDEAO et CEA/BSR-AO, 2015

### 2.1.3 Finances Publiques

60. Le déficit budgétaire global hors dons de la CEDEAO en 2013 est estimé à 4% du PIB, représentant une détérioration par rapport à la situation de 2012 qui était de 3,6% du PIB (AMAO, 2014). Le maintien des investissements publics et des charges salariales importantes seraient à la base de cette détérioration du déficit global hors dons. Dans ce contexte de détérioration globale, certains pays ont améliorés leur situation de 2013 par rapport à celle de 2012, il s'agit de la Sierra Leone, de la Guinée Bissau, du Sénégal et de la Gambie. Les soldes budgétaires de ces pays en 2013 sont respectivement de -5,1%, -6,0%, -8,2% et 10,8% contre respectivement -8,0%, -8,1%, -9,0% et -13,5% en 2012. Le Nigeria a connu une évolution modérée de son déficit budgétaire avec un taux en pourcentage du PIB de -2,7% en 2013 contre -2,5% en 2012. Les pays ayant connu une dégradation sont le Niger (-9,8% contre -7,3% en 2012), le Togo (-9,0% contre -8,2% en 2012), le Burkina Faso (-8,8% en 2013 et 2012), le Ghana (-8,7% contre -7,6% en 2012) et la Guinée (-7,5% contre -5,4% en 2012). Selon le FMI, les recettes totales hors dons

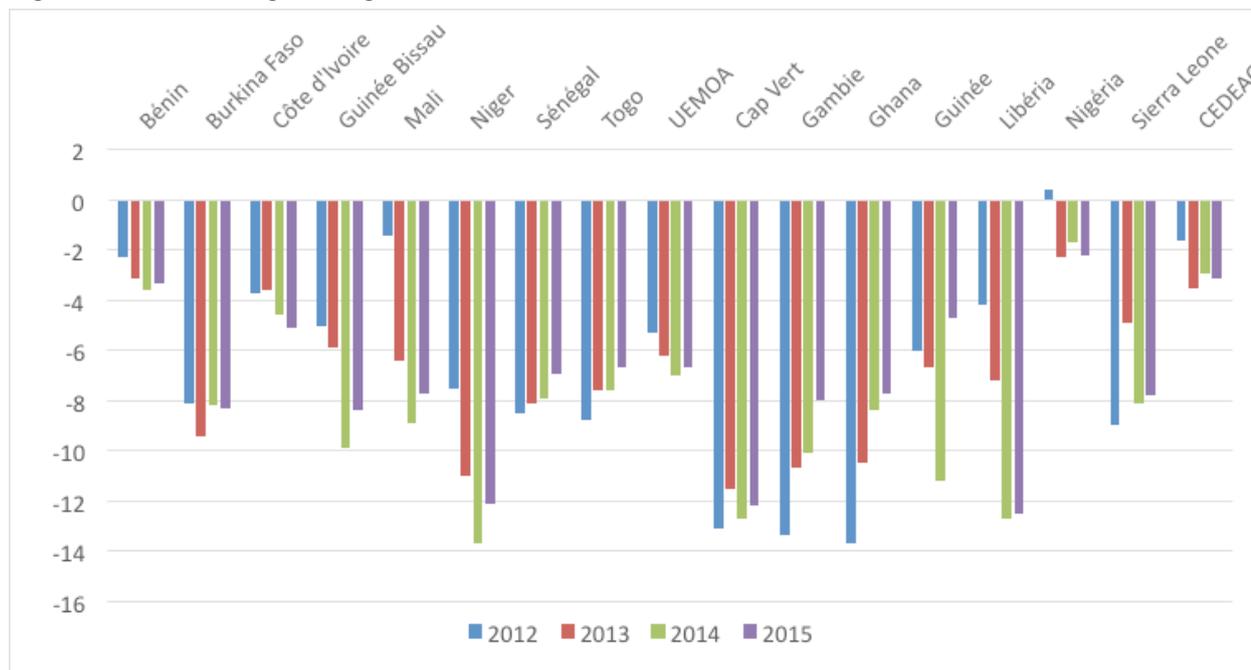
de la région CEDEAO se sont accrues de 12,6% en 2013 contre 15,2% en 2012 alors que les dépenses se sont accrues de 16% contre 16,7% en 2012.

61. Pour la zone UEMOA, la situation des finances publiques a été caractérisée en 2013 par une aggravation des déficits budgétaires, expliquée par une plus forte progression des dépenses (UEMOA, 2014). Les recettes totales ont enregistré une hausse de 9,9% pour représenter 18,5% du PIB comme en 2012. L'augmentation des recettes est liée aux efforts de recouvrement des recettes fiscales en amélioration de 9,0% pour représenter 18,5% du PIB en 2013 contre 18,0% en 2012.
62. Cette évolution est soutenue par les réformes en cours au niveau des régies financières visant à renforcer la lutte contre les fraudes fiscales, à assurer une meilleure administration de la TVA, à mener un contrôle strict des exonérations et à établir une meilleure fiscalisation du secteur informel. L'évolution des recettes fiscales est liée notamment à une forte progression au Bénin (11,7%), au Burkina Faso (11,4%), au Niger (12,4%) et au Togo (23,1%) et à une augmentation plus limitée en Côte d'Ivoire (8,8%) et au Mali (6,0%). Quant aux recettes non fiscales, elles ont progressé de 16,6% pour se situer à 2,1% du PIB contre 1,9% en 2012. S'agissant des dons, ils se sont fortement accrues pour représenter 3,1% du PIB contre 2,3% en 2012. Les hausses les plus fortes ont été enregistrées au Burkina Faso, au Mali et en Côte d'Ivoire.
63. Pour ce qui est des dépenses totales et prêts nets, ils ont augmenté de 12,5% en 2013 pour représenter 25,1% du PIB contre 23,8% en 2012. Cet accroissement a été porté principalement par les dépenses en capital, en hausse de 31,0%. Quant aux dépenses courantes, elles ont progressé de 4,4%. Cet accroissement résulte d'une augmentation de 4,5% des dépenses de transfert et subvention de la progression de la masse salariale de 6,9%, atténuée par un recul des dépenses de fonctionnement de 6,9%. Au total, le déficit global hors dons et le déficit global de l'UEMOA se sont aggravés pour représenter respectivement, 6,4% et 3,3% du PIB en 2013 contre 5,5% et 3,1% en 2012.
64. Dans la ZMAO, le déficit global hors dons est ressorti à 3,3% du PIB en 2013 contre 3,0% du PIB en 2012, soit une détérioration de 0,3 point de pourcentage du PIB. Cette détérioration est due aux contreperformances enregistrées dans les autres pays de la zone, à l'exception de la Gambie et de la Sierra Leone.
65. En ce qui concerne le Cap-Vert, le déficit hors dons a baissé mais reste toujours élevé avec 10,9% du PIB contre 14,0% du PIB en 2012. Ce niveau élevé du déficit est principalement lié à la volonté du Gouvernement de profiter de la faiblesse des taux d'intérêt sur le marché international pour lever des fonds visant la réalisation des investissements publics prioritaires.
66. En 2014, le solde budgétaire global hors dons en pourcentage du PIB pour la CEDEAO pourrait s'améliorer en passant de -4% en 2013 à -2,9% en 2014 (FMI, 2014). Cette situation serait imputable à l'amélioration du déficit budgétaire dans les pays tels que le Burkina Faso (-8,2% en 2014 contre -9,4% en 2013), le Sénégal (-7,9% en 2014 contre -8,1% en 2013), la Gambie (-10,1% en 2014 contre -10,7% en 2013), le Ghana (-8,4% en 2014 contre -10,5% en 2013) et le Nigéria (-1,7% en 2014 contre -2,3% en 2013).
67. Dans l'UEMOA, le ratio du solde budgétaire global hors dons par rapport au PIB se dégraderait davantage en 2014 comparativement au niveau régional de la CEDEAO. En 2014, le solde budgétaire global hors dons en pourcentage du PIB de l'UEMOA devrait ressortir à -7% contre -6,4% imputable à une faible hausse des recettes budgétaires comparativement à la progression des dépenses. Les recettes budgétaires progresseraient de 10,9% pour représenter 18,7% du PIB grâce aux recettes fiscales attendues en hausse de 13,0%. Cette hausse serait liée à la poursuite des efforts d'amélioration des recouvrements. Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils progresseraient de 11,9% pour représenter 25,6% du PIB. Au total, le déficit global dons y compris de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine rapporté au PIB nominal s'est amélioré en passant de 3,1% en 2013 à 2,9% en 2014.
68. Au niveau des pays de la ZMAO, une forte dégradation du déficit budgétaire hors dons devrait se ressentir en 2014 pour les pays touchés par l'épidémie de fièvre Ebola. Il s'agit de la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone. L'épidémie à travers son impact sur l'activité économique a baissé considérablement

les recettes totales des pays touchés et par la même occasion les gouvernements ont vu leurs dépenses s'accroître en raison des interventions pour circonscrire l'épidémie. Le déficit budgétaire hors dons de la Guinée est ressorti à 6,8% de son PIB en 2014 contre 6,7% en 2013. En ce qui concerne le Libéria, son déficit budgétaire global en proportion du PIB pourrait s'établir à 12,7% en 2014 contre 7,2% en 2013. Quant à la Sierra Léone, on prévoit en 2014 un déficit global hors dons de 8,1% contre 4,9% en 2013.

69. Le Cap Vert pourrait voir le ratio de son déficit budgétaire par rapport au PIB se dégrader davantage en passant de 11,5% en 2013 à 12,7% en 2014.

**Figure 6 : Solde budgétaire global, hors dons**



Source : FMI, Perspectives économiques régionales, octobre 2014

70. **L'encours de la dette totale** de la **CEDEAO** a légèrement augmenté, passant de 26,1% du PIB en 2012 à 27,50% en 2013, en raison de la hausse de la dette intérieure. Concernant l'encours de la dette extérieure, il s'est amélioré à cause des annulations obtenues par beaucoup de pays au titre de l'initiative PPTE. En 2013, ce ratio se situait à 9,8% du PIB contre 10,5% du PIB en 2012 (FMI, octobre 2014). L'encours de la dette de la CEDEAO en 2014 devrait représenter 28,10% de son PIB.
71. A fin 2013, le stock de la dette publique a représenté 37,3% du PIB contre 38% en 2012 dans l'UEMOA. Cette évolution favorable est en rapport surtout avec le bénéfice de l'initiative PPTE et de l'IADM par la Côte d'Ivoire. L'encours de la dette extérieure de la Côte d'Ivoire est passé de 44,8% du PIB en 2012 à 39,9% du PIB en 2013, soit une baisse de 4,9 points. Toutefois, il importe de noter un accroissement rapide de ce ratio dans certains Etats membres, en particulier au Sénégal dont l'encours de la dette publique représenterait 46,8% du PIB en 2014. L'encours de la dette de l'union à la fin 2014 devrait représenter 37,3% de son PIB.
72. L'encours de la dette totale a augmenté de 0,9 point par rapport à 2012. Cette évolution est liée à celle de l'encours de la dette intérieure qui est en hausse de 1,5%, en raison de l'intervention de certains pays sur le marché financier. En 2014, l'encours de la dette dans la ZMAO devrait s'accroître en raison principalement de l'épidémie Ebola qui frappe trois de ses pays membres. En effet, l'un des impacts de l'Épidémie d'Ebola est d'accroître les dépenses publiques et de baisser les recettes fiscales en raison du ralentissement de l'activité économique. Par exemple, la dette publique du Libéria s'est accrue de plus de 64 millions de dollars américains entre janvier et septembre 2014, passant de 630,6 millions de dollars à 694,8 millions de dollars, soit une hausse de 10,2%.

73. Au niveau du Cap Vert, l'encours de la dette totale reste toujours très élevé (99,4% du PIB en 2013 contre 91,3% du PIB en 2012 selon le Fonds Monétaire International), dû principalement à sa composante extérieure. En proportion du PIB, l'encours de la dette extérieure du Cap Vert représente 68,9% du PIB en 2013 contre 65,3% du PIB en 2012 (AMAO, Juillet 2014). En 2014, le stock de dette totale du Cap Vert pourrait s'établir à 110,4% de son PIB.

#### 2.1.4 Situation Monétaire

74. En 2013, l'évolution de la politique monétaire et des taux d'intérêts a été marquée par l'adoption d'une politique monétaire souple par toutes les banques centrales à l'exception de celles du Ghana et de la Gambie. Elles ont soit maintenu au même niveau que l'année 2012 leurs taux directeurs, soit les ont ramenés à un niveau plus bas.
75. Ainsi, les Banques Centrales du Nigeria et du Cap-Vert ont maintenu leurs taux directeurs respectivement à 12% et 5,75% dans le but de maintenir les prix stables. La BCEAO et les Banques centrales de la Guinée et de la Sierra Leone ont assoupli leurs politiques monétaires. Le taux du guichet de prêt marginal et le taux minimum de soumission aux appels d'offres de la BCEAO sont passés respectivement de 4,0% et 3,5% en fin 2012 à 3,5% et 2,5% en fin 2013. Les Banques centrales de la Sierra Leone et de la Guinée ont baissé leurs taux directeurs en moyenne respectivement de 20% et 22% en 2012 à 10% et 16% en 2013.
76. En revanche, les Banques centrales du Ghana et de la Gambie ont revu à la hausse leur taux directeurs respectivement de 15% et 13% en fin 2012 à 16% et 20% en fin 2013 dans le but de contenir l'inflation ou de stabiliser leurs taux de change.
77. L'assouplissement comme le durcissement de la politique monétaire se sont reflétés dans la majeure partie des autres taux d'intérêt à l'exception de ceux de la petite épargne. Au niveau des bons du trésor à 90 jours, la réponse a été effective dans tous les pays à l'exception de la Guinée où le taux d'intérêt des bons du trésor à 90 jours a connu une légère hausse en passant de 15,5% en 2012 à 15,8% en 2013 malgré la baisse du taux directeur durant 2013. Pour les prêts commerciaux, une réponse à l'évolution des taux directeurs a été aussi observée dans tous les pays à l'exception de la Sierra Leone où les taux des prêts commerciaux sont passés de 21% en 2012 à 22,5% en 2013 malgré l'assouplissement de la politique monétaire de la Banque de Sierra Leone. Par contre, pour la Gambie, malgré un durcissement de sa politique monétaire, les taux d'intérêt des prêts commerciaux ont légèrement baissé de 16,0% en 2012 à 15% en 2013. Au niveau de la petite épargne, c'est uniquement au Ghana qu'on a observé une réponse du taux de la petite épargne à la politique monétaire en 2013.
- 78. La masse monétaire de la Communauté** a connu une expansion de 4,7% en 2013 contre 15,0% en 2012. Cette décélération de la masse monétaire est due à celle du Nigéria dont la croissance est ressortie à 1,2% en 2013 contre 16,4% en 2012.
79. Au niveau des pays de l'UEMOA, la masse monétaire a augmenté de 10,4% en 2013 contre 9,8% en 2012. La hausse de la masse monétaire est due aux crédits nets aux gouvernements et aux crédits aux secteurs privés dont les contributions sont respectivement de 5,0% et 9,6%. Les avoirs extérieurs nets ont atténué la croissance de la masse monétaire de 5,0%. Le Bénin et la Guinée Bissau enregistrent les expansions les plus importantes, avec respectivement 17,6% et 14,8%. Pour ces deux pays, la hausse de la masse monétaire est due aux crédits intérieurs et aux avoirs extérieurs. Le Mali et le Togo ont enregistré respectivement 5,9% et 8,1% en raison du renforcement des réserves extérieures et des crédits aux secteurs privés. Pour les autres pays à savoir le Burkina (10,7%), la Côte d'Ivoire (11,6%), le Niger (10,4%) et le Sénégal (8,0%) la hausse de la masse monétaire est le fait de l'augmentation des crédits accordés au secteur privé et aux gouvernements. D'une manière générale, la croissance de la masse monétaire dans les pays de l'UEMOA est attribuable aux crédits intérieurs, à l'exception du Bénin, du Mali, Niger et du Togo où les avoirs extérieurs ont contribué positivement à la croissance de la masse monétaire.

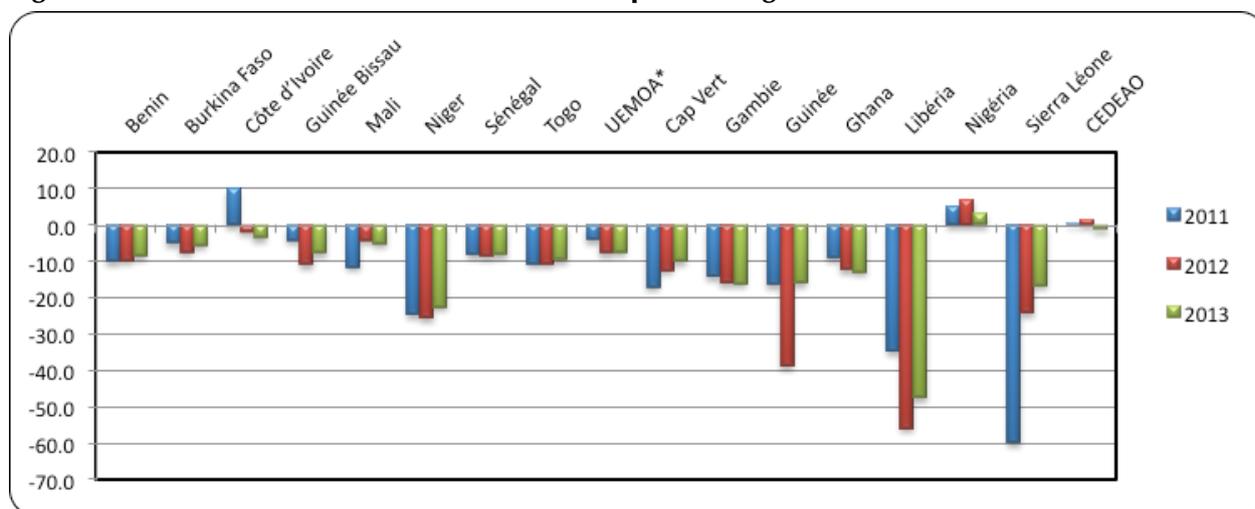
80. Au niveau de la ZMAO, la masse monétaire a connu une croissance de 3,1% en 2013 contre 16,7% en 2012. Ce faible niveau de croissance de la masse monétaire est dû à la maîtrise de la masse monétaire au Nigeria qui n'a cru que de 1,2% en 2013 contre 16,4% en 2012. Les crédits intérieurs sont les principales sources de croissance de la masse monétaire au niveau de la ZMAO.
81. Au l'échelle des pays, le Libéria a connu la plus importante hausse de sa masse monétaire avec 22,8%. Les crédits au secteur privé ont été les principales sources de croissance de la masse monétaire avec 20,4%. Il est noté pour le Ghana une expansion de la masse monétaire de 19,1% due principalement aux crédits intérieurs avec une contribution de 14,4% pour les crédits aux gouvernements et 15,9% pour les crédits à l'économie. Pour la Sierra Leone, la masse monétaire a connu une hausse de 16,6% en raison principalement du renforcement des avoirs extérieurs (10,4% de contribution) et les crédits intérieurs (13,1% de contribution). Pour la Gambie et la Guinée, leur masses monétaires ont cru respectivement de 15,1% et 14,2% en 2013 en liaison principalement avec l'évolution des crédits intérieurs qui ont contribué pour chaque pays à hauteur de 19,9%.
82. Concernant le Cap-vert, en 2013, la masse monétaire a enregistré une hausse de 15,3 % contre 4,8% en 2012. Cette hausse de la masse monétaire est surtout due aux crédits aux gouvernements avec une contribution de 4,2%, aux secteurs privés avec 6,2% et aux avoirs extérieurs qui ont contribué à hauteur de 3,6%. Comparé à juin 2013, la masse monétaire a augmenté de 6,6% due aux crédits aux secteurs privés et aux avoirs extérieurs qui y ont contribué respectivement de 1,4% et de 3,9%.
83. En 2014, sous l'hypothèse d'une orientation inchangée de la politique monétaire accommodante dans l'UEMOA, la masse monétaire devrait croître de 9,2%. Cette croissance de la masse monétaire serait imputable principalement à l'augmentation de 12,3% de l'encours du crédit intérieur. L'évolution du crédit intérieur résulterait de la poursuite du dynamisme des crédits à l'économie (12,8%) et de la dégradation de la position nette débitrice des gouvernements (+340,2 milliards), reflétant la persistance des tensions sur la trésorerie des Etats. La consolidation de la liquidité globale serait également liée à la hausse de 10,3 milliards des avoirs extérieurs.

### 2.1.5 Compte extérieur

84. En 2013, le solde extérieur courant de la CEDEAO est ressortie excédentaire (+2,2% du PIB). Cette amélioration est due principalement aux performances du Nigeria, qui a enregistré un excédent de 7,4% du PIB contre 7,3% du PIB en 2012. Quant au solde de la balance globale de la CEDEAO, il est déficitaire de 0,4% du PIB contre un excédent de 2,7% du PIB en 2012, du fait de la baisse considérable du surplus du Nigeria (-0,4% du PIB contre 4,3% du PIB en 2012). Toutefois, des améliorations ont été notées dans certains pays notamment au Benin (2,4% du PIB contre 1,8% du PIB en 2012), en Guinée Bissau (2,1% du PIB contre -7,4% du PIB en 2012) et au Cap Vert (3,5% du PIB contre 2,6% du PIB en 2012).
85. Pour 2013, la balance commerciale de la Communauté est pourtant excédentaire de 4,9% du PIB, un excédent qui faiblit au niveau de la balance des biens et services suite à un taux d'exportations des biens et services de 33,2% du PIB et un taux d'importations des biens et services de 36,1% du PIB. L'indice des termes de l'échange est resté stable pour la région avec 133,0 en 2013 contre 134,0 en 2012 (FMI).
86. Au niveau de la zone UEMOA, les données disponibles font état de la poursuite de détérioration du solde extérieur courant, passant de -6,6% du PIB en 2012 à -7,9% du PIB en 2013, du fait de la détérioration du solde des biens et services, ainsi que des revenus nets, dont les effets seraient atténués par une amélioration des transferts courants nets.
87. Le solde global de la balance des paiements des Etats membres de l'UEMOA est ressorti excédentaire de 0,3% du PIB, après un déficit de 0,3% du PIB en 2012. Cette évolution s'explique principalement par le renforcement de l'excédent du compte des opérations financières, dont les effets sont atténués par la baisse de l'excédent du compte de capital et l'aggravation du déficit du compte courant.

88. Dans les pays de la ZMAO, l'excédent du solde de la balance courante a augmenté en 2013 (4,9% du PIB contre +4,3% du PIB en 2012), en liaison avec l'amélioration de l'excédent du solde courant du Nigeria.

**Figure 7 : Solde extérieur courant hors dons (en pourcentage du PIB)**

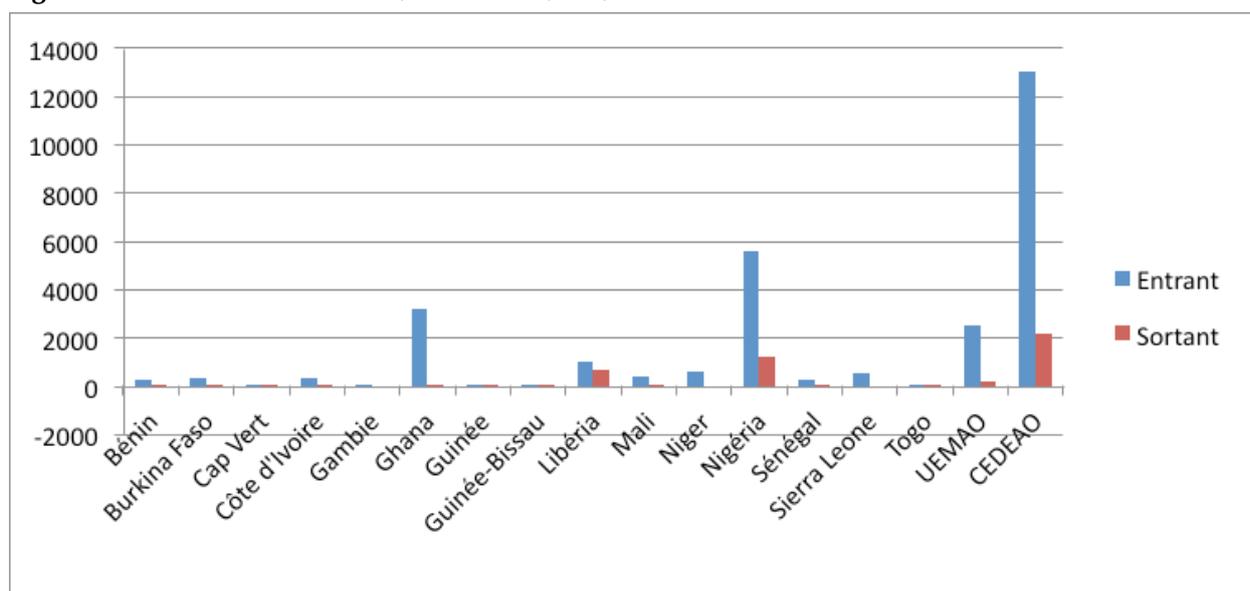


Sources : BCEAO, UEMOA, AMAO, 2013, FMI, bases de données du Département Afrique (8 octobre 2013)

89. En 2014, les échanges extérieurs se caractériseraient dans la zone UEMOA par une amélioration du solde des transactions courantes et de capital, consécutive à une hausse des transferts de capital atténuée par l'accentuation du déficit du compte des transactions courantes. En pourcentage du PIB, le déficit des transactions courantes, hors dons, représenterait 7,4% en 2014. Le compte financier se détériorerait, en relation avec la baisse des ressources extérieures mobilisées au titre des investissements directs étrangers et des autres investissements. La balance des paiements dégagerait ainsi en 2014 un excédent global de 10,3 milliards, après un déficit de 82,4 milliards en 2013.

90. L'analyse des marges de manœuvre extérieures (mesurées par les taux de couverture des importations par les réserves de change) révèle des performances peu satisfaisantes dans presque tous les pays de la région à l'exception du Nigeria qui a un taux de couverture supérieur à la moyenne avec 8,9 mois en 2013.

**Figure 8 : Flux d'IDE en 2013 (en million \$ US)**



Source : CNUCED, 2013

## Encadré 2 : Incidences économiques d'EBOLA sur l'Afrique

L'un des faits majeurs en Afrique de l'Ouest en 2014 a été la survenue de la maladie EBOLA. L'épidémie a eu des conséquences d'une portée considérable en termes de pertes en vie humaine et d'incidences socio-économiques négatives.

C'est dans ce contexte que la CEA, sous la coordination du Bureau sous régional pour l'Afrique de l'Ouest, a entrepris l'élaboration d'une étude qui avait pour objectif global d'évaluer les incidences socio-économiques de la maladie sur les pays, sur la région et sur l'Afrique dans son ensemble, à la fois du point de vue des coûts réels induits que des perspectives de croissance et de développement de façon à proposer des recommandations de politiques pour accompagner les efforts d'atténuation.

Du point de vue économique, l'étude de la CEA fait ressortir une contraction de l'activité économique dans les trois pays les plus touchés en l'occurrence la Guinée, la Sierra Leone et le Liberia. Cette contraction résulte de la combinaison de plusieurs éléments notamment: la baisse des ventes sur les marchés et dans les commerces, une activité réduite dans les restaurants, les hôtels, les transports publics, la construction et les institutions éducatives (causée également par les mesures gouvernementales comme la déclaration de l'état d'urgence et les restrictions imposées à la circulation des personnes), et le ralentissement de l'activité des sociétés alors que de nombreux expatriés s'en vont, entraînant une baisse de la demande de certains services

Au niveau des finances publiques, l'épidémie a entraîné une diminution des revenus et une augmentation des dépenses, en particulier dans le secteur de la santé, affaiblissant la capacité du gouvernement à la fois de contenir la maladie et de renforcer l'économie grâce par exemple à des mesures d'expansion budgétaire.

Sur le volet des investissements, de l'épargne et de la consommation privée, au regard de la diminution des recettes publiques et de l'augmentation des dépenses, la crise risque de détourner les dépenses publiques d'investissements en capital physique et humain au profit de dépenses de santé et autres dépenses sociales. Les investissements privés étrangers et nationaux sont également en diminution à court terme, souvent en raison de l'alarmisme généré par la maladie. Les pouvoirs publics des trois pays ont déclaré avoir différé ou interrompu les investissements dans de grands projets.

En ce qui concerne l'inflation, la monnaie et le taux de change, les pressions inflationnistes ont augmenté à mesure que l'épidémie se répand, sapant la compétitivité des entreprises et des commerçants et provoquant une baisse du pouvoir d'achat des ménages. Les avoirs extérieurs ont nettement diminué et les monnaies locales se sont dépréciées alors que le commerce extérieur s'étiole et que la demande de dollars augmente. Les réserves monétaires des pays ont également été touchées.

Au plan des répercussions externes, bien que la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone aient enregistré une baisse sensible de leur PIB, les effets à la fois sur l'Afrique de l'Ouest et sur le continent dans son ensemble seront minimes, en partie parce que, sur la base des estimations de 2013, les trois économies touchées ne représentent ensemble que 2,42 % du PIB de l'Afrique de l'Ouest et 0,68 % de celui-ci de l'Afrique.

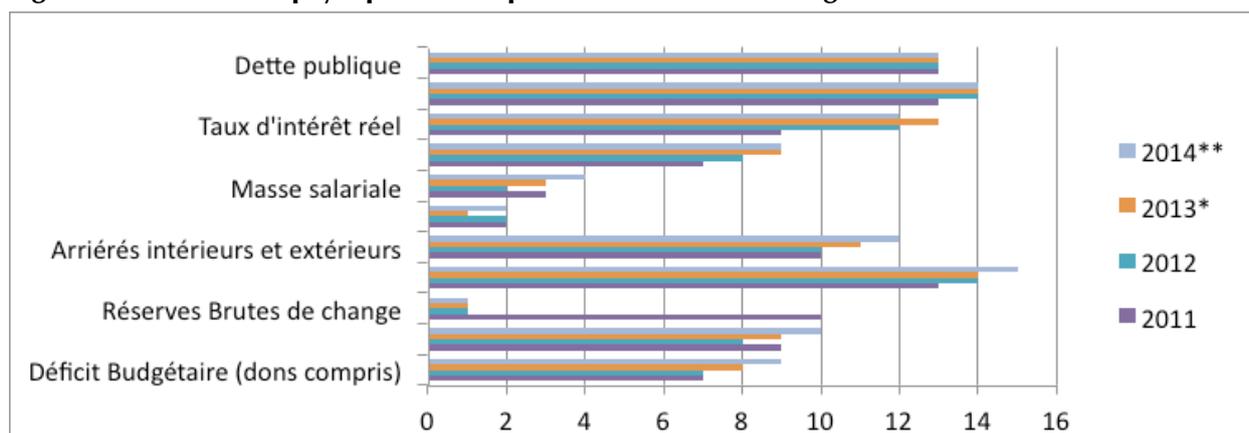
Par conséquent, si l'épidémie se limite à ces trois pays, l'ampleur de ses incidences sur le PIB et la croissance sera extrêmement faible. Les simulations de la CEA fondées sur un « scénario pessimiste » selon lequel les trois pays enregistreraient une croissance nulle en 2014 et 2015, suggèrent que l'incidence sur la croissance pour ces deux années pour l'Afrique de l'Ouest ne sera respectivement que de -0,19 et -0,15 point de pourcentage. Et pour l'Afrique dans son ensemble, l'incidence sera négligeable à -0,05 et -0,04 point de pourcentage respectivement sur les deux années.

*Source : Incidences socio-économique d'Ebola sur l'Afrique, CEA, Edition révisée, Janvier 2015*

## 2.2 Etat de la convergence macroéconomique

91. Le profil de convergence macroéconomique au sein de la CEDEAO s'est légèrement amélioré dans l'ensemble en 2013 tant au niveau des critères de premier que de second rang. Ainsi, concernant le respect des critères de convergences, on note que le nombre de pays a connu une augmentation dans le respect de six critères par rapport à 2012.

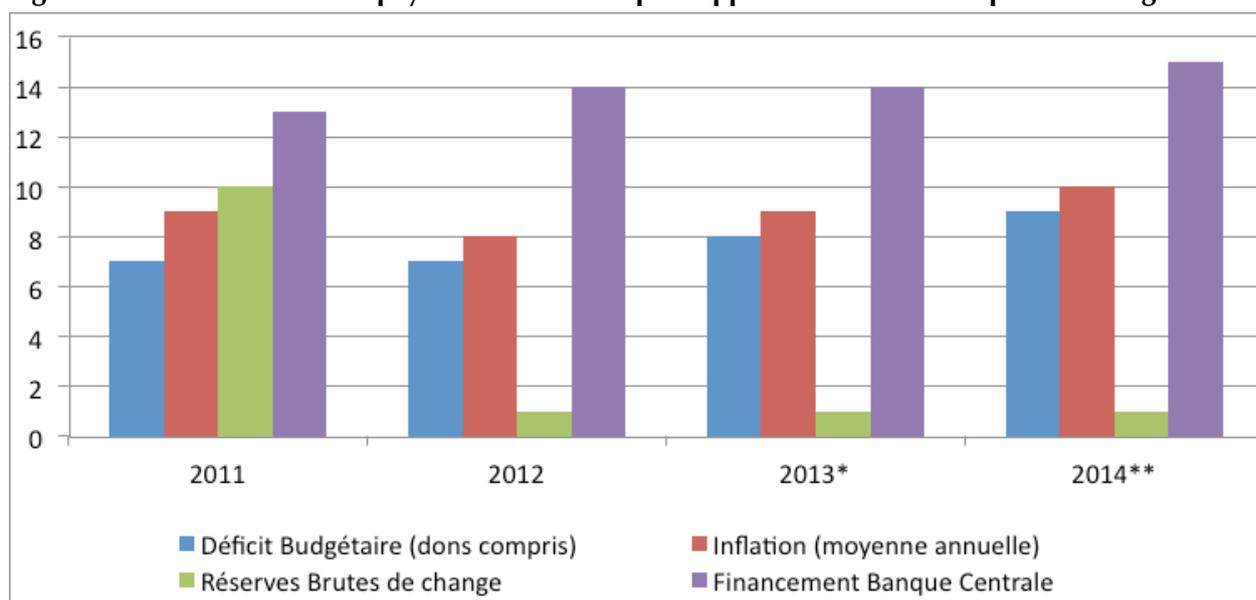
**Figure 9 : Nombre de pays qui ont rempli les critères de convergence au sein de la CEDEAO**



Source : AMAO, 2014 \* : estimation et \*\* : projection

92. Selon le rapport de l'AMAO (Juin 2014), au niveau des critères de premier rang, les améliorations concernent ceux relatifs au déficit budgétaire et à l'inflation. En effet, huit (8) pays ont respecté le critère relatif au déficit budgétaire soit un de plus qu'en 2012. Une baisse du ratio déficit budgétaire global sur le PIB a été enregistrée dans sept pays, dont la plus importante concerne la Sierra Leone (de 5,7% en 2012 à 1,5 % en 2013). S'agissant de l'inflation, la performance s'est légèrement améliorée par rapport à 2012. Les pays de l'UEMOA ont respecté ce critère sur la période récente. L'inflation reste cependant largement supérieure à la norme communautaire au Ghana où l'inflation annuelle atteint les deux chiffres et atteindrait en 2014 plus de 15%.
93. La performance par rapport au financement du déficit budgétaire par la Banque Centrale a été maintenue en 2013, avec quatorze (14) pays qui ont respecté la norme. Par contre, s'agissant des réserves brutes de change, aucune amélioration n'a été notée, seul le Nigeria a respecté la norme comme ce fut déjà le cas en 2012.
94. L'analyse des performances individuelles des pays révèle qu'aucun pays n'a pu respecter l'ensemble des critères de 1er rang en 2013 comme en 2012, alors que le nombre de pays ayant respecté trois (3) critères de 1er rang est passé de 03 pays en 2012 à six (6) en 2013. Les projections pour 2014 prévoient une situation quasi similaire qu'en 2013.

**Figure 10 : Performance des pays de la CEDEAO par rapport aux critères de premier rang**

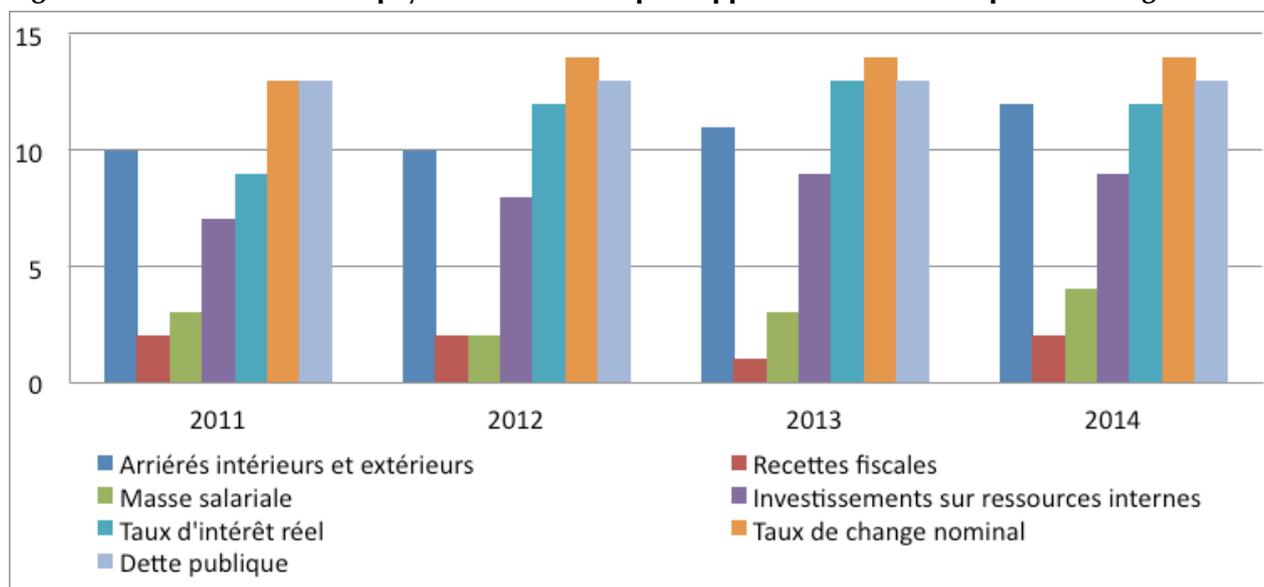


\* : estimation et \*\* : projection

Source: AMAO, 2014

95. Pour ce qui est du critère de second rang, au nombre des critères qui ont connu une meilleure performance, le critère relatif à la stabilité du taux de change nominal occupe une place prépondérante, avec quatorze (14) pays ayant respecté la norme en 2013. Il s'en suit une évolution positive en ce qui concerne la dette publique, le taux d'intérêt réel, la non accumulation d'arriérés intérieurs et extérieurs et dans une moindre mesure les investissements financés sur ressources propres. Toutefois, les critères en rapport avec la pression fiscale et la masse salariale peinent à être respectés par l'ensemble des pays de la CEDEAO.

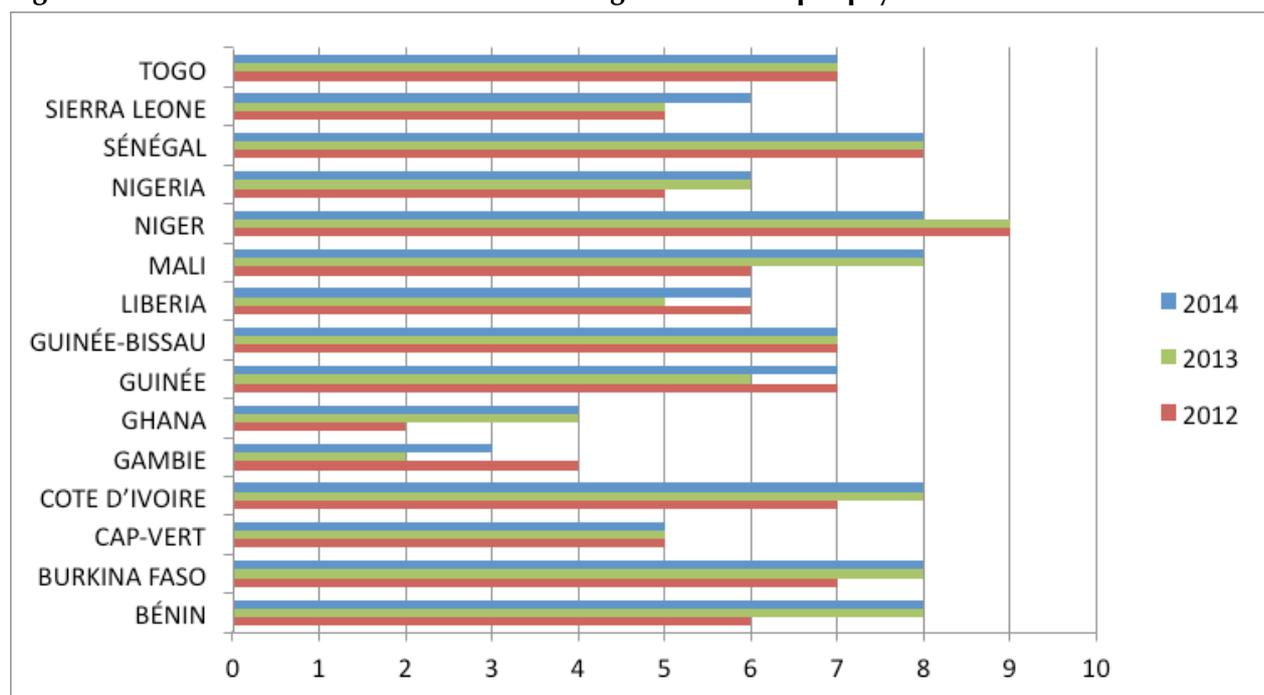
**Figure 11 : Performance des pays de la CEDEAO par rapport aux critères de premier rang**



Source : AMAO, 2014

96. De manière globale, l'ensemble des onze critères n'a pu être respecté par l'ensemble des pays de la CEDEAO en 2013. La meilleure performance a été enregistrée par le Niger qui a respecté neuf (9) critères de convergence, suivie du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Sénégal avec huit (8) critères de convergence chacun. Par contre la plus faible performance a été enregistrée par la Gambie qui n'a respecté que deux (2) critères, suivie du Ghana avec quatre (4) critères respectés. En 2013, la plus importante progression a été enregistrée par le Ghana, le Bénin et le Mali qui ont respecté chacun deux (2) critères supplémentaires par rapport à 2012. A l'inverse, la Gambie a respecté deux (2) critères de moins qu'en 2012.

**Figure 12 : Nombre Total de critères de convergence réalisés par pays**



Source: Autorités Nationales; AMAO \* Estimations\*\* Projections

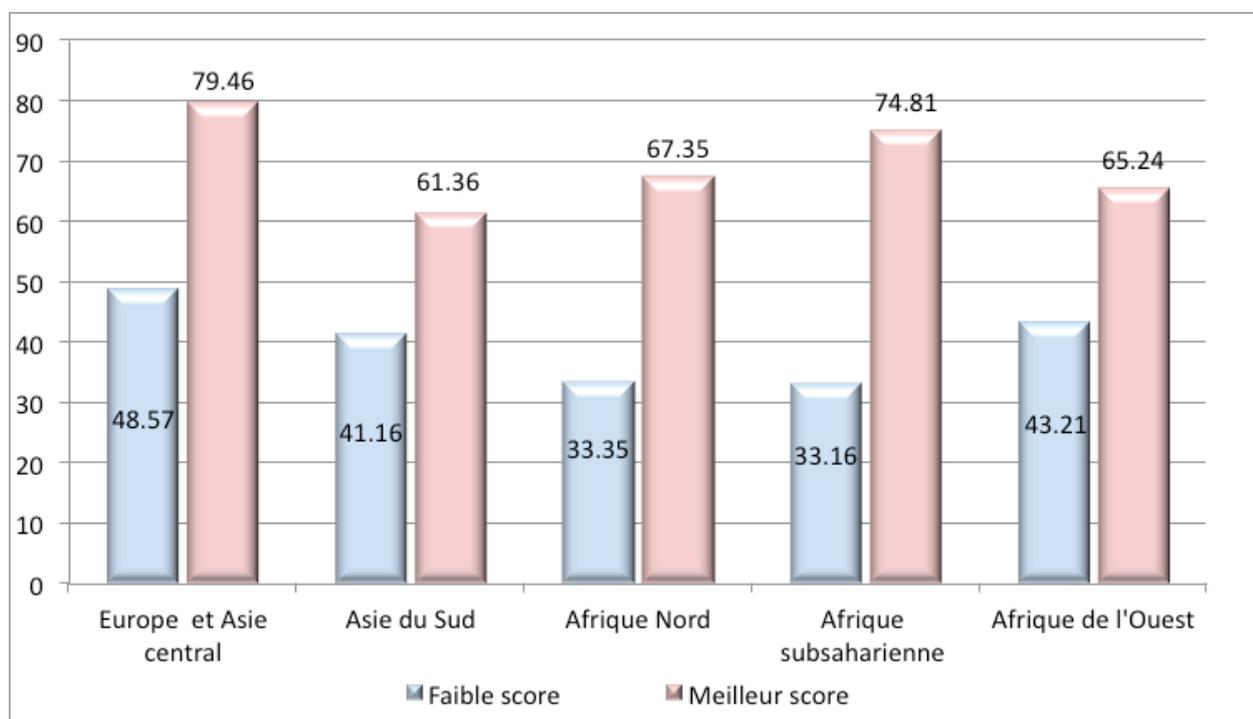
## 2.3 Perspectives économiques dans les pays de la CEDEAO en 2015

97. En Afrique de l'Ouest, la croissance économique se consoliderait à 6,9% (FMI, 2014) contre 6,3% en 2014. Quant à l'UEMOA, un taux de croissance de 7,2% est attendu. Cette perspective favorable est attribuable aux développements escomptés dans le secteur de l'énergie et du transport (Sénégal et Niger) et dans tous les secteurs (Côte d'Ivoire). Elle sera aussi soutenue par les effets positifs attendus de la reprise économique au Mali et de la consolidation de l'activité au Nigeria, au regard de la place prépondérante du pays dans le PIB de l'Afrique de l'Ouest, près de 75%. La grande majorité des pays de la région enregistreront une croissance élevée, selon les prévisions, elle devrait dépasser 8% en moyenne en Côte d'Ivoire et atteindrait plus de 7% au Nigeria grâce au dynamisme du secteur non pétrolier et au redressement de la production du pétrole dans la mesure où les problèmes liés aux vols et à la fermeture des oléoducs seront progressivement résolus.
98. Le taux d'inflation moyen dans la zone CEDEAO devrait connaître un léger repli pour s'établir à 7,9% en 2015 contre 8,6% en 2014. Les niveaux d'inflation les plus faibles devraient être observés dans la zone UEMOA, où l'inflation moyenne pourrait s'établir autour de 2,3% en 2015 en partie en raison de la chute du cours du pétrole. Au Ghana, par contre, l'inflation devrait être élevée et maintenue à deux chiffres, soit 15,1%, principalement sous l'effet des dépréciations monétaires passées et de l'ajustement des prix du carburant.
99. La situation des finances publiques 2015 resterait fragile du fait de la priorité accordée à l'investissement public au profit des secteurs sociaux et des infrastructures dans un contexte de marges de manœuvres réduites pour la hausse de la pression fiscale. Le solde budgétaire global, dons compris et le solde global hors dons devraient s'établir respectivement -2,6% du PIB et -3,1% du PIB pour l'ensemble de la Communauté en 2015 (FMI, 2014). Au niveau de l'UEMOA, les déficits des deux soldes sont attendus respectivement à 3,3% du PIB et 6,7% du PIB.
100. Les conditions sécuritaires, encore difficiles, dans certains pays du sahel (notamment au Mali et au Niger) et au nord du Nigeria ainsi que l'évolution de la maladie à virus Ebola, continueront de demeurer des risques majeurs pour les perspectives économiques en 2015.

## 2.4 Analyse des risques

101. La présente analyse porte sur les performances de l'Afrique de l'Ouest par rapport à des indicateurs et classements de référence en matière d'environnement des affaires, de bonne gouvernance et de développement humain.
102. En ce qui concerne l'environnement des affaires, l'Afrique de l'Ouest connaît une amélioration par rapport à l'indice 'doing business' de la Banque mondiale sur la période récente. Cette relative performance est portée par les progrès de l'environnement réglementaire des affaires en 2013/2014 pour les entreprises au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Togo. Toutefois excepté, le Ghana classé à la 70<sup>ème</sup> place selon le rapport 'Doing Business' 2015, la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest sont classés dans la moitié inférieure des pays en termes d'amélioration du climat des affaires.

**Figure 13 : Ecart entre les meilleur et faible score en matière de climat des affaires en 2015**

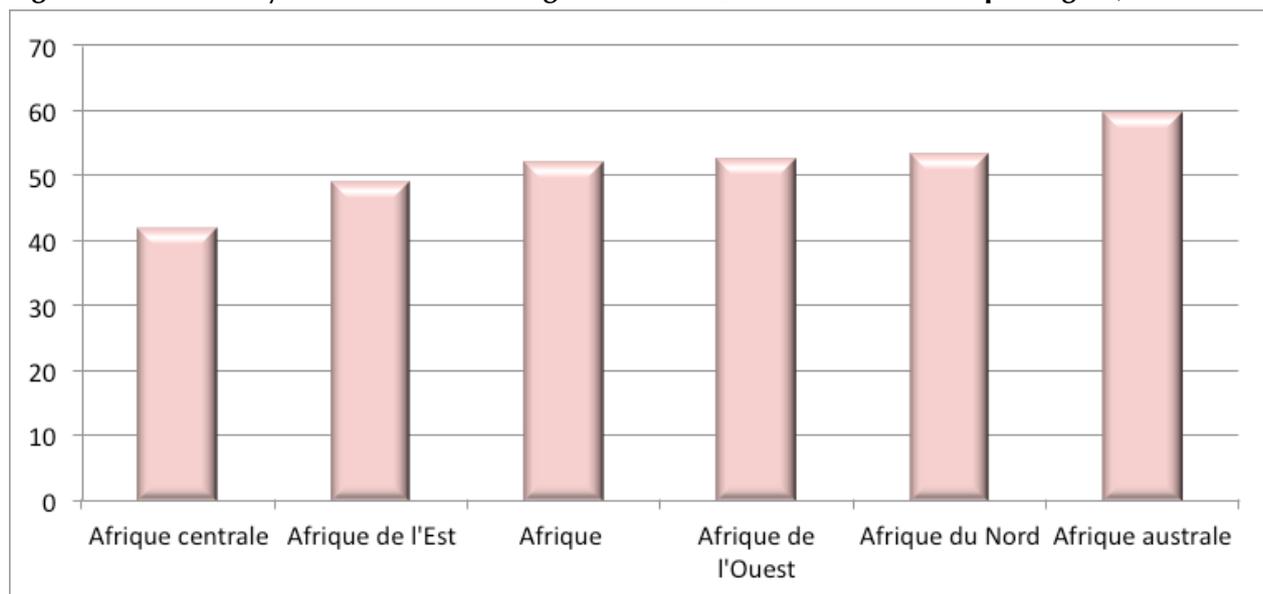


**Source:** Base de données Doing Business 2015

103. S'agissant des évaluations de la gouvernance, l'Afrique de l'Ouest enregistre en moyenne un score de 52,2 sur une échelle de 100 selon le classement effectué sur la base de l'indice Mo Ibrahim, et demeure la zone qui progresse le plus. En effet, depuis 2004, c'est en Afrique de l'Ouest que l'on trouve les meilleures progressions avec le Liberia, le Sierra Leone et le Togo dans le trio de tête. La Côte d'Ivoire, la Guinée et le Niger, ont inversé, depuis 2009, une trajectoire négative, pour se hisser en tête des pays ayant le plus progressé au cours des cinq dernières années. En 2014, trois pays ont enregistré de bonnes performances dans la région et figurent parmi les dix meilleurs, il s'agit du Cap Vert, du Ghana et du Sénégal. Cependant, le défi de la bonne gouvernance reste toujours à relever dans cette zone qui compte plusieurs pays mal classés en termes de gouvernance globale. Un examen de l'évolution moyenne de l'indice global « Mo Ibrahim » et du niveau moyen de croissance pour les Etats membres de la CEDEAO sur la période de 2000 à 2010 a fait ressortir une corrélation positive d'environ 0,7<sup>1</sup>, soit un lien relativement élevé entre les progrès en matière de bonne gouvernance et la croissance économique (CEDEAO, 2014).

<sup>1</sup> Taux corrélation calculé entre les taux moyens de croissance des pays (2001-2009) et les variations moyennes de l'indice Ibrahim entre 2000 et 2010 en points indiciaires

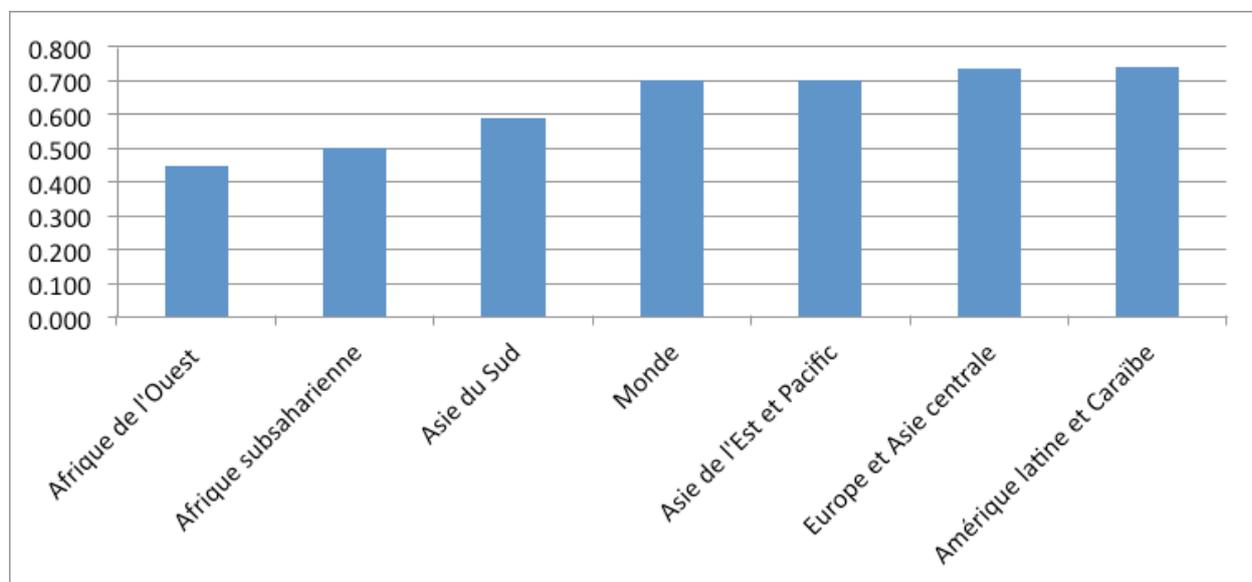
**Figure 14: Score moyen d'efficacité de la gouvernance (Indice Mo Ibrahim) par région, 2014**



Source : Fondation Mo Ibrahim, 2015

104. En termes de développement humain, avec un indice de développement moyen de 0,450 pour l'Afrique de l'Ouest, la plupart des pays de la zone se situent dans la catégorie des pays à « faible développement humain », seuls le Cap Vert et le Ghana se retrouvent dans la catégorie des pays à « développement humain moyen ».

**Figure 15: Score moyen de l'indice de développement humain de l'Afrique de l'Ouest en comparaison avec d'autres régions, 2014**



Source : PNUD, 2015

105. La lutte contre la corruption est une préoccupation majeure dans la région de l'Afrique de l'Ouest et diversement appréciable. En matière de transparence et de lutte contre la corruption, le Cap Vert occupe une place prépondérante en Afrique de l'Ouest, se classant au 42<sup>ème</sup> rang au niveau mondial selon Transparency International, avec un score de 57 contre une moyenne de 34,73 pour l'Afrique de l'Ouest. Le Ghana et le Sénégal, classés respectivement au rang de 61 et de 69 sur 175 en 2014, connaissent une

amélioration de leurs scores avec des progressions de 3 et 7 points sur leurs scores respectifs entre 2012 et 2014.

**Tableau 1: Indice de perception de la Corruption en Afrique de l'Ouest**

Pays	Score /100 (2012)	Score /100 (2013)	Score /100 (2014)	Rang/175 (2014)
Bénin	36	36	39	80
Burkina Faso	38	38	38	85
Cap Vert	60	58	57	42
Côte d'Ivoire	29	27	32	115
Gambie	34	28	29	126
Ghana	45	46	48	61
Guinée	24	24	25	145
Guinée-Bissau	25	19	19	161
Liberia	41	38	37	94
Mali	34	28	32	115
Niger	33	34	35	103
Nigeria	27	25	27	136
Sénégal	36	41	43	69
Sierra Leone	31	30	31	119
Togo	30	29	29	126

Source : Transparency International, CPI Index 2014

# III. Situation sociale en Afrique de l'Ouest et Problématique de l'emploi des jeunes

## 3.1 Situation sociale

---

106. Les progrès de l'Afrique dans l'atteinte des OMD se sont accélérés au cours des dernières années. Même si le continent ne devrait réaliser que deux des objectifs, les OMD 2 (assurer l'éducation primaire pour tous) et 3 (promouvoir l'égalité des sexes), les taux de pauvreté sont en baisse dans un contexte d'une croissance relativement soutenue.
107. La pauvreté est ainsi en recul en Afrique de l'Ouest selon le rapport 2014 sur les OMD (CEA et al 2014a). La majorité de la population vivant dans l'extrême pauvreté (avec moins de 1.25 dollar par jour) est passée de 56.5 % en 1990 à 48.5 % en 2010 en Afrique de l'Ouest. L'OMD 1 qui porte sur la réduction de moitié du nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté d'ici 2015 présente une situation mitigée au niveau de la sous-région, avec sa réalisation par la Guinée et une perspective d'atteinte de cet objectif pour la Gambie, le Ghana, le Mali, le Niger et le Sénégal. Cependant, la Côte d'Ivoire et le Nigeria ne devraient pas atteindre cet objectif.
108. Les gains obtenus sur le front de la pauvreté se sont élargis dans les domaines de la santé et de l'éducation, faisant apparaître une amélioration moyenne de l'Indice du Développement Humain pour tous les pays de l'Afrique de l'Ouest de 1 % dans les années 1980, de 0.7 % dans les années 1990 et de 1.5 % depuis les années 2000.
109. Il est à noter que les progrès en matière d'accès à la santé et à l'éducation sont supérieurs à ceux obtenus sur le plan du revenu par habitant, avec une progression des indices d'éducation et de santé de 1.4 % entre 2005 et 2012, contre 1 % pour l'indice du revenu.
110. Sur le plan de la promotion du genre, des avancées significatives sont notées à l'échelle de l'Afrique Subsaharienne. La participation des femmes à la politique est un indicateur révélateur : avec 21 % de femmes siégeant dans les parlements nationaux, soit le doublement de cette proportion en à peine une décennie (IPU, 2014). Au niveau des performances éducatives, le nombre de filles non scolarisées a considérablement diminué : si plus de la moitié des enfants déscolarisés en Afrique Subsaharienne sont toujours des filles, leur nombre est passé de 24 à 9 millions entre 2000 et 2013 (ISU, 2014). En 2012, pratiquement la moitié des pays africains sont parvenus à la parité entre les sexes en primaire.
111. Les performances obtenues pour certains indicateurs ne se sont pas encore traduites par une inversion radicale des inégalités entre les femmes et les hommes en matière d'accès aux ressources économiques et de contrôle sur ces ressources. D'après l'OIT, en 2012, les femmes sont largement majoritaires parmi les titulaires de postes vulnérables, mal payés et aux conditions de travail abusives
112. L'Indice d'Inégalité de Genre (IIG) du PNUD pour 2012 met en évidence les efforts que doit consentir l'Afrique pour garantir aux femmes des droits égaux et favoriser leur émancipation économique et sociale. Cet indice rend compte des handicaps sexo-spécifiques au niveau de l'autonomisation (participation à la vie publique et accès à l'enseignement supérieur), du marché du travail (taux d'activité) et de la santé reproductive (mortalité maternelle et taux de fécondité).
113. Un meilleur accès des femmes à l'éducation, notamment aux niveaux post secondaire et supérieur, peut démultiplier les perspectives d'activités rémunératrices et renforcer le développement humain. En Afrique de l'Ouest, les pays présentant les IIG les plus élevés sont le Niger (70,7), le Mali (64,9), le Burkina Faso (60,9), le Togo (56,6) et le Ghana (56,5).

## 3.2 Marché du travail et exclusion sociale des jeunes en Afrique de l'Ouest

---

114. L'exclusion sociale est une notion multifacette qui a connu de nombreuses évolutions du point de vue conceptuelle. Apparue premièrement en France en 1974, elle désignait une catégorie d'individus chômeurs, enfants en situation difficile, drogués, délinquants) qualifiés de « cas sociaux » qui ne bénéficiaient d'aucune protection sociale. Aujourd'hui, le concept d'exclusion sociale a évolué et est intimement lié à la notion de pauvreté. L'exclusion sociale est devenue un concept multidimensionnel de la pauvreté qui introduit, en particulier, la participation sociale et le respect des droits au sein de la société. Plus qu'une notion théorique, l'exclusion sociale est une notion qui s'apparente à un caractère intolérable d'une situation et un profond sentiment d'injustice dont toutes les sociétés sont confrontées. Elle révèle aussi l'échec de l'Etat à travers la non satisfaction des besoins sociaux de base, l'incapacité de mobiliser des ressources nationales en mesure de réduire l'ampleur des problèmes sociaux.
115. Trois dimensions d'exclusion peuvent être identifiées dans le contexte de l'Afrique: i) l'exclusion des moyens durables d'existence, ii) l'exclusion dans l'accès aux biens et services sociaux de base et iii) l'exclusion des droits sociaux. Le chômage des jeunes fait partie de la première forme d'exclusion et contraint les jeunes à être intimement liés à la pauvreté en Afrique.
116. L'Afrique de l'Ouest enregistre ces dernières années l'un des taux de croissance les plus élevés en Afrique voire dans le monde. Toutefois, les niveaux de chômage et de pauvreté continuent d'être préoccupants. Deon Filmer et Louise Fox (2014) soulignent que les jeunes des zones urbaines ont exprimé leur mécontentement et que les manifestations urbaines menées surtout par des jeunes politiquement actifs, mais économiquement marginalisés, se multiplient dans les capitales africaines.
117. Pour la Banque mondiale (2009), la violence urbaine est due sans doute à des facteurs plus généraux que la situation de l'emploi (comme l'inégalité et l'exclusion) auxquelles font face les jeunes et que toutefois le décalage entre les attentes des jeunes et les opportunités d'emploi peut y contribuer. En Afrique, le ratio du taux de chômage des jeunes/adultes (OIT 2006) varie de un à trois, ce qui dénote clairement les difficultés particulières qui freinent la participation des jeunes au marché du travail.
118. La question de l'emploi des jeunes demeure une préoccupation majeure des dirigeants politiques de l'Afrique de l'Ouest. En effet, « Une forte croissance ne suffit pas à garantir un emploi productif à tous. De vastes pans de la population, en particulier les jeunes, peuvent se retrouver laissés-pour-compte et frustrés. En l'absence de processus politique qui leur permette de s'exprimer et d'influer sur l'action publique, c'est l'instabilité qui menace, comme ce fut le cas l'an dernier dans plusieurs pays d'Afrique du Nord. Le moment est venu de réorienter l'agenda des pays africains vers une stratégie de croissance inclusive, créatrice d'emplois et durable, dont l'objectif premier est de répondre aux besoins spécifiques des jeunes »<sup>2</sup>.
119. C'est dans ce contexte que s'inscrit la présente analyse du marché du travail des jeunes en Afrique de l'ouest afin d'en ressortir les facteurs de leurs exclusions et de proposer des solutions pour y remédier.

---

<sup>2</sup> Conférence internationale du travail (2012), 101<sup>e</sup> session, « La crise de l'emploi des jeunes : il est temps d'agir » et BafD, OCDE, Pnud et CEA (2012), dossier « Promouvoir l'emploi des jeunes », rapport Perspectives économiques en Afrique 2012.

## 3.2.1 Cartographie de la situation des jeunes sur le marché du travail en Afrique de l'ouest

### Secteur d'activité et types d'emplois des jeunes

120. En Afrique Subsaharienne, les « emplois salariés » », c'est-à-dire des emplois pour lesquels les travailleurs ont un salaire régulier, et parfois d'autres prestations complémentaires, occupent seulement environ 16% des emplois. Le reste des emplois est fourni par « les exploitations agricoles familiales » (62 %) et « les entreprises individuelles » (22%). Ceux-ci peuvent être appréhendés comme le secteur informel et regroupent généralement le travail sur une petite parcelle, la vente de légumes dans la rue, la confection de vêtements à domicile. Ces activités génèrent souvent peu de revenus, en partie parce que ces « entreprises » ont tendance à être de très petite taille et n'impliquent généralement que la famille. Les jeunes travaillent surtout dans l'agriculture où ils occupent 65 % des emplois (OIT, 2007).

121. Les majorités des emplois fournis aux jeunes au Ghana, au Mali et au Sénégal sont des emplois précaires (tableau 1). Le taux d'emploi précaire des jeunes dans ces pays se situe respectivement à 75,5%, 94,6% et 88%. Le Nigeria quant à lui, présente un taux d'emploi précaire chez les jeunes relativement bas (25,5%).

**Tableau 2** : Emploi salarié et emploi précaire chez les jeunes en Afrique de l'ouest

	Emploi salarié	Travail indépendant	Travail familial	Autres	Total	Emploi Précaire
Ghana	13,3	26,2	50,4	10,2	100	75,6
Mali	5,4	41,6	53	0	100	94,6
Nigeria	72,6	17	8,5	1,9	100	25,5
Senegal	12,3	41,7	46	0	100	88

*Source* : Les enquêtes sur la population active (EPA) 2002-2007 extrait du rapport de la BAD en 2012 sur l'emploi des jeunes

### Disparité selon le type de filières empruntées

122. La Banque Mondiale (2009) signale qu'en Afrique, les jeunes suivent deux types de filières pour leur passage à la vie active : un grand nombre d'entre eux commencent directement à travailler, en n'ayant guère bénéficié d'une scolarité formelle, tandis que les autres entrent dans la population active après quelques années d'études dans le système scolaire formel. Les jeunes entrant directement sur le marché du travail ont une grande probabilité de rester cantonner dans des emplois peu productifs et sont plus sujets aux variations de la demande de travail.

### Disparité entre jeunes et adultes

123. Le taux de chômage des jeunes est souvent plus élevé que celui des adultes. Par exemple, les indicateurs harmonisés provenant d'enquêtes (SHIP) l'indiquent que le chômage des jeunes se situe à 31,3% contre 8,7% pour les adultes au Ghana en 1998 alors qu'en Sierra Leone le taux chômage des jeunes est à 52,5% contre 10,2% pour les adultes en 2003. L'OIT(2010) estime, de manière plus générale, qu'en Afrique Subsaharienne le taux de chômage des jeunes est environ 1,9 fois plus élevé que celui des adultes. La probabilité que les jeunes travaillent dans le secteur informel est plus élevée que celui des adultes tandis que la probabilité qu'ils soient salariés ou travailleurs indépendants est moindre. La BAD (2012) souligne aussi que les travailleurs adultes ont davantage de probabilités de faire partie des professions spécialisées ou d'être chefs d'entreprise, ce qui témoigne de conditions d'accès plus difficiles à ces deux catégories professionnelles, ainsi que de la rareté des opportunités pour les jeunes.

## **Disparité selon le milieu de résidence**

124. La prévalence du chômage des jeunes est plus forte dans les zones urbaines et elle est plus élevée parmi ceux qui ont un niveau d'instruction supérieur. A titre illustratif, selon les indicateurs harmonisés provenant d'enquêtes (SHIP) le chômage des jeunes urbains se situent à 36,7% contre 27,4% pour les jeunes ruraux au Ghana en 1998. En moyenne, le chômage des jeunes ayant un niveau d'instruction secondaire (ou supérieur) est beaucoup plus important que celui des jeunes n'ayant pas fait d'études. Les jeunes des milieux urbains bénéficient de meilleures opportunités scolaires, ils restent plus longtemps à l'école et entrent dans la population active plus tardivement que les jeunes des milieux ruraux. Les jeunes se retrouvent plus souvent à travailler pendant de longues heures, avec des emplois intermittents et précaires, caractérisés par une faible productivité et des rémunérations plus faibles. La prévalence du sous-emploi est plus forte chez les jeunes que chez les adultes et dans les régions rurales que dans les zones urbaines.

## **Disparité selon le sexe**

125. Le taux de chômage des jeunes femmes est plus élevé que celui des jeunes hommes. A titre d'exemple au Sénégal, 71 jeunes chômeurs sur 100 sont des femmes, le taux de chômage chez les jeunes femmes est de 19 % contre un taux de 8,3 % chez les jeunes hommes révèle le rapport de l'ESPS-II 2011. Cette situation est la même en Côte d'Ivoire. En 2012, le taux de chômage des jeunes femmes se situe à de 53,2% contre 46,8% pour les jeunes hommes (AGEPE, 2014).

## **3.2.2 Facteurs d'exclusion des jeunes sur le marché du travail en Afrique de l'ouest**

### **Insuffisance de la demande de travail du secteur formel public et privé**

126. Ces dernières décennies, l'Afrique Subsaharienne a connu de fortes croissances économiques qui se sont accompagnées de créations d'emplois, mais celles-ci restent insuffisantes pour absorber la majorité des jeunes chômeurs, en raison notamment d'une forte croissance démographique. Kapsos (2005) montre que l'élasticité de l'emploi des jeunes par rapport à la croissance du PIB en Afrique subsaharienne a considérablement baissé. En effet, elle se situait à un niveau de 0.62 en 1999-2003 contre un niveau de 0,90 sur la période 1995-1999.

127. Le taux de création de l'emploi en Afrique reste toujours insuffisant pour absorber cette masse de chômeurs jeunes (BAD, OCDE 2012):

128. Sur la période 2000-2007, la population en âge de travailler a augmenté de 21 % (2.6 % par an) en Afrique sur 2000-2007 tandis que la croissance de l'emploi a augmenté encore plus, de 23 %, soit 2.9 % par an. En valeur absolue, la population en âge de travailler a gonflé de 96 millions de personnes alors que le nombre d'emplois ne s'est accru que de 63 millions.

129. Étant donné que chaque année, 10 à 12 millions de jeunes arrivent sur le marché du travail en Afrique, il faudrait que la croissance de l'emploi soit beaucoup plus substantielle pour que le nombre de jeunes au chômage et découragés diminue sensiblement.

130. En Afrique de l'Ouest, après les années des indépendances, le secteur public jouait le rôle de principal pourvoyeur d'emplois. Mais avec l'avènement des programmes d'ajustement structurels du FMI et la mise en œuvre de différents programmes de restructuration des administrations publiques et d'assainissement budgétaire, le nombre d'emplois du secteur public a fortement baissé. Cette baisse des opportunités d'emplois formels a été accentuée par les faibles capacités de créations d'emplois du secteur privé formel. Cette situation a conduit, dans un contexte de pressions accrues sur l'offre de travail, au développement des emplois informels et précaires.

### **Encadré 3 : Le Sénégal, un pays où les capacités d'emploi sont insuffisantes dans le secteur privé**

Le taux élevé de chômage et de sous-emploi suggère un déficit de création d'emplois : environ 100 000 diplômés de l'enseignement supérieur arrivent sur le marché du travail chaque année et moins de 30 000 contrats d'embauche sont enregistrés par le service des statistiques de l'emploi.

Selon l'enquête réalisée dans le cadre de l'étude YEN/YIF (2009) auprès de 378 entreprises privées de 26 secteurs clés, 10 264 emplois ont été créés pour les jeunes entre 2010 et 2014, dont 6 183 emplois temporaires. L'importance de ces derniers reflète la tendance des employeurs à externaliser les services pour plus de flexibilité.

Ainsi, le secteur privé formel n'offre pas d'opportunités d'emplois significatives. D'après le FMI (2010), le volume d'emploi dans le secteur formel a stagné ces 15 dernières années: le secteur informel reste le principal créateur d'emplois. La Banque mondiale (2007b), l'étude YEN/YIF (2009) et le Rapport national sur la compétitivité du Sénégal (2011) évaluent entre 80 à 97 % la part du secteur informel dans les emplois créés. Le commerce est le principal secteur d'activité du secteur informel urbain au Sénégal et la principale source d'emploi dans la banlieue avec une forte population de marchands ambulants. L'USAID (2011) montre que la grande majorité des jeunes sénégalais considèrent que le secteur informel ne pouvait être une meilleure option définitive et acceptent une activité temporaire en attendant un emploi formel.

*Source : Note pays Sénégal, BAD&OCDE (2012)*

### **Expériences professionnelles : frein à l'insertion des jeunes**

131. L'une des questions les plus simples à se poser est la suivante : comment avoir une expérience professionnelle si les entreprises n'exigent que des personnes avec des expériences professionnelles. Tel est le problème que rencontrent beaucoup de jeunes en Afrique de l'ouest. Les employeurs sont réticents à employer des jeunes dans leurs entreprises. L'une des causes majeures est qu'ils sont sans expériences professionnelles. La véritable problématique à ce niveau est que le système éducatif fournit les compétences aux apprenants et que les entreprises utilisent les fruits du système éducatif à leur sortie, mais pour qu'ils soient plus productifs, il existe un temps d'apprentissage en entreprise. Ce temps d'apprentissage a un coût et l'apprenant est moins performant durant cette période ; c'est l'étape de la formation. L'entreprise formatrice court aussi un risque. Au terme de sa formation, l'apprenant peut quitter l'entreprise. Pour toutes ces raisons, les entreprises demandent en pratique des personnes avec des expériences professionnelles. En l'absence d'une politique coordonnée de formation professionnelle, de stages et perfectionnement associant les structures de formation, les gouvernements et les entreprises, cette pratique devrait persister.

### **Attributions des emplois par affinité**

132. La perception que les jeunes ont du marché de l'emploi détermine leur détermination à y entrer ou à s'auto-exclure. Cette perception constitue un signal qui peut être soit positif ou négatif. Quelque-soit l'état de la perception, il conditionne l'esprit du jeune sur le marché de l'emploi. Selon le rapport de la BAD et de l'OCDE sur l'emploi des jeunes de 2012, en plus de la rareté d'emploi salarié, la principale contrainte mentionnée par les jeunes est que l'obtention d'un emploi se fait nécessairement par le biais d'une connaissance (personnes bien placées). La BAD signale que la pratique consistant à distribuer des postes à des connaissances signale clairement que les emplois exigeants de compétences techniques particulières sont rares. Sur un marché du travail solide, les employeurs s'arrachent les travailleurs, et doivent déployer les moyens les plus variés pour attirer la main-d'œuvre dont ils ont besoin. Il n'y a que dans un contexte d'offre excessive de jeunes entrants sur le marché du travail que les employeurs peuvent s'appuyer sur leur réseau de connaissances pour pourvoir les postes.

### **Éducation et inadéquation des compétences**

133. Un obstacle majeur à l'insertion des jeunes dans le marché du travail découle de l'inadéquation entre les compétences transmises par le système éducatif et celles exigées par les entreprises. Cette dichotomie

entre ces deux sphères accentue le chômage des jeunes diplômés. Les formations au niveau universitaire et professionnel n'ont généralement pas connu de grandes réformes pour prendre en compte les exigences du marché de l'emploi qui ont beaucoup évolué de la période des indépendances à nos jours. Une enquête (BAD&OCDE, 2012) réalisée dans le cadre de son rapport sur l'emploi dans neuf pays d'Afrique auprès des agences de recrutement et de travail temporaire indique que ces agences ont plus de mal à trouver des candidats ayant suivi une formation tertiaire qui conviennent en Afrique du Sud et en Tunisie que dans des pays au revenu bien inférieur, comme le Kenya, le Ghana ou même le Niger. Cette enquête révèle que malgré la persistance d'un chômage élevé des jeunes, il existe des postes vacants du fait du manque de compétences requises.

134. Le chômage frappe aussi fortement les jeunes ayant suivi un enseignement secondaire. L'enseignement secondaire est dans la majorité des pays assez général et n'est pas orienté suivant les spécificités du marché du travail. Lorsque les jeunes sortent du système éducatif à ce niveau, ils se retrouvent donc confrontés aux dures réalités du monde du travail qui sont totalement déconnectés des formations reçues.
135. Selon le rapport de l'observatoire de l'emploi de l'Agence d'Etudes et de Promotion de l'Emploi (AGEPE) de la Côte d'Ivoire sur la situation de l'emploi en 2012, les longues études semblent constituer un frein à l'obtention d'un emploi. En effet, Les chômeurs jeunes ont un niveau d'instruction plus élevé que les actifs occupés jeunes. Ce rapport souligne qu'en Côte d'Ivoire, il n'existe pas à l'heure actuelle une bonne adéquation entre les réalités du marché du travail et les systèmes de formation.
136. Dans une interview réalisée par l'IRIN (Integrated Regional Information Network) en 2014 portant sur le thème « briser le cycle du chômage et la pauvreté chez les jeunes », le directeur du Groupe de l'analyse des politiques économiques de la CEDEAO estime qu'en Afrique les compétences des jeunes ne correspondent pas aux demandes du marché. Il indique ainsi que l'Afrique n'a pas réussi à former sa population pour répondre à ses besoins mais elle a au contraire formé les jeunes Africains pour satisfaire et répondre aux besoins d'autres personnes. A titre exemple, il souligne qu'au Sénégal le secteur agricole emploie près de 80 pour cent de la population active, mais la majorité des diplômés de l'université ont étudié dans des domaines comme l'économie, les lettres, les sciences sociales et les relations internationales. Bien que ces domaines soient importants, ils conduisent les jeunes au chômage ou au sous-emploi s'ils restent en Afrique ou les poussent à migrer aux États-Unis ou en Europe.

### **La faible activité en matière de recherche d'emploi et la relative inefficacité des systèmes d'informations sur le marché du travail**

137. La recherche de l'emploi est un volet essentiel pour tout entrant sur le marché du travail. Ce cadre dépasse de loin l'acquisition des connaissances. Pour faire valoir ses connaissances, il faudrait trouver d'abord un poste vacant. La recherche d'emploi implique que le jeune doit aller à la recherche de l'information. Ainsi, la stratégie de recherche d'emploi est déterminante dans l'accès de l'emploi. En économie du marché du travail, il est admis que l'imperfection de l'information est l'un des éléments importants responsable de la friction sur le marché du travail. Sur le marché du travail deux acteurs principaux se côtoient : les entreprises offreurs d'emploi et les chômeurs demandeurs d'emploi. Les entreprises recherchent des informations sur les travailleurs susceptibles d'occuper les postes vacants qu'elles créent; et les chômeurs prospectent les bassins d'emploi en quête d'informations sur ces postes. Plus ces deux acteurs du marché du travail sont actifs dans leurs efforts, plus la probabilité que les emplois soient appariés est élevée.
138. La recherche d'emploi en tant que processus de collecte d'informations a plusieurs avantages, notamment, i) réduire les frictions sur le marché du travail et accroît la probabilité d'avoir un emploi ; ii) permettre de détecter les signaux émis par les entreprises, iii) permettre de connaître les profils recherchés par les entreprises et iv) permettre de développer une stratégie qui consiste à s'informer sur les comportements des employeurs et de ses concurrents pour s'adapter aux emplois et accroître ses chances d'insertion

139. La littérature montre que l'obtention d'un emploi est souvent le résultat d'intenses efforts de recherche d'emploi (Barron et Mellow, 1979; Pissarides, 1984; Sabatier, 2002; Wahba et Zenou, 2005 ; Wasmer et Zenou, 2006).
140. En 2000, l'enquête sur l'exclusion du marché de travail urbain en Guinée révèle que le principal mode de recherche d'emploi est les relations personnelles avec un poids de 51%. Ceci montre une absence de stratégie de recherche d'emploi mais met aussi en avant le rôle des affinités dans l'attribution des postes.
141. En Côte d'Ivoire, l'observatoire de l'emploi de l'Agence d'Etudes et de Promotion de l'Emploi (AGEPE), indique qu'en 2008, 73% des personnes sans emploi à Abidjan n'ont mené aucune démarche de recherche d'emploi. Les raisons invoquées sont pour l'essentiel le manque de qualification, le découragement et la méconnaissance des techniques de recherche d'emploi. De plus, parmi ceux qui recherchent des emplois, très peu de personnes sans emploi combinent les modes de recherche d'emploi. Le mode dominant est celui du recours aux relations personnelles (parents, amis et connaissances), comme si les personnes sans emploi cherchent à contourner les files d'attente qu'imposent les procédures marchandes (contact direct avec les entreprises, réponses aux annonces, etc.).
142. Cette situation semble perdurer en Côte d'Ivoire. En effet, le rapport de l'AGEPE sur la situation de l'emploi en 2012 révèle encore que les relations personnelles sont dominantes comme modalité de recherche d'emploi des chômeurs (68,7%), davantage pour les primo-demandeurs d'emploi (70,6%) et pour la ville d'Abidjan (73,2%).
143. Au Sénégal, en 2011, les relations personnelles constituent de loin la principale stratégie utilisée par les chômeurs pour trouver un emploi. En effet, près de 58% des chômeurs font recours à cette stratégie pour avoir accès à l'emploi. Les demandes auprès des entreprises sont aussi très pratiquées avec 22% des chômeurs qui utilisent ce moyen, 6% utilisent les annonces dans les médias et 5% recherchent des financements. Les structures étatiques de promotion de l'emploi sont très peu utilisées. Seuls 1% des chômeurs font recours à la Direction de l'Emploi et une proportion très minime (moins de 0,1%) sollicite l'ANEJ (Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes). Ce manque de culture dans la recherche d'emploi semble être généralisé en Afrique. En Afrique du Nord, les jeunes ne semblent pas estimer que la méconnaissance des opportunités professionnelles constitue un frein important (BAD, OCDE, 2012). Par exemple, en Algérie, par exemple, 41 % des personnes interrogées estiment que l'accès à l'emploi est conditionné par les relations personnelles ou familiales
144. L'existence d'un système d'information sur le marché de travail facilite la rencontre entre les offreurs et les demandeurs de travail. Souvent, les jeunes ne savent pas où trouver l'information. Ces structures peuvent orienter les jeunes dans la recherche d'emploi et affiner leurs stratégies de recherche d'emploi. Avec le développement de l'outil informatique et le faible taux de pénétration des TIC en Afrique, seuls les jeunes instruits et relativement aisés disposent d'une facilité d'accès aux informations concernant le marché d'empli via internet. De ce fait, l'inexistence d'un système d'information est préjudiciable aux jeunes, en particuliers les jeunes défavorisés dans la recherche d'emploi. Kluge (2006) montre qu'en Europe l'aide à la recherche d'emploi est plus efficace pour les individus qui sont suffisamment instruits et qui ont de meilleures perspectives le marché du travail, et moins pour les personnes défavorisées.

### **3.2.3 Conséquences de l'Exclusion des jeunes du marché du travail**

#### **Risque d'instabilité politique en Afrique de l'Ouest**

145. L'un des risques que pourrait courir l'Afrique de l'Ouest dû à ce taux élevé de chômage au sein de la population jeune est l'instabilité politique. Cette zone comprend de nombreux pays qui ont connu des conflits. Le maintien de la stabilité politique devient-il une priorité pour la CEDEAO car un conflit dans un pays membre à de grandes répercussions sur la stabilité politique, macroéconomique et le climat des affaires de la zone. Or il est communément admis que dans les États fragiles, l'absence d'emploi adéquat figure parmi les principaux risques qui menacent la stabilité (voir encadré 3). Le problème de l'emploi

des jeunes dépasse donc le niveau national car pouvant avoir des répercussions sur tout l'équilibre de la région.

#### **Encadré 4 : Relation Chômage des jeunes et Instabilité politique dans les Etats fragiles**

##### **Pourquoi le chômage des jeunes constitue-t-il un problème critique dans les États fragiles?**

Si les instruments politiques non violents ne sont pas adaptés ou pas réactifs, les jeunes risquent d'exprimer leurs griefs avec violence (USAID, 2006). Ces griefs concernent le chômage, et ses répercussions sur le revenu et la cohésion sociale. Parmi les jeunes qui rejoignent un mouvement d'insurgés, un sur deux déclare que le chômage constitue sa principale motivation (Banque mondiale, 2011b). Ainsi, le Liberia a connu deux guerres civiles depuis 1989, alimentées par un mélange explosif de divisions ethniques, d'élites prédatrices, de corruption et de course aux profits issus des ressources naturelles. Mais aujourd'hui, c'est le chômage qui est considéré comme le principal risque pour la stabilité de ce pays (International Crisis Group, 2011). Et, lorsqu'un conflit fait rage dans un pays, le taux de croissance annuel des pays voisins se retrouve amputé de 0.5 point de pourcentage (Collier et al., 2003). Le conflit peut générer une population de réfugiés, perturber les échanges commerciaux, provoquer une course à l'armement, procurer un refuge aux insurgés et devenir lui-même le théâtre d'une nouvelle guerre.

**Source :** Réseau international sur les situations de conflit et de fragilité (Incaf), Direction de la coopération pour le développement de l'OCDE, Extrait du rapport de la BAD sur l'emploi des jeunes

### **Taux de pauvreté élevé chez les jeunes**

146. L'une des conséquences directes du chômage des jeunes est la pauvreté. En moyenne, 72 % des jeunes Africains vivent avec moins de 2 dollars (USD) par jour. L'incidence de la pauvreté chez les jeunes au Nigeria dépasse les 80 % (tableau 2). On observe une forte prévalence de la pauvreté chez les jeunes femmes et le jeune vivant en zone rurale.

**Tableau 3 : Incidence de pauvreté chez les jeunes en Afrique de l'Ouest**

<b>Pays</b>	<b>Moins de deux dollars par jour(PPA)</b>
Côte d'Ivoire, 1998	46,5
Ghana, 1998	66,5
Nigéria, 1996	92,9
Sierra Leone, 2003	68,0

**Source :** Programme de la Banque mondiale sur les indicateurs harmonisés provenant d'enquêtes (SHIP), Extrait de Indicateurs du développement en Afrique 2008/09

### **Difficulté d'insertion sur le marché du travail**

147. Le rapport de la Banque mondiale (2014) sur l'emploi des jeunes en Afrique Subsaharienne fait ressortir que lorsque les jeunes ne trouvent pas d'emploi, le risque d'être au chômage à l'âge adulte augmente, tout comme leurs chances d'être mal rémunérés plus tard. En effet, les premières années passées sur le marché du travail, les compétences développées et l'expérience accumulée sont déterminantes pour le développement professionnel futur des jeunes et constituent un signal sur le savoir-faire du candidat pour les entreprises. D'autres faits marquants pour expliquer cette difficile insertion des jeunes est relevée par la BAD, OCDE (2012) :

- » De longues périodes d'inactivité ou de sous-emploi dans le secteur informel peuvent négativement affecter le potentiel productif et, partant, les opportunités d'emploi (Guarcello et al., 2007).
- » Pour les rares individus qui parviennent à obtenir un emploi dans le secteur formel, où les salaires augmentent, la période d'inactivité initiale peut avoir des effets délétères significatifs sur les revenus acquis tout au long de leur vie (OCDE, 2010).

## **Cercle vicieux pauvreté et exclusion du marché du travail**

148. Il existe un caractère auto-entretenu de la relation pauvreté des jeunes et exclusion du marché du travail. Leur exclusion du marché du travail leur prive d'un revenu assez stable et rend élevé la probabilité d'être touché par la pauvreté. La pauvreté des jeunes constitue un frein à se trouver un emploi décent. Comme mentionné ci-haut, la recherche de l'emploi conditionne l'entrée sur le marché du travail. Bien souvent cette recherche de l'emploi engendre des coûts auxquels ne pourront pas faire face ces jeunes pauvres.

### **3.2.4 Actions en vue de faciliter l'insertion des jeunes sur le marché du travail**

149. Les différentes stratégies à mettre en place afin de relever le défi de l'emploi des jeunes en Afrique de l'ouest se dénivelent en deux ordres : les actions à entreprendre au niveau national et celles à entreprendre au niveau régional.

#### **Au niveau national**

- **Agriculture**

150. Le secteur agricole absorbe la majorité des emplois des jeunes. Les jeunes y sont sous la forme de petits exploitants agricoles. Toutefois, l'on note que la productivité agricole reste plus faible en Afrique que dans toute autre région du monde, et l'agriculture est le secteur le moins productif dans les économies africaines (Deon Filmer et Louise Fox, 2014). Cette faiblesse de la productivité est attribuable aux facteurs ci-après :

- Les petits exploitants ne peuvent pas profiter des économies d'échelles ou de toutes autres techniques visant à accroître la productivité car ils travaillent dans la majorité des cas sur de petites parcelles avec un régime foncier incertain
- Le manque d'infrastructures rurales (transport, électricité et irrigation) entraîne un surcoût des intrants et une perte de compétitivité de leurs produits.
- Les petits exploitants ont du mal à avoir un accès au crédit afin de financer leurs activités
- Les jeunes ruraux ont généralement un niveau d'instructions moindre que les jeunes urbains, ce qui pourrait constituer un frein quant à l'adoption de meilleures pratiques visant à accroître la productivité

151. Les différentes politiques à mener à ce niveau viseront à accroître la productivité du secteur agricole pour le rendre plus attrayant et améliorer le revenu de ceux qui s'y trouvent. Les actions devront porter aussi sur la levée des contraintes liées aux services financiers et au crédit, aux politiques foncières, aux infrastructures et aux compétences ainsi qu'à l'absence de personnel qualifié.

- **Entreprises Individuelles**

152. De nombreux jeunes opèrent en tant que travailleurs indépendants, mais dans la plupart des cas n'ont subi aucunes formations entrepreneuriales. Ce qui engendre que la majorité des jeunes opérant dans ce domaine ont une faible productivité.

153. Les jeunes peuvent bénéficier de programmes spécifiques qui soutiennent leurs activités entrepreneuriales, mais celles-ci doivent être bien ciblées. Le soutien aux jeunes entrepreneurs englobe des mesures qui accordent aux chômeurs une assistance financière et technique à la création d'entreprise, avec notamment des microcrédits, une formation à l'entrepreneuriat et un parrainage, à des initiatives visant à multiplier leurs possibilités d'expansion. Ces jeunes doivent recevoir des formations en gestion d'entreprise. Cela les permettra d'avoir les capacités nécessaires. L'encadré 5 nous donne un exemple réussi ce type de programmes.

154. Les programmes d'assistance aux jeunes doivent être bien ciblés sinon ils risquent d'échouer voire de nuire, surtout lorsqu'ils accordent des financements et auront peu d'impacts.
155. A cet égard, le programme « Promesse Sénégal » mis en œuvre au Sénégal (BAD, OCDE, 2012) a enregistré des résultats positifs. Il s'agit d'une initiative de formation intensive pour l'entrepreneuriat des jeunes sur une durée de 14 mois. Elle englobe la mise à disposition d'incubateurs, avec espaces de bureau, ateliers de formation mensuels, apprentissage par groupe, parrainage et conseil. L'initiative fait le lien entre les jeunes entrepreneurs et le Fonds national pour l'emploi des jeunes (FNEJ), à travers des facilités de financement. En 2008, 17 entrepreneurs « prometteurs » sont sortis diplômés de la première promotion; 9 jeunes participants ont fondé leur entreprise, et 35 responsables d'entreprise ont été recrutés pour parrainer de jeunes entrepreneurs. Les 9 jeunes entrepreneurs ont créé, au total, 137 emplois dans leurs entreprises.
156. Afin de promouvoir les Entreprises Individuelles, d'autres actions peuvent être entreprises, notamment i) Assurer aux entreprises individuelles l'accès à un espace de travail et aux infrastructures à travers l'amélioration de la politique urbaine, ii) S'appuyer sur des organisations non gouvernementales pour réaliser des interventions intégrées qui aident les jeunes défavorisés à se lancer dans le secteur en s'attaquant à des multiples contraintes (par ex. développer conjointement un ensemble de compétences ; ou développer des compétences tout en assurant un accès aux financements).

- **Secteur de l'emploi salarié**

157. **-Développement du secteur privé :** Un rôle important est attribué au secteur privé dans la création des emplois en Afrique de l'ouest. Il reste toutefois confronté à des contraintes de taille critique et de faible productivité.
158. Il importe de rendre dynamique ce secteur pour apporter des solutions spécifiques aux obstacles que rencontre chaque groupe d'entreprises.
159. Selon les enquêtes sur les entreprises de la Banque Mondiale en Afrique Subsaharienne, les principaux obstacles sont non pas la réglementation ou l'éducation, mais l'électricité et la finance. Les gouvernements doivent en conséquence mettre en œuvre des mesures visant à pallier les problèmes liés à la fourniture de l'électricité et favoriser l'accès au crédit
160. **-Insertion des jeunes diplômés :** L'un des obstacles liés à l'insertion des jeunes est l'absence d'expérience professionnelle et aussi l'inadéquation entre les compétences transmises à l'école et ceux exigées sur le marché du travail.
161. Pour ce qui est de la facilitation de l'insertion des jeunes, les actions suivantes peuvent être entreprises :
- » Alléger le dispositif fiscal des entreprises avec des clauses poussant à l'employabilité des jeunes,
  - » Elaborer des programmes visant à donner aux jeunes leurs premières expériences en Entreprises à l'instar du Projet Emploi Jeune et Développement des Compétences (PEJEDEC) en Côte d'Ivoire,
  - » Renforcer l'adéquation entre les formations et les besoins du marché du travail. éducatif aux exigences du marché.

## Au niveau régional

- **Accélérer l'intégration régionale**

162. **La promotion de l'intégration régionale** est un facteur important permettant aux entreprises sous régionales non seulement de gagner en rendement d'échelle, mais aussi de pouvoir mieux s'ajuster par rapport aux chocs extérieurs en vue de mieux les surmonter. L'intégration régionale permet aux entreprises d'étendre leurs activités à la sous-région et de faciliter les échanges inter-régionaux ce qui a un effet positif sur l'emploi des jeunes.

- » **Assurer un cadre macroéconomique sain** : le respect des critères de convergence fournit un cadre permettant d'améliorer l'environnement macroéconomique. Un environnement macroéconomique sain favorise la hausse des investissements et de l'emploi en conséquence
- » Accorder la priorité aux infrastructures : faciliter la connexion entre les pays tout en éliminant les barrières non tarifaires et accélérer la mise en place du marché commun au niveau de la CEDEAO, en vue de mieux se préparer à l'échéance de la zone de libre-échange continentale.
- » **Favoriser l'intégration Financière Régionale(IFR)** : Les systèmes financiers de la sous-région ne sont pas suffisamment développés et ne proposent qu'une gamme limitée de produits, à des coûts relativement élevés.

- **Assurer le maintien de la paix**

163. Le maintien de la paix est l'un des défis majeurs auxquels devront faire face les pays de la CEDEAO. La promotion de l'emploi des jeunes passe par la stimulation du climat des affaires, qui ne sauraient se faire sans un environnement politique et sécuritaire assez stable. L'Afrique de l'Ouest a été une zone frappée par une instabilité politique et sécuritaire récurrente. Depuis 2011, les tensions sécuritaires se sont fortement accrues dans la zone sahélo-saharienne, avec les crises persistantes et les actions terroristes au Nord du Mali, au Nigeria, et plus récemment dans les zones frontalières entre le Nigeria et le Niger. Les conflits armés engendrent une atmosphère de terreur, de peur, et ne sont pas propice aux activités économiques car ils constituent un facteur de risque plus important que les risques internes à l'activité. Les conflits armés ont pour conséquence la destruction des infrastructures de base, le détournement des fonds au profit de l'achat des armes, l'enrôlement des jeunes oisifs dans les milices, le recul des indicateurs du développement humain. La CEDEAO devra donc jouer un rôle assez important pour le maintien de la paix, notamment dans un contexte qui sera marqué par la tenue d'élections, souvent génératrices d'instabilités, dans beaucoup de pays de la région sur la période 2014-2016 (Nigeria, Togo, Burkina Faso, Côte D'Ivoire, Niger, Bénin).

## IV. Conclusion et Recommandations

164. L'Afrique de l'Ouest a été marquée entre autres par deux faits majeurs en 2014 qui ont propulsé la région au-devant de l'actualité internationale. Il s'agit de la survenue de l'épidémie Ebola et de la recrudescence des tensions sécuritaires dans la zone du Sahel.
165. L'épidémie Ebola a ainsi contracté l'activité des trois pays les plus affectés, la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone. Le retournement de cycle créé pour des pays qui avaient renoué avec la vigueur de l'activité s'est traduit en 2014, à l'exception de la Sierra Leone qui a pu limiter la décélération de son économie à 6,6%, par une croissance atone de 0,3% au Libéria et de 1,3% en Guinée.
166. Le deuxième fait majeur a été l'intensification des actions terroristes au Nord Est du Nigeria, avec des répercussions sur les pays frontaliers comme le Niger ainsi que la persistance de situations d'instabilités politiques et sécuritaires au Nord Mali.
167. Malgré ces incertitudes, la région a pu maintenir son profil favorable de croissance économique. La hausse de l'activité ressortirait à 6,3% en 2014, avec une perspective d'accélération à 6,9% en 2015. Cette progression tire sa source principalement du dynamisme des investissements publics et de la hausse de l'activité des secteurs des télécommunications, du commerce et de l'agriculture, dans un contexte de développement de l'activité pétrolière et minière.
168. Ces évolutions traduisent dans une certaine mesure une résilience à l'échelle régionale aux chocs, avec l'édification progressive des bases d'une croissance à long terme, qui toutefois tarde encore à être inclusive. Elles soulignent par contre pour les pays pris individuellement, une grande vulnérabilité des performances économiques et en conséquence la nécessité de développer des capacités de réponses nationales et internationales aux crises multiformes. A cet égard, les différents épisodes de la crise Ebola, notamment les réponses limitées et mal coordonnées au début de l'épidémie et les intenses efforts nationaux et internationaux déployés par la suite, devraient être capitalisées pour renforcer les capacités de résilience des pays et de la région.
169. Sur les effets de diffusion de la croissance économique, elles continuent d'être en retrait par rapport aux attentes en termes d'amélioration de la situation sociale. L'analyse de la situation sociale fait ainsi ressortir que la région est toujours marquée par un faible développement humain ainsi que la persistance d'un chômage élevé, notamment pour les jeunes. A cet égard, l'objectif de réduction de moitié de la pauvreté extrême en 2015 serait ainsi hors de portée pour plus de la moitié des pays de la région. Quant au marché du travail, l'exclusion relativement élevée des jeunes du marché de l'emploi est source d'inquiétudes majeures. En effet, en dehors des conséquences sur l'absence de revenus, les jeunes non occupés ou en situation de sous-emploi et de précarité sont plus exposés à la marginalisation et à la violence, pouvant aller jusqu'à l'appartenance à des groupes criminels ou terroristes.
170. En ce qui concerne l'intégration régionale, la création d'une monnaie unique à l'horizon 2020 a été confortée par le renforcement du soutien politique à travers la nomination des Chefs d'Etat du Ghana et du Niger comme chefs de file pour accélérer le processus. Des avancées ont été également notées dans le domaine de la libre circulation, avec l'adoption par la CEDEAO en 2014 de la carte d'identité biométrique. En outre, dans la marche vers le marché commun, la région a franchi un pas important avec l'entrée en vigueur du Tarif Extérieur Commun de la CEDEAO en janvier 2015.
171. Sur l'approfondissement du développement économique régional, la CEDEAO a adopté en juillet 2014 le Programme Communautaire de développement pour décliner les priorités de développement de la région. Pour sa part, l'UEMOA est engagée dans la mise en œuvre de son Programme Economique Régional, avec la mobilisation d'importants financements en Septembre 2014 à Dubaï pour accélérer la réalisation des projets et programmes d'investissements communautaires. Il convient de noter enfin que

les deux Commissions ont finalisé avec l'Union Européenne les discussions techniques, en vue de la signature de l'accord de partenariat économique.

172. Malgré ses progrès notables, des défis restent à relever. Des difficultés persistent dans l'interconnexion entre les pays, limitant ainsi les effets de création de commerce et d'opportunités d'investissements intra-communautaires. Aussi, l'urgence de poursuivre et d'amplifier les investissements dans les infrastructures physiques et sociales et le renforcement des capacités de production demeure-t-elle. Au niveau de l'intégration monétaire, les changements récurrents dans l'agenda et la feuille de route soulèvent des incertitudes sur la réalisation de la monnaie unique.

173. Dans ce contexte, les propositions de recommandation suivantes sont formulées à l'intention des Etats :

- » Poursuivre et amplifier les dépenses d'investissements publics pour réduire les coûts des facteurs de production, faciliter l'interconnexion régionale et soutenir la croissance économique ;
- » Poursuivre les initiatives de partenariat accru avec le secteur privé et de recours aux marchés financiers pour assurer un financement des investissements garantissant la soutenabilité budgétaire ;
- » Tenir compte de l'agenda de développement et d'intégration régionale dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies et politiques économiques ;
- » Développer et consolider les stratégies pour relever le défi de l'emploi des jeunes, avec notamment :
  - (a) Pour l'insertion des jeunes dans le secteur agricole : la levée des contraintes qui pèsent sur la productivité agricole en termes notamment d'accès au financement, d'adéquation de la politique foncière, de faiblesse des compétences et d'insuffisance des infrastructures de soutien
  - (b) Pour les entrepreneurs individuels : la mise en place de mesures alliant les facilités de financement et le renforcement des capacités techniques et de gestion
  - (c) Pour les jeunes diplômés : la mise en œuvre de mesures d'incitation fiscales et de programmes pour l'employabilité des jeunes diplômés par les entreprises et l'acquisition d'une première expérience professionnelle
  - (d) Transparence du marché du travail : la mise en place de plateformes d'information sur les offres d'emplois et de dispositifs d'incitation en faveur des entreprises pour mettre en œuvre des bonnes pratiques en matière de recrutement.

174. Concernant les Commissions économiques sous régionales, deux recommandations sont proposées :

- » Accélérer la mise en œuvre des programmes prioritaires de développement : le PCD et le PER respectivement pour la CEDEAO et l'UEMOA, avec une urgence à accorder à la réalisation des investissements pour faciliter l'interconnexion régionale ;
- » Développer et consolider la capacité régionale de réponse aux crises sanitaires et à leurs conséquences
- » Mettre en œuvre la stratégie Sahel de la CEDEAO et renforcer les mécanismes de gestion des crises pour circonscrire les risques sécuritaires et terroristes.

## V. Références bibliographiques

1. AGEPE (2014), « Situation de l'emploi en Côte d'Ivoire en 2012 ».
2. AMAO (2014). Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO): Programme de coopération monétaire de la CEDEAO, Rapport 2013, Freetown (Sierra Leone), Juin 2014.
3. BAD et OCDE (2012), « Perspectives économiques en Afrique 2012 : Promouvoir l'emploi des jeunes », Centre de développement de l'OCDE et Banque africaine de développement, OCDE, Paris.
4. BAD, OCDE, PNUD : African Economic outlook, 2014.
5. Banque Mondiale(2009), « Indicateurs du développement en Afrique 2008/09, The Little Data Book on Africa 2008/09, et Indicateurs du développement en Afrique 2008/09 CD-ROM multi-utilisateurs, », Washington, DC 20433, États-Unis d'Amérique.
6. Banque Mondiale (2013), « World Development Report 2013: Jobs.», Washington, DC: World Bank. DOI:10.1596/978-0-8213-9575-2. License: Creative Commons Attribution CC BY 3.0.
7. CEA (2015). Incidences socio-économiques d'Ebola sur l'Afrique, Edition révisée, Janvier 2015.
8. CEA (2014). Rapport OMD 2014 : Évaluation des progrès accomplis en Afrique dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement-édition 2014.
9. CEA/BSR6AO (2014), Rapport Economique sur l'Afrique : Politique industrielle dynamique en Afrique, Edition 2014.
10. CEA/BSR-AO (2013), Rapport de l'Intégration Régionale en Afrique de l'Ouest « Croissance verte inclusive pour accélérer le Développement socio-économique en Afrique de l'Ouest », Edition 2013.
11. CEA/BSR-AO (2013). Rapport de l'Intégration Régionale en Afrique de l'Ouest « Croissance verte inclusive pour accélérer le Développement socio-économique en Afrique de l'Ouest » -édition 2013.
12. CEA/BSR-AO (2013). Rapport de l'Intégration Régionale en Afrique de l'Ouest « Croissance verte inclusive pour accélérer le Développement socio-économique en Afrique de l'Ouest » -édition 2013.
13. Deon Filmer et Louise Fox. 2014. « L'emploi des jeunes en Afrique subsaharienne ». Série Forum pour le Développement de l'Afrique. Washington, DC : Banque mondiale. Licence : Creative Commons Attribution CC BY 3.0.
14. EPA, Perspectives Economiques en Afrique 2014 : Afrique de l'Ouest.
15. FMI : Perspectives Régionales En Afrique Subsaharienne, Octobre 2014.
16. Global Migration Group (GMG), Mainstreaming migration into development planning, A handbook for policy-makers and practitioners, ©2010 International Organization for Migration (IOM).
17. Lachaud Jean Pierre(1995), « Marché du travail et exclusion sociale dans les capitales d'Afrique francophone: quelques éléments d'analyse ». In: Tiers-Monde. 1995, tome 36 n°142. pp. 279-302.
18. National Bureau of Statistic (NBS) of Nigeria (2014), Nigeria in 2014 : Economic review and 2015-2017 outlook.

19. OIT (2010), « «Global employment trends for youth : August 2010 : special issue on the impact of the global economic crisis on youth », International Labour Office. - Geneva: ILO.
20. Organisation internationale pour les migrations (OIM), Etat de la migration dans le monde en 2010.
21. Organisation internationale pour les migrations (OIM), Etat de la migration dans le monde en 2011.
22. Organisation internationale pour les migrations (OIM), Etat de la migration dans le monde en 2013.
23. PNUD (2015), Rapport sur le développement humain 2015.
24. Rapport sur « L'Exclusion sociale en Guinée» en 2002 de la Direction Nationale de la Statistique (DNS) de la Guinée en partenariat avec le PNUD.
25. Rapport sur « L'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS-II) » paru en mai 2013 sous la direction de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) et du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF).
26. UEMOA (2013). : RAPPORT SEMESTRIEL D'EXECUTION DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE Juin 2013.
27. UEMOA (2014) : RAPPORT SEMESTRIEL D'EXECUTION DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE, Juin 2014.
28. UN/DESA (2015), World Economic Situation and Prospects (WESP) 2015, Janvier 2015.

## **Webographie**

1. Ibrahim Index of African Governance (IIAG) 2014, <http://www.moibrahimfoundation.org/>
2. World Bank Group, Doing Business 2015, <http://www.doingbusiness.org/>
3. Transparency International (2014), Corruption Perception Index (CPI) 2014, <https://www.transparency.org/cpi2014>

# Annexe :

## A. Situation économique par pays en 2014

---

### Benin

1. En 2014, le Benin devrait enregistrer un taux de croissance estimé à 5,3%. Cette performance est imputable à la bonne tenue de l'ensemble des secteurs de l'économie avec une croissance de 6,6% dans le secteur primaire, 4,6% dans le secteur secondaire et 4,4% dans le secteur tertiaire. Du côté des emplois, la croissance économique serait soutenue principalement par la consommation finale qui progresserait de 6,9% en 2014 contre 4,7% en 2013, tirée principalement par la consommation publique qui augmenterait de 4,2% en 2013 à 8,0% en 2014.
2. L'activité économique se déroulerait en 2014 dans un contexte de maîtrise de l'inflation. Le taux d'inflation en moyenne annuelle se situerait à -1,1%.
3. Au niveau des finances publiques, l'année 2014 est marquée par la baisse simultanée des recettes et dépenses publiques. Les recettes totales se sont établies à 780,8 milliards en 2014 contre 795,4 milliards l'année d'avant, soit une baisse de 1,8%. La baisse des recettes est imputable à la baisse des recettes douanières (-2,6%) et des recettes non fiscales (-37,5%). Toutefois, les recettes fiscales sont en hausse de 14,4% pour s'établir à 339,1 milliards. En ce qui concerne les dépenses totales, elles ont baissé de 3,7% en 2014, passant de 952 milliards à 916,5 milliards. La baisse est en lien avec la baisse des transferts courants (-3,1%) et des intérêts payés au titre de la dette intérieure (-20,2%). En base caisse, le solde global est déficitaire de 166,2 Mrds de FCFA soit une aggravation de 12,8%. Ce déficit a été financé sur ressources intérieures à travers les « Autres financements bancaires » et sur ressource extérieure à travers les Dons/projets et les prêts programmes.
4. Le commerce extérieur en 2014 reste marqué par l'aggravation du déficit commercial. La balance des paiements serait caractérisée par une aggravation du déficit du compte courant qui rapporté au PIB nominal ressortirait à 8,2% en 2014 contre 7,9% en 2013, en relation avec l'aggravation du déficit commercial et du solde du revenu primaire et la baisse de l'excédent du revenu secondaire. Le déficit global ressortirait à 1,5% du PIB en 2014 contre 2,8% en 2013.

### Burkina Faso

5. La croissance économique au Burkina Faso en 2014 s'est établie à 4,5%. Cette performance serait imputable au dynamisme du secteur secondaire (5,4% de croissance) et du secteur tertiaire (5,9% de croissance). Le secteur primaire qui n'a connu qu'une croissance de 2,7% a été fortement impacté par l'installation tardive des pluies qui a occasionné la réduction des cultures des céréales au profit d'autres cultures moins exigeantes en eau.
6. Le niveau des prix au Burkina Faso a connu un repli en 2014 passant de 0,5% en 2013 à -0,3%. Ce recul est majoritairement imputable à la baisse du prix des produits locaux.
7. La situation des finances publiques se caractériserait par une amélioration du déficit global, qui représenterait 1,9% du PIB en 2014 contre 3,3% en 2013. Cette situation résulterait d'une augmentation des recettes plus que proportionnelle à celle des dépenses totales et prêts nets. (Rapport UEMOA, décembre 2014)

8. Au niveau du commerce extérieur en 2014, il est à noter une hausse des exportations en volume de 25,3% et en valeur de 5,6%. Cependant, c'est une baisse des importations en volume de 5,3% et en valeur de 19,2% que nous observons.

## Cap Vert

9. Malgré sa réussite passée, le Cap-Vert a du mal à poursuivre sur une trajectoire de croissance durable et inclusive. Faute de ressources naturelles renouvelables et du fait de conditions défavorables pour l'agriculture, il reste très exposé aux chocs exogènes. Le tourisme, qui constitue le principal moteur de sa croissance, a su exploiter judicieusement ses potentialités, telles que la biodiversité, les paysages et l'environnement. Le secteur des hôtels et restaurants, par exemple, a enregistré une progression presque six fois plus rapide que celle de l'économie nationale entre 2000 et 2010, et totalisait près de 16 % du PIB en 2010.
10. Après 0,5% en 2013, la croissance du PIB réel du Cap Vert s'est établie à 1% en 2014. Cette économie du Cap Vert dépendant du tourisme verrait son économie impactée en partie par la survenance d'Ebola dans la sous-région qui dissuade bon nombre de touristes.
11. L'inflation en 2014 se serait établie à -0,24% en 2014, enregistrant ainsi un recul de 1.74 point de pourcentage par rapport à son niveau de 2013 qui était de 1,5%.
12. Au niveau des finances publiques, on note une augmentation de 2,7% des recettes totales de l'Etat passant de 37,420 milliards (24,22% du PIB) en monnaie locale à 38,447 milliards (24,40% du PIB). En ce qui concerne les dépenses publiques, elles ont augmenté en valeur mais ont baissé en termes de proportion du PIB. En valeur, les dépenses gouvernementales sont passées de 51,332 milliards en monnaie locale à 51,573 milliards soit une hausse de 0,5% et en proportion du PIB, en 2014 elles ont représenté 32,7% contre 33,2% en 2013. Le Cap Vert pourrait voir le ratio de son déficit budgétaire par rapport au PIB se dégrader davantage en passant de 11,5% en 2013 à 12,7% en 2014.
13. Les importations de biens et services ont augmenté de 8,7% en 2014 contre une baisse de 5,1% en 2013. Au niveau des exportations, on note une baisse de 0,025%. Le solde du compte courant s'est détérioré davantage passant de -74 millions de dollars américains en 2013 à -173 millions de dollars en 2014. Le déficit du compte courant a représenté 3,6% du PIB en 2013 et 9,1% du PIB en 2014.

## Côte d'Ivoire

14. La Côte d'Ivoire a persévéré dans sa dynamique de croissance. En effet, le taux de croissance est ressorti à 9% en 2014 contre 9,2% en 2013. Cette croissance a été soutenue par le dynamisme de l'ensemble des secteurs d'activité.
15. Une inflation en moyenne annuelle en 2014 contenue en deçà du seuil communautaire de 3%. En effet, l'inflation est ressortie à 0,5% et cette situation s'expliquerait par une contraction des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées de (-2,1%). Toutefois, le prix des produits non alimentaires s'est accru de 1,4%. En glissement annuel, l'inflation en décembre 2014 s'accrue de 0,9%.
16. Au niveau des finances publiques en 2014, les recettes totales et dons se sont accrues de 255,7 milliards de FCFA, soit une croissance de 8,4%. Les dépenses totales et prêts nets se sont accrues de 279,6 milliards qui est plus élevé que l'accroissement des recettes et dons. Cela détériore le solde budgétaire global qui est ressorti à -2,2% du PIB.
17. La situation du commerce extérieur est marquée par une hausse simultanée des importations et des exportations tant en valeur qu'en volume. On note une plus forte augmentation des exportations par rapport aux importations. Dans les faits, en volume les exportations ont augmentées de 4,3% contre

3,8% pour les importations et en valeur, les exportations se sont accrues de 9,8% contre 5,6% pour les importations. Ainsi, cette situation permet d'accroître l'excédent commercial de 42,25% et d'améliorer le taux de couverture et les termes de l'échange.

18. En ce qui concerne la situation monétaire, on note une augmentation de la masse monétaire de 15,9%, une amélioration des avoirs extérieurs nets de 13,7% et une hausse du crédit intérieur de 19,3%.

## Gambie

19. La croissance économique en Gambie a chuté en 2014 en amorçant une décroissance. En effet, la croissance initialement projetée à plus de 5% se serait établie à -0,22% en 2014 contre 4,78% en 2013 selon le World Economic Outlook du Fonds Monétaire International. L'Economie gambienne fortement dépendante de l'agriculture et du tourisme et qui se remettait peu à peu de la grande sécheresse de 2011 a dû faire face en 2014 à une autre épreuve des aléas climatiques. La saison pluvieuse qui a été désastreuse pourrait entraîner la perte de près de 15% de la production agricole. L'apparition au second semestre de 2014 de la maladie à virus Ebola en Afrique de l'Ouest a mis à rude épreuve le tourisme dans la sous-région. La Gambie, bien que n'étant pas touchées par la maladie à virus Ebola pourrait voir ses recettes touristiques baisser de moitié sur la saison 2014/2015. Toute cette situation a entraîné des pressions sur la valeur de la monnaie locale (dalasi) avec une dépréciation d'environ 7,8% sur le second semestre de 2014 par rapport au dollar américain.
20. L'inflation quant à lui s'est établie à 6,27% en 2014 contre 5,22% en 2013. Ce niveau de 2014 est 1 point de pourcentage plus élevé que celui de 2013 dont la valeur était de 5,22%. Cette augmentation du niveau des prix s'explique en partie par la pression créée par la baisse de la production agricole.
21. Au niveau des finances publiques, on note un accroissement des recettes totales passant de 5,99 milliards de dalasi en 2013 à 7,72 milliards en 2014 soit une hausse de 28,88%. Les recettes ont représenté 22,45% du PIB en 2014. Les dépenses totales ont également augmenté en 2014 passant de 8,75 Milliards en 2013 à 10,79 milliards, soit une hausse de 23,31%. Les dépenses ont représenté 10,797 milliards de dalasi (31,4% du PIB) en 2014 contre 8,753 milliards (27,1% du PIB) en 2013. Cette augmentation des dépenses publiques s'expliquerait par l'effet des chocs extérieurs et de la persistance des difficultés financières dans les entreprises d'utilités public. Dans les faits, des dépenses d'urgences pour l'équivalent de 5,25% du PIB ont été faites dans la compagnie Nationale d'eau et de l'électricité, la compagnie de télécommunication et la compagnie d'arachide. La dette domestique de l'Etat en 2014 s'est établie à près de 12,25% du PIB et cette augmentation s'expliquerait par la perte de recette à raison des chocs extérieurs (0,75% du PIB), la non réception des aides budgétaires de la Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement (1% du PIB) et bien d'autres facteurs. L'impact budgétaire de la maladie à virus Ebola été estimé à 7 millions de dollars américain.
22. Au niveau du commerce extérieur en 2014, on note une baisse des exportations de biens et services de 13,53% et une hausse des importations de biens et services de 6,07%. On note une dégradation du déficit du compte courant passant de 96 millions de dollars américains à 105 milliards de dollars américains. En pourcentage du PIB, le solde du compte courant est passé de -10,7% en 2013 à -12,7% en 2014, soit une augmentation de 2 points de pourcentage. Les autorités gambiennes estiment l'impact de la saison des pluies et de l'épidémie d'Ebola à environs 12 millions de dollars américains sur leur solde de la balance des paiements.
23. Au niveau monétaire, la Gambie a poursuivi sa politique de taux de change flexible et maintient une politique monétaire rigoureuse en vue de supporter la politique macroéconomique et la stabilité du taux de change.

## Ghana

24. Le taux de croissance s'est établi à 4,2% en 2014 contre 7,3% en 2013. Cette croissance a été tirée principalement par le secteur non pétrolier.
25. Le taux d'inflation dans le pays est ressorti à 15,5% en fin 2014 largement au-delà de la cible de la Banque Centrale de Ghana qui voulait réaliser un taux d'inflation à moins de deux chiffres (8% +/-2%). L'inflation a été tirée par l'effet de retard de la hausse des prix administrés et de la dépréciation de 31% de la monnaie nationale (Cedi) par rapport au dollar américain.
26. Le déficit budgétaire au Ghana en 2014 est demeuré très élevé en dépit des actions entreprises en mi-2013 en vue de la consolidation graduelle de l'assiette fiscale. Le déficit budgétaire base caisse est ressorti à 9,5% du PIB contre une prévision initiale de 8,5% du PIB. En dépit de revenu pétrolier élevé, de l'amélioration de la collecte des taxes et de la maîtrise de la masse salariale, le retard dans l'implémentation de certaines mesures associé au paiement des allocations salariales non budgétisées ont conduit à cette plus détérioration du déficit budgétaire. Sur base engagement, le déficit budgétaire serait proche de 10% du PIB.
27. La situation extérieure est marquée par une baisse des exportations passant de 13752 millions de dollars en 2013 à 12983 millions de dollars en 2014 soit une baisse de 5,6%. Les importations ont également baissé passant de 17600 millions d'euros en 2013 à 14573 millions d'euros en 2014, soit une baisse de 17,2%. Cette baisse plus accélérée des importations par rapport aux exportations permet d'améliorer le déficit commercial qui passe de 3848 millions de dollars à 1590 millions de dollars soit de 7,9% du PIB à 4,1% du PIB. La balance des services s'est aussi améliorée passant de -2444 millions en 2013 à 2136 millions en 2014. Le solde des transferts et revenu s'est dégradé par rapport à 2014 mais le solde du compte courant s'est amélioré par rapport à sa valeur de 2013. Le compte de capital et financier est passé d'un solde de 5368 millions de dollars américains (11% du PIB) en 2013 à 3350 millions de dollars américains (8,7% du PIB) en 2014. Au total, le déficit de la balance des paiements est ressorti à 37 millions de dollars américains (0,1% du PIB) en amélioration par rapport à sa valeur 436 millions de dollars américains (0,9% du PIB) en 2013.

## Guinée

28. Pour l'année 2014, la Guinée a révisé son taux de croissance de PIB de 4,5 % à 3,5 %, puis à 1,3 %, en liaison avec la survenance de l'épidémie Ebola, qui a entraîné une contraction des activités économiques. Quant à l'inflation, le niveau de l'inflation en glissement annuel et en moyenne annuelle a respectivement atteint 9,0% et 9,7% contre 10,5% et 11,9% en 2013. Cette décélération des prix à la consommation est liée entre autres aux efforts de la poursuite du programme d'appui à la sécurité alimentaire, combinée à la baisse de la demande due à l'épidémie de la fièvre hémorragique à virus Ebola.
29. En 2014, le cumul du déficit commercial a atteint 12,2% du PIB, après un niveau de 22,6% en 2013, soit une tendance baissière de 10,4 points, grâce à une hausse des recettes d'exportation de 22,6% en glissement annuel contre une diminution des importations de 11,7%. Sur la période, le taux d'ouverture de la Guinée a baissé de 1,1 point, pour se situer à 31,6% du PIB en 2014 contre 32,7% en 2013, du fait entre autres de l'impact de la psychose de l'épidémie de la fièvre hémorragique à virus Ebola.
30. En 2014, le cumul des recettes et dépenses totales a respectivement atteint 21,0% et 25,3% du PIB, contre 21,6% et 24,5% en 2013, soit une baisse du niveau des recettes de 0,6 point contre une hausse des dépenses de 0,8 point. Cette situation résulte en partie de l'impact de la psychose de l'épidémie de la fièvre hémorragique à virus Ebola. En 2014, le cumul des déficits budgétaires global et hors dons, a respectivement atteint 4,3% et 6,8% du PIB, après 2,1% et 6,9% en 2013, soit une tendance haussière du déficit global contre une stabilité relative du déficit budgétaire hors dons.

31. En décembre 2014, la masse monétaire a atteint 31,8% du PIB contre 29,2% en 2013, soit une tendance haussière imputable notamment à l'expansion significative des dépenses publiques. La hausse des avoirs intérieurs nets de 19,2% du PIB en décembre 2013 à 24,3% en 2014, s'explique en partie par l'expansion des dépenses d'investissement sur les ressources propres. En revanche, la baisse des avoirs extérieurs nets de 10,0% du PIB en 2013 à 7,4% en décembre 2014, résulte entre autres, d'un important manque à gagner sur les dons et emprunts prévus.
32. Sur la période, les crédits à l'État et à l'économie ont respectivement atteint 15,8% et 12,9% du PIB en 2014, contre 14,1% et 9,3% en 2013, soit une tendance haussière due respectivement à l'expansion des dépenses publiques, avec un léger regain des investissements privés.

## Guinée Bissau

33. La croissance économique en 2014 s'est établie à 2,9% en 2014 contre 0,9% en 2013. Ce regain de croissance pourrait s'expliquer par la reprise dans l'ensemble des secteurs d'activité. Le secteur primaire a réalisé une croissance de 2,3% en 2014, le secteur secondaire ayant réalisé 2,9% de croissance en 2014 contre 1,9% en 2013 et le secteur tertiaire qui réalise une croissance de 3,5% en 2014 après un taux négatif en de -1,1% en 2013.
34. A l'image de nombreux pays de l'UEMOA, le taux d'inflation a baissé de 0,7% en 2013 à -1% en 2014. Cette situation de la baisse des prix est imputable aux fonctions «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées», «Communication» et «articles d'habillement et chaussures».
35. Au niveau des finances publiques, l'année 2014 serait marquée par une aggravation du déficit public hors dons qui passerait de 7,2% en 2013 à 10,5% en 2014. Une telle situation s'expliquerait par une forte progression des dépenses publiques par rapport aux recettes publiques. S'agissant de la dette publique totale, son encours s'établirait à 64,8% du PIB contre 57,6% en 2013. Ce taux relativement élevé serait lié à la dette intérieure qui représente plus de la moitié de l'encours de la dette publique totale. (UEMOA)
36. Le commerce extérieur est marqué par une augmentation tant des exportations (4,1%) que des importations (13,8%). Cette croissance plus rapide des importations par rapport aux exportations vient dégrader davantage le solde de la balance commerciale déjà déficitaire. Et par la même occasion dégrade le taux de couverture.

## Libéria

37. L'année 2014 au Libéria est marquée par la détérioration de la situation économique. Cette détérioration économique est due à l'effet combiné de la maladie à virus Ebola et des problèmes structurels. La croissance du PIB réel qui a été précédemment projetée à 5,9% pour 2014 a été révisée à 0,3 pour cent, passant de 8,7% à la fin de 2013. Cette forte contraction est liée à la survenance de l'épidémie d'Ebola. A l'exception de l'agriculture qui devrait augmenter légèrement, tous les autres secteurs devraient connaître une décroissance : l'exploitation forestière (0% en 2014 contre 0,5% en 2013) ; l'exploitation minière et panoramique (-5,9% en 2014 contre 49,6% en 2013) ; le secteur manufacturier (4,2 % en 2014 contre 9,2% en 2013) et les services (2,9% contre 7,2% à la fin de 2013).
38. Au Libéria en 2014, l'inflation a augmenté, alimentée principalement par une forte hausse des prix des denrées alimentaires. L'inflation à la fin de l'année 2014 est désormais estimée à 14,7% par le Fonds Monétaire International.
39. Au niveau des finances publiques, celles du Libéria ont été durement éprouvées par la maladie à virus Ebola. Le budget voté pour la période du 1er juillet 2014 au 30 juin 2015 d'une valeur de 635,2 millions de dollars américains est en croissance de 9% par rapport à celui de juillet 2013 à juin 2014. La

configuration de ce dernier budget diffère de celui voté l'année précédente à raison de l'impact de la crise Ebola sur les recettes budgétaires et les indicateurs macroéconomiques. A l'exception des dépenses dans le domaine de la santé et de la sécurité, toutes les autres dépenses ont été réduites par rapport aux montants dans la proposition de budget provisoire. Les recettes fiscales devraient contribuer à 53,4% au financement de ce nouveau budget, les recettes non fiscales à 9,8%, les subventions à 9,3% et les emprunts auprès des institutions à environ 17%. Au titre du budget juin 2013/juillet 2014, le Libéria a pu collecter 91% de sa prévision de recette fiscale et 85% de sa prévision de recette non fiscale.

## Mali

40. Le taux de croissance de l'économie au Mali s'est établi à 5,8% en 2014 contre 1,7% en 2013. Cette performance a été favorisée par le dynamisme de l'ensemble des secteurs d'activité avec une croissance de 9,4% pour le secteur primaire contre -7,4% en 2013. Dans le secteur secondaire, on note une croissance de 1,8% en 2014 contre 5,5% en 2013. Quant au secteur tertiaire, il enregistre une progression de 8,9% après une baisse de 8,7% en 2013.
41. En ce concerne le niveau de l'inflation, il s'établit à 0,9% en 2014 et donc en deçà du seuil des critères de convergence de l'UEMOA. Cette maîtrise des prix serait en lien avec une campagne agricole 2013-2014.
42. Quant à la situation des finances publiques en 2014, on peut noter une croissance simultanée des recettes et des dépenses totales. Au niveau des recettes totales, on note une croissance de 11,45% due majoritairement une croissance de 14,92% des recettes fiscales. Toutefois, les recettes fiscales demeurent toujours insuffisantes car le taux de pression fiscale de 15,8% demeure inférieur au nouveau critère de 20% fixé par l'UEMOA. Au niveau des dépenses courantes publiques, la croissance s'est établie à 9,28%. Le solde budgétaire global donc inclus en proportion du PIB est ressorti à -4,7% en 2014 en dégradation par rapport à 2013 qui était de -2,8%. Le solde budgétaire hors dons quant à lui s'est établi à -10,1% du PIB en 2014 contre -6,5% en 2013.
43. L'année 2014 est marquée par une plus forte dégradation du solde de la balance commerciale. Les importations se sont accrues de 6,55% alors que les exportations ont déclinées de 7,55%. L'accroissement des importations s'expliquerait par l'augmentation de l'importation des produits pétroliers et alimentaires. Le solde global de la balance des paiements devrait être excédentaire de 5,2 milliards de FCFA en 2014 contre un déficit de 86 milliards en 2013.

## Niger

44. La croissance du PIB réel du pays s'est établie à 7,1% en 2014 contre 4,1% en 2013. Cette bonne performance est imputable à la bonne tenue de l'ensemble des secteurs de l'économie. Le secteur primaire a enregistré une croissance de 8,2% en 2014 contre 0% en 2013. La croissance dans le secteur secondaire s'est établie à 3,7% contre 7,3% en 2013. Le secteur tertiaire quant à lui a enregistré une croissance de 5,1% en 2014 contre 6,7% en 2013. Du côté de la demande, la croissance a été tirée principalement par les investissements (15,9% de croissance contre 2,6% en 2013), la consommation s'est accrue de 3,4% et les exportations de 4,2%.
45. Le niveau des prix à la consommation est ressorti à 2,5% en 2014 contre 2,3% en 2013. Le Niger respecte ainsi la norme communautaire de l'UEMOA fixée à moins de 3%. La baisse du niveau général des prix pourrait être imputée à la réussite de la campagne agricole 2014-2015 dont la production devrait être supérieure à la campagne précédente de 7%.
46. En ce qui concerne les finances publiques, on note une croissance simultanée des recettes budgétaires et des dépenses totales. Les recettes totales ont enregistré une croissance de 20,21% en 2014 grâce en partie à l'augmentation des recettes fiscales de 15,43%. Cependant, le taux de pression fiscale de 16,7%

demeure inférieur au taux fixé par l'UEMOA de 20%. Les dons ont augmenté de 7,51%. Au niveau des dépenses totales, il y a eu une augmentation de 72,8% due principalement à une augmentation de 126,95% des dépenses en capital et d'une augmentation de 18,04% des dépenses courantes. Le solde budgétaire global dons y compris s'est établi à -2,9% du PIB contre -0,5% en 2013.

47. Au niveau du secteur extérieur, le solde de la balance commerciale a été déficitaire de 287,1 milliards de FCFA contre 228,0 milliards en 2013. Quant au solde de la balance courante, son déficit s'est établi à 730,3 milliards contre 590,6 milliards en 2013. Au total, le solde de la balance des paiements est excédentaire de 147,1 milliards en 2014 contre 102,4 milliards en 2013.

## Nigéria

48. La croissance économique au Nigéria en 2014 s'est établie à 6,22% contre 5,49%. Cette croissance est supportée par le secteur non pétrolier que sont le secteur agricole (avec un taux de croissance de 4,27% contre 2,94% en 2013, le secteur industriel (une croissance de 6,76% contre 2,16% en 2013) et le secteur des services (un taux de croissance de 6,85% contre 8,38% en 2013). En 2014, le secteur primaire a contribué à 22,90% au PIB contre 23,33% en 2013, le secteur secondaire a contribué à 24,93% au PIB contre 24,81% en 2013 et le secteur tertiaire a contribué à 52,16% au PIB contre 51,86% en 2014.
49. Le niveau de l'inflation en 2014 a été de 8,05% contre 8,50% en 2013. Cette baisse de l'inflation est imputable à la baisse simultanée du niveau général des prix. Toutefois, cette baisse est beaucoup plus prononcée dans le niveau de prix des biens hors produits agricoles (6,9% en 2014 contre 7,7% en 2013 soit une baisse de 80 point de base) que dans le niveau de prix des produits agricoles et dérivées (9,5% en 2014 contre 9,7% en 2013 soit une baisse de 20 point de base).
50. La situation du commerce extérieur en 2014 est marquée par une croissance simultanée des importations et des exportations. On note également une amélioration de l'excédent de la balance commerciale en ce sens qu'il s'est accru de 37,9% par rapport à son niveau de l'année 2013. Cette amélioration de la balance commerciale est imputable à l'augmentation des exportations de 20,87% contre une augmentation de seulement 3,1% des importations.

## Sénégal

51. Le taux de croissance du PIB réel a été estimé à 4,5% en 2014. Cette croissance est tirée par la relance du secteur secondaire (4,9% de croissance contre -1,5% en 2013) et la vigueur des services (5% de croissance contre 6,4% en 2013).
52. Le taux d'inflation quant à lui est passé de 0,7% en 2013 à -1,1% en 2014. En effet, les prix ont bénéficié d'un contexte favorable marqué par la détente des cours du baril de pétrole brut.
53. On note une amélioration de la pression fiscale qui a été évaluée à 18,9% en 2014 contre 18,4% en 2013. Cependant, cette pression fiscale reste inférieure à la norme de 20% de l'UEMOA. L'amélioration de la pression fiscale est due à la poursuite de la modernisation des administrations fiscales, à une plus grande appropriation du nouveau code général des impôts pour la deuxième année de mise en œuvre et la poursuite de la politique de rationalisation des dépenses publiques. Par rapport à 2011, on note une réduction du déficit du solde budgétaire qui passe de -6,7% du PIB en 2011 à -5,1% du PIB en 2014. La dette publique totale du Sénégal ressort en 2014 à 3836,7 milliards F CFA soit 49,3% du PIB, dont 74% à titre de dette extérieure et de 26% pour la dette intérieure. Bien que le ratio de la dette par rapport au PIB soit élevé, il demeure inférieur à la norme communautaire de l'UEMOA qui le fixe à 70%.
54. Au niveau du secteur extérieur, on note une amélioration du déficit du compte courant qui a atteint 9,6% du PIB en 2014 contre 10,8% en 2013. L'amélioration du compte courant s'explique par l'amélioration du déficit de la balance commerciale (19,2% du PIB en 2014 contre 20,3% en 2013) et le renforcement

des transferts courants privés. Avec la bonne tenue du compte de capital et des opérations financières, il est projeté un solde excédentaire de la balance des paiements de 92 milliards contre 21,1 milliards de déficit en 2013.

## Sierra Leone

55. La Sierra Leone était sur la bonne voie d'atteindre l'objectif de croissance de 11% en 2014, au vu des réalisations de l'année 2013 et du premier semestre 2014. Ces performances de 2013 et du premier semestre de 2014 ont été soutenues par le secteur minier et l'agriculture ayant aidé à compenser l'effet de la survenance de la maladie à virus Ebola. Le taux de croissance de 2014 est estimé à environ 6,6% grâce principalement à une production plus élevée et inattendue des minerais de fer. Cette plus forte production a permis de compenser l'effet de la baisse de prix des minerais de fer.
56. L'inflation avait été inférieure à 10% pour la première fois en fin 2013 dans le pays au cours de la décennie. Elle évoluait dans cette tendance jusqu'à l'apparition en mi-2014 de la maladie à virus Ebola dans le pays. L'inflation qui avait baissé de 8,5% à la fin 2013 à 7,8% en fin juin 2014, est remontée à 9,3% en fin novembre 2014 et pourrait atteindre les deux chiffres en fin décembre 2014. Cette augmentation de l'inflation s'expliquerait par les distorsions dans l'approvisionnement et la baisse de quantité de nourritures à raison de la fermeture des frontières. Il y a aussi le coup reçu par le secteur agricole et la dépréciation de la monnaie nationale.
57. L'exécution du Budget 2014 est marquée par la baisse des recettes à raison du ralentissement de l'économie et de l'augmentation des dépenses à cause des impacts socioéconomiques de la maladie à virus Ebola. A la fin juin 2014, les recettes collectées étaient en deçà de la cible visée de près de 76 millions de dollars américains à cause de la baisse des revenus du secteur minier, des taxes à l'importation et des impôts sur les salaires. La survenance de la maladie à virus Ebola a occasionné l'augmentation de la masse salariale à cause de recrutements non budgétisés, des dépenses pour endiguer Ebola qui n'étaient pas également budgétisées et des dépenses plus élevées par rapport aux prévisions initiales dans les biens et services et les investissements publics domestiques.
58. L'amélioration du solde de la balance des paiements observée en 2012-2013 s'est prolongée au premier trimestre 2014. L'amélioration observée en 2014 est due à l'augmentation des recettes d'exportation grâce à une plus grande production de minerais de fer et par la même occasion à la baisse des importations de matériels d'extraction minière. Le solde de la balance courante s'est détérioré au cours du second semestre de 2014 à cause de la baisse des prix des minerais de fer et de la hausse des importations de produit pharmaceutique et autres articles pour combattre la maladie à virus Ebola. On note également une augmentation significative d'entrée de capital dans le second semestre de 2014 permettant d'améliorer le solde de la balance des paiements et le support budgétaire des partenaires au développement de la Sierra Leone. La pression de la demande sur le marché de change a occasionné une dépréciation de la Leone de 2% en juillet 2014 à 13,54% en décembre 2014.

## Togo

1. Le taux de croissance du PIB réel a été de 5,5% en 2014 à la faveur du dynamisme de l'ensemble des secteurs d'activités. Le secteur primaire a enregistré une croissance de 14,9% et cette évolution s'explique par l'augmentation de la production vivrière, au niveau du secteur secondaire, la croissance s'est établie à 3,9% grâce l'accélération de la production de clinker et de phosphate. La croissance dans le secteur tertiaire est ressortie à 4,4% grâce au développement dans le commerce et les services. Du côté de la demande, la croissance a été tirée par la consommation finale privée, les investissements privés et les exportations nettes de biens et services.
2. Le taux d'inflation de l'année 2014 est ressorti à 0,2% contre 1,8% en 2013. Cette baisse de l'inflation s'est produite dans la quasi-totalité des pays de l'UEMOA.

3. Du côté des finances publiques, on note une hausse des recettes publiques de 7,8% expliquée en partie par une augmentation des recettes fiscales de 6%. Les dépenses publiques ont aussi augmenté de 11,9%. Cette hausse des dépenses publiques s'expliquerait par l'augmentation des dépenses d'investissement de 24,9%, des dépenses courantes de 4,7% et des salaires de 6,8%. Le taux de pression fiscale de 20,4% en 2014 respecte la nouvelle norme de l'UEMOA en la matière. Les dépenses pour les élections présidentielles et la forte demande sociale sont également à la base de l'accroissement des dépenses publiques. Le ratio de la masse salariale et des recettes fiscales qui est de 33,3% permet au pays de respecter également ce critère de convergence de l'UEMOA. Le solde budgétaire est ressorti à -2% du PIB respectant ainsi le critère de convergence de l'UEMOA.
4. En ce qui concerne le secteur extérieur, la balance des transactions courantes est déficitaire à cause du déficit de la balance commerciale. Le compte de capital et le compte financier enregistrent un excédent de 111,8 milliards de FCFA et 70,3 milliards de FCFA respectivement. Au total, le solde de la balance des paiements est déficitaire en 2014.
5. La situation monétaire se trouve marquée par la baisse des avoirs extérieur nets, la hausse du crédit à l'économie notamment au BTP, commerce et services et aussi par la progression de la masse monétaire.

## B. Tableaux et graphique

**Tableau 4 : Croissance du PIB réel**

	2012	2013	2014*	2015**
Bénin	5,4	5,6	5,5	5,2
Burkina Faso	9	6,6	4,5	6,8
Côte d'Ivoire	10,7	8,7	9	7,9
Guinée Bissau	-2,2	0,3	2,6	4
Mali	0	1,7	5,9	4,8
Niger	11,1	4,1	7,1	4,9
Sénégal	3,4	3,5	4,5	4,6
Togo	5,9	5,1	5,6	5,7
UEMOA	7	5,7	6,6	6,2
Cap Vert	1,2	0,5	1	3
Gambie	5,3	6,3	-0,24	7
Ghana	8,8	7,1	4,5	4,7
Guinée	3,8	2,3	1,3	4,1
Libéria	8,3	8,7	0,3	4,5
Nigéria	4,3	5,4	6,2	7,3
Sierra Leone	15,2	20,1	6,6	9,9
CEDEAO	5,1	5,7	6,7	6,9

Source : / Rapport annuel CEDEAO, 2014, Autorités nationales, FMI, Perspectives économiques régionales, octobre 2014

**Tableau 5: Prix à la consommation (Fin de période, variation en pourcentage)**

	2012	2013	2014*	2015*
Bénin	6,8	-1,8	4	2,8
Burkina Faso	1,6	0,1	2	2
Côte d'Ivoire	3,4	0,4	1,6	1,6
Guinée Bissau	1,6	-0,1	1,3	2
Mali	2,4	0	1,5	2,6
Niger	0,7	1,1	-0,3	1,2
Sénégal	1,1	-0,1	1,4	1,5
Togo	2,9	1,8	2	2,7
UEMOA	2,7	0,1	1,7	1,9
Cap Vert	4,1	0,1	2	2,5
Gambie	4,9	5,6	5	5
Ghana	8,1	13,5	18,5	15,1
Guinée	12,8	10,5	9,4	7,1
Libéria	7,7	8,5	13,1	8,1
Nigéria	12	7,9	9	8,5
Sierra Leone	12	8,5	10	9,5
CEDEAO	10,2	7,2	8,6	7,9

Source : FMI, Perspectives économiques régionales, octobre 2014

**Tableau 6 : Solde budgétaire global, hors dons (En pourcentage du PIB)**

	2012	2013	2014	2015
Bénin	-2,3	-3,1	-3,6	-3,3
Burkina Faso	-8,1	-9,4	-8,2	-8,3
Côte d'Ivoire	-3,7	-3,6	-4,6	-5,1
Guinée Bissau	-5	-7,2	-10,5	-8,4
Mali	-1,4	-6,5	-10,1	-7,7
Niger	-7,5	-11	-13,7	-12,1
Sénégal	-8,5	-8,1	-7,9	-6,9
Togo	-8,8	-7,6	-7,6	-6,7
UEMOA	-5,3	-6,2	-7	-6,7
Cap Vert	-13,1	-11,5	-12,7	-12,2
Gambie	-13,4	-10,7	-10,1	-8
Ghana	-13,7	-10,5	-9,5	-7,7
Guinée	-6	-6,7	-6,8	-4,7
Libéria	-4,2	-7,2	-12,7	-12,5
Nigéria	0,4	-2,3	-1,7	-2,2
Sierra Leone	-9	-4,9	-8,1	-7,8
CEDEAO	-1,6	-3,5	-2,9	-3,1

Source : FMI, Perspectives économiques régionales, octobre 2014 & Données Pays

**Tableau 7 : Indice Mo Ibrahim**

Pays	Note générale en 2014
Bénin	56,67
Burkina Faso	53,28
Cap Vert	76,59
Côte d'Ivoire	44,32
Gambie	51,55
Ghana	68,17
Guinée	43,28
Guinée-Bissau	33,23
Liberia	49,34
Mali	49,47
Niger	49,44
Nigeria	45,82
Sénégal	64,33
Sierra Leone	51,13
Togo	46,45

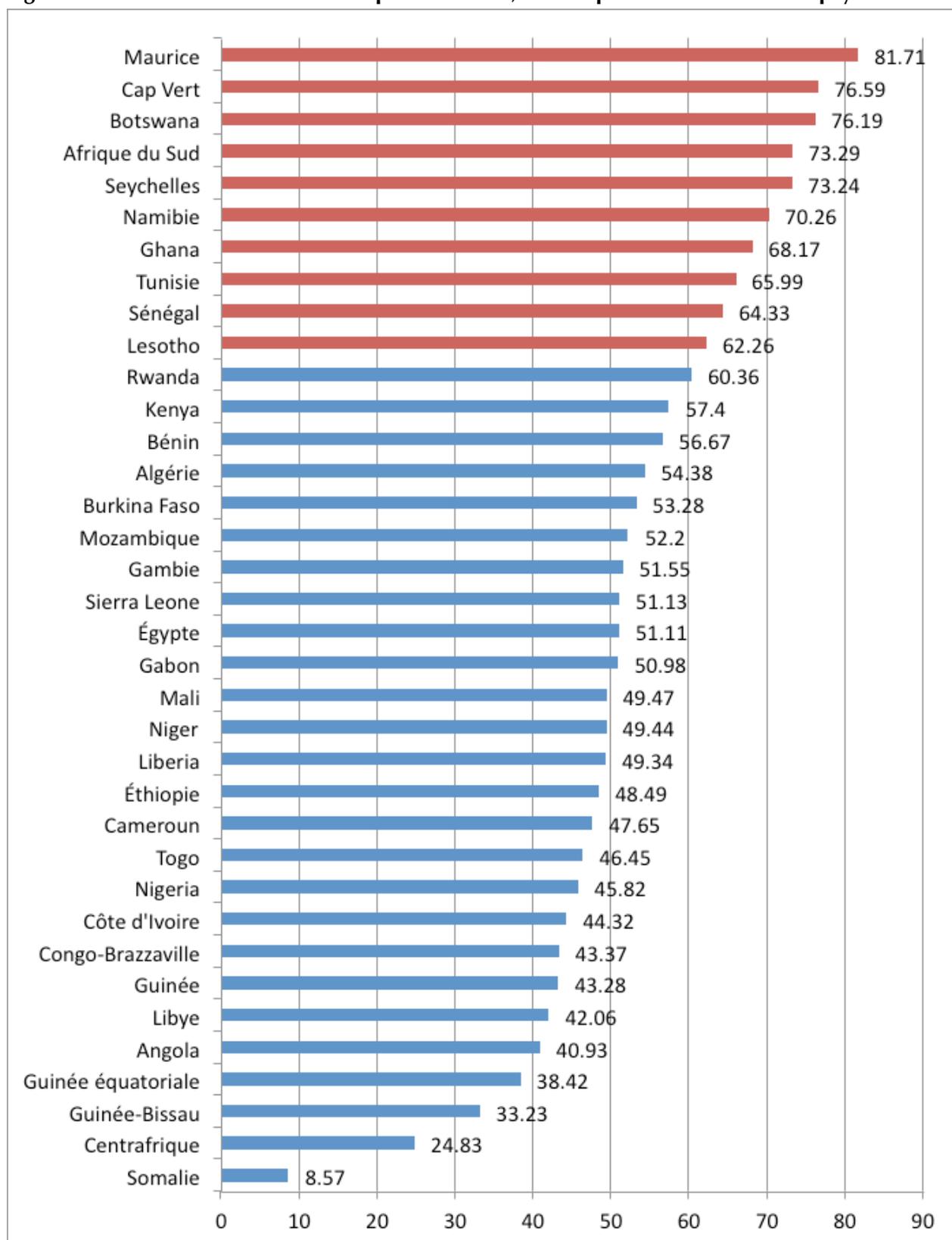
Source: Fondation Mo Ibrahim, 2015

**Tableau 8 : Indice de Développement humain**

Pays	Score	Rang
Cape Verde	0,636	123
Ghana	0,573	138
Nigeria	0,504	152
Senegal	0,485	163
Benin	0,476	165
Togo	0,473	166
Côte d'Ivoire	0,452	171
Gambia	0,441	172
Liberia	0,412	175
Mali	0,407	176
Guinea-Bissau	0,396	177
Guinea	0,392	179
Burkina Faso	0,388	181
Sierra Leone	0,374	183
Niger	0,337	187

Source: Pnud, 2015

Figure 16 : Climat des affaires en Afrique de l'Ouest, en comparaison avec d'autres pays



Source ; Base de donnée Doing Business, 2015